

NDALA NYONGONYI André

**HISTOIRE DE L'EDUCATION
SCOLAIRE
AU DIOCESE DE KABINDA
(1911- 2000)**

Edition LES ERUDITS
2017

NDALA NYONGONYI André

**HISTOIRE DE L'EDUCATION SCOLAIRE
AU DIOCESE DE KABINDA (1911- 2000)**

Dépôt légal n° 12.20.2016.68 IV^e trimestre 2016

Edition LES ERUDITS

2017

Du même Auteur

1. La Convention de gestion scolaire : un sens et un non- sens. *Un Jubilé d'argent (1977- 2002)*, Kabinda, éd. Veritas, 2002. (essai)
2. Les slogans dans nos églises, un soutien indicible de la prédication, Kabinda, éd. Veritas, 2003.

DEDICACE

A la Congrégation du Cœur Immaculé de Marie (C.I.M.),

"Puisqu'il fallait avoir des élèves à l'école, chaque matin, avant de débiter le travail, l'enseignant devait parcourir le village pour faire la chasse aux élèves. Ce zèle intempestif ne pouvait plus le mettre à l'abri du soupçon qu'on nourrissait contre lui : celui de collaborateur de blancs cannibalistes" ! (André Ndala)

PREFACE

La colonisation du Congo a été rendue facile par la coopération de la trilogie coloniale, c'est-à-dire l'administration coloniale, les entreprises coloniales et l'Eglise catholique. A cette dernière, Léopold II, le Roi des Belges, a confié le monopole de l'enseignement, un des facteurs de soubassement de la colonisation. L'enseignement a d'abord été ségrégationniste. Alors que les enfants des Blancs bénéficiaient du programme métropolitain, c'est-à-dire du même programme que celui en vigueur en Belgique, les enfants des noirs bénéficiaient d'un programme différent, conforme aux réalités locales. Il en est résulté l'existence des écoles pour enfants blancs et des écoles pour enfants noirs. A l'origine, l'on a cru que les enfants noirs, comme leurs parents d'ailleurs, étaient incapables de comprendre les notions abstraites. Il leur fallait un enseignement qui réponde aux réalités locales.

De la discrimination raciale, on est passé, à l'intérieur même de l'enseignement pour enfants noirs, à la discrimination sexuelle. C'est dire qu'étant donné que les filles étaient appelées à devenir de bonnes gestionnaires de leurs foyers tandis que les garçons étaient appelés à devenir des auxiliaires des ouvriers blancs, il était normal que les programmes d'enseignement fussent différents. Aux filles étaient réservées

VIII

vées les écoles de formation familiale et, plus tard, ménagères, les garçons étaient inscrits dans des écoles de formation professionnelle, puisqu'ils étaient appelés à remplacer plus tard leurs parents.

Au cours des années 1950, avec l'avènement des libéraux dans le gouvernement belge, on enregistra un tournant nouveau dans l'enseignement qui cessa d'être le monopole de l'Eglise catholique. On assista à la création des écoles mixtes pour enfants noirs et aussi à la tolérance des enfants noirs dans les écoles jadis réservées aux enfants blancs. Des athénées royaux furent créés à côté des collèges.

Différentes écoles furent créées et éparpillées à travers toute la colonie du Congo belge. Il le fallait, en fait, puisque l'objectif était d'implanter partout des écoles primaires en vue de permettre à la population scolaire de lire, écrire et calculer. Une deuxième étape fut de procéder à la création des écoles secondaires là où cela l'exigeait. Une carte scolaire était nécessaire en vue de mieux maîtriser les besoins en écoles, connaître les régions les plus pourvues, celles qui le sont moins et celles encore qui n'en ont pas.

L'ouvrage de Ndala Nyongonyi se place dans le cadre de la spatialisation de l'enseignement primaire et secondaire dans le diocèse de Kabinda. L'auteur n'est pas un historien de formation. Il appartient à la catégorie de gens communément appelés historiens passionnés de l'histoire, qui s'intéressent au passé de

leur communauté pour eux-mêmes et pour les autres. L'approche historique qu'il utilise lui permet d'exprimer son souci de montrer l'implantation des écoles primaires et secondaires dans le temps (1911-2000) et dans l'espace (tout le diocèse de Kabinda). Cet essaimage des écoles primaires et secondaires a eu comme conséquence heureuse la formation des jeunes dans le diocèse de Kabinda. Le conflit hégémonique ou la lutte pour le monopole de l'enseignement commence au début des années 1950, lorsque les socialistes s'emparent du pouvoir en Belgique. Cela eut des répercussions aussi au Congo belge. Cette lutte, qui se situe aussi dans le diocèse de Kabinda, comme ailleurs dans toute la colonie, n'a pas échappé à l'auteur.

Quelques lacunes. L'auteur n'a pas beaucoup mis l'accent sur les données chiffrées pour montrer l'évolution du volume des effectifs d'enfants scolarisés dans la région par rapport à l'ensemble des enfants scolarisables. Cela aurait donné au lecteur assoiffé une idée sur l'évolution du taux de scolarisation dans le diocèse de Kabinda. Peu importe. Une autre lacune, malheureusement remarquable, est la politique qui justifie la cartographie scolaire dans le diocèse de Kabinda. Par exemple, qu'est-ce qui a amené les autorités de l'Eglise catholique à implanter telle ou telle école, primaire ou secondaire, pour fille ou garçons, à tel endroit et non à tel autre endroit. En outre, les autorités de l'Eglise avaient-elles privilégié une

section au détriment d'une autre section, compte tenu des besoins de la population locale ? Etc.

La lecture de l'ouvrage de Monsieur l'Abbé André Ndala Nyongonyi nous montre que, en fait, l'objectif est ailleurs. Cette formation de la jeunesse a-t-elle réussi ? Porte-t-elle des fruits ? Des fruits qui demeurent ? Oui et non. La formation a réussi dans la mesure où l'on compte des milliers d'intellectuels issus de ces écoles secondaires et qui ont poursuivi leurs études supérieures et universitaires ailleurs. Mais, il faut aussi reconnaître que l'école a traversé une période de turbulence politique, économique, sociale et culturelle qui a largement ébranlé les fondements, les structures et les infrastructures mêmes de l'école, sans compter la moralité de la population. Il s'en est suivi une lutte hégémonique aussi, faut-il le dire, entre la culture traditionnelle, la barbarie, le savoir-faire et le savoir-vivre appris à l'école, etc.

L'ouvrage de Monsieur l'Abbé André Ndala Nyongonyi mérite d'être lu. Il renseigne sur un aspect de l'histoire du diocèse de Kabinda longtemps resté dans l'ombre.

Pr Donatien DIBWE dia Mwembu.

AVANT- PROPOS

Tous les peuples et même toutes les races ont, entre autres, ceci de commun : une référence au passé de leur vie ou de leurs aïeux. Ainsi est constituée l'histoire de chaque peuple, race, nation, ethnie, tribu, etc. En effet, pour appréhender le véritable sens du présent, l'on se réfère très souvent, pourquoi pas toujours, à son passé ou à son semblable. Ainsi, verra-t-on si le mariage entre deux personnes est possible et prometteur en fonction de la lecture du passé. Le difficile, l'ambiguïté, la trahison se trouve dans l'interprétation du fait passé.

C'est pourquoi, la recherche historique est quantitativement au moins, davantage l'étude des règles scientifiques pour approcher, tant soit peu, le fait historique en son objectivité. Et l'histoire descriptive n'a pas pour rôle de dicter les lois de correction du fait historique, quoiqu'elle y collabore, ce qui est le propre de la recherche historique. Son rôle spécifique est de narrer, non moins sans intérêt, le fait historique tel qu'il s'impose, et non comme une somme des règles qu'elle impose aux usagers de l'histoire.

Cette façon de voir les choses n'a pas toujours été évidente. Certes, pour arriver à la recherche historique, il a fallu du temps et de la persévérance, et même une certaine humilité et une dose suffisante

d'abnégation. Au cours de ce long parcours, la recherche historique, d'abord simple et objective, est devenue subjective et s'est compliquée d'éléments qui ne sont pas toujours d'ordre strictement scientifique, personnels et pourquoi pas ethnologiques. De la sorte, elle a dû chercher et cherche encore, un peu partout sa simplicité originelle et originale. Il suffit de penser aux recherches archéologiques qui sont, du reste, les plus étudiées avec beaucoup de rigueur " scientifique" au monde pour se rendre compte de leur subjectivité. Très simples à leur début, elles sont toutes très compliquées et indéfinies. Elles ont entraîné au parcours les déchets de l'erreur et l'orgueil national, racial ou culturel. Chaque race voudrait se singulariser et fait semblant d'ignorer ou de mépriser les autres en dépit de toute mondialisation.

Si l'on retourne alors du côté de l'Afrique et de l'Afrique subsaharienne notamment, on constate que longtemps l'histoire de l'éducation scolaire n'a pas été étudiée avec perspicacité. L'éducation scolaire n'a pas été étudiée en elle-même mais plutôt en rapport aux systèmes des métropoles. L'Afrique n'a pas pu inventer jusqu'ici, en dépit du temps lui accordé, un système, une pédagogie, un mode d'éducation qui lui soit propre avec des problèmes spécifiques. Je puis affirmer, sans exagérer, qu'à partir des instituts supérieurs jusqu'à l'école maternelle, le modèle d'éducation, je veux dire, le modèle d'homme est métropolitain : est compté parmi les " grands esprits " celui qui gobe les

XIII

systèmes d'éducation des métropoles. Celles-ci, comme des états-majors des armées, s'entraînent à la stratégie de la frappe de quiconque veut les interroger. Car, être développé aujourd'hui, c'est savoir priver aux autres les moyens de leur propre survie; en même temps, être capable de les empêcher constamment d'accéder à ce savoir.

Aujourd'hui encore, la grandeur de la pensée d'une personne est tributaire, plus de son milieu de formation que de ses moyens intellectuels. Aussi, la provision dans la société appartient aux amateurs, plutôt, aux "amants " de la culture métropolitaine. Ceux-ci, parfois, manquent le temps nécessaire à l'exercice de leur amateurisme. C'est pourquoi, ils demandent toute la sympathie, les excuses et l'attention du peuple sur eux. Ils préfèrent vivre ensanglantés qu'intacts, craignant l'aiguillon de celui qui veille à ce que le caca ne déborde pas ; car, si le caca débordait, personne n'y resterait !

L'éducateur africain pourra-t-il se contenter d'exposer aux jeunes les différentes sciences et techniques métropolitaines, et plus encore, les possibilités de progrès qu'elles offrent ? Aussi, doit-il en relever les limites et assumer sa propre culture. Cette mission ardue lui demande des sacrifices dus à l'incompréhension de ses propres frères. Ce qui lui appartient en propre, c'est de créer pour la communauté scolaire africaine, à partir du grenier éducatif,

XIV

une atmosphère animée de l'esprit de liberté, pierre de touche de toute éducation réussie. La société africaine miserait plus sur les personnes à grande pensée que sur celles à forte mémoire, ce qui est le propre de la tradition orale. Pour moi, ne pas céder à une pression, remettre en question une affirmation, regarder fixement son interlocuteur, élever des monuments, prendre la parole dans une assemblée, sourire devant une aventure (l'épreuve, l'échec, la menace, la taquinerie, la bagarre...) sont, entre autres, des gestes révélateurs de la liberté, plutôt, de la grandeur de la pensée d'une personne.

L'éducateur africain sait qu'il fait faux pas lorsqu'il manque grandement à cette liberté, même si le devoir lui incombe de suivre à la lettre le modèle d'éducation métropolitaine. Et si nos communautés scolaires parvenaient à inculquer à nos élèves ce réflexe de la liberté dans la symbiose des cultures, elles aideraient à résoudre dans un sens les tensions suscitées dans notre société par l'opposition d'intérêts individuels ou collectifs, l'opposition du nouveau mode d'éducation ou les principes éthiques du milieu d'éducatif traditionnel. Ici, je rejoins ces propos significatifs de Gaston Bachelard : « une culture bloquée sur un temps scolaire est la négation même de la culture scientifique. Il n'y a de science que par une école permanente ». A lui d'ajouter : « La société sera faite pour l'école et non l'école pour la société »(1). En d'autres mots, la société actuelle formera son école,

préparera son modèle de demain. L'école classique n'étant qu'un fragment de l'éducation permanente.

Curieusement pour lui, quand il a défendu sa thèse, l'intellectuel africain a grandement peine à écrire un article, quelle que soit sa forme ; moins encore, de rester au laboratoire. Licencié en droit et aujourd'hui "taximan", l'intellectuel africain jouit du bénéfice du tracas et du dysfonctionnement de ses structures. Il construit sur les décombres de sa propre histoire, il évolue "une épine dans le pied", il n'a pas deux pieds sur terre, il ne se connaît pas.

Certes, les systèmes d'éducation métropolitaine sont à longue histoire par rapport à l'Afrique presque "désemparée" dont l'histoire réelle ne commence, pour bien des peuples, qu'à partir de la colonisation. Ces systèmes s'imposent aujourd'hui à notre esprit mais appelés à s'adapter dans la rencontre avec l'autre, rêve ou réalité ? Nous devons apprendre à rêver, réapprendre à rêver. C'est dans le rêve que la vérité s'exprime pure, sans pudeur. L'état d'éveil étant favorable aux mensonges polis.

INTRODUCTION

Jusqu'au début des années 1950, l'éducation scolaire au diocèse de Kabinda était, comme en beaucoup d'autres milieux, l'apanage de l'Eglise catholique. Celle-ci s'engageait, au départ, à christianiser par l'école les milieux conquis et à favoriser sa prospérité spirituelle et matérielle, en plus des dispensaires et des institutions caritatives. Les établissements scolaires étaient situés, au début, dans de grands centres de missionnaires comme Kabinda, Kalonda, Tshofa, Lubao, Lusambo, etc. Les campagnes dépourvues d'écoles, sauf peut-être la première et la deuxième année primaire, étaient condamnées à un analphabétisme absolu.

L'expansion des écoles à cette période était tributaire de la politique évangélisatrice transversale : ce sont de grands centres de Missions qui étaient fondées surtout dans les milieux dits 'agricoles', loin de centres d'exploitation minière, de rails... considérés selon la philosophie du moment comme "la grande Babylone" dont il fallait éloigner les néophytes dans la foi, qui connaissaient une scolarisation plus ou moins importante. Les difficultés de choix de terrain et de langue n'entravèrent en rien l'option levée au départ : créer les écoles de métiers et privilégier, d'abord, les fils de chefs et de notables en raison de leur fonction afin de mériter leur confiance.

Il a fallu attendre longtemps pour voir naître dans les villages quelques classes succursales (première et deuxième années) qui marquent le début de la décentralisation scolaire : il faut former des cadres administratifs et pédagogiques, il faut faire appel au secondaire, parfois, au prêtre autochtone ; il faut surtout arrêter l'expansion de l'Eglise protestante dans la région... Depuis lors, l'éducation scolaire connaît une forte croissance. Le diocèse s'est doté, au parcours, non seulement d'une Université mais il a multiplié jusque dans les campagnes les crédits destinés à l'instruction publique. Les écoles primaires, les collèges publics, privés et le nombre d'élèves ont sensiblement augmenté. Cependant, les problèmes qui affectent l'éducation demeurent : le blocage technologique la rend rachitique.

Nous aurions bien voulu intituler notre livre : "La question scolaire dans le Vicariat de Kabinda", en référence au projet du Ministre des Colonies de créer, depuis 1955, dans les circonscriptions dites "indigènes" des "écoles communales". Ce projet était la conséquence des menées sournoises du gouvernement à majorité libérale qui, depuis la première guerre mondiale, voulait saper l'œuvre scolaire et sociale des missionnaires. Les subsides du Fonds du Bien-être Indigène qui servaient à la construction des écoles devaient désormais servir à cet effet. L'Eglise ne pouvait plus avoir le quasi-monopole de l'enseignement qui facilitait à sa guise le recrutement des catéchumènes et l'éducation chrétienne de la jeunesse.

Face à cette situation, que devrait être l'attitude de l'Eglise envers l'Etat tisonneur ? Comment devrait-elle traiter les parents catholiques qui enverraient leurs enfants dans les écoles laïques et que faire de leurs enfants ? Que faire des moniteurs catholiques alléchés par les avantages pécuniaires indéniables de l'école laïque ? D'où viendraient désormais des subsides qui l'aideraient à construire de nouvelles écoles ? Quel serait le nouveau type de relation à entretenir avec les administrateurs laïcs ? Il fallait donc que l'Eglise s'adapte à cette nouvelle situation en faisant, au besoin, le sacrifice de certaines de ses vues, de ses désirs personnels, de ses manières de parler et d'agir : c'était pour l'Eglise une question de vie ou de mort, de 'to be or not to be'.

L'école est un nouveau mode d'éducation qui s'est implantée, non sur un terrain nu, mais dans une société dont le socle d'éducation était la famille. L'hybridisme linguistique dans le milieu, les difficultés de choix de terrain, de langue d'enseignement et les événements perturbateurs de son parcours lui ont-ils été favorables ? Si les faits vécus peuvent être lents à le dire, le comportement des masses, par contre, en appelait à une autre école, celle de la rue, celle du 'Lac de liberté', celle de 'Musongye Mpassou', au point qu'on se demandait si les dieux du troisième sexe n'étaient-ils pas sortis de leurs linceuls!

On sait le voir : C'était au prix d'énormes sacrifices, d'abnégation de soi que l'Eglise avait réussi à planter les écoles dans un milieu où les compétences sociales

étaient quasi héréditaires. L'Etat qui était, pourtant, sensé la protéger crachait décidément sur elle avec haussement des épaules. Etait-ce une trahison ? Bien plus, le prélude d'une véritable lutte entre l'Eglise et l'Etat. De part et d'autre, l'heure était aux stratégies. C'est au vu de tous ces faits turbulents que l'Eglise mériterait, aujourd'hui, de la part de l'Etat ne fût-ce qu'une simple reconnaissance, une reconnaissance régénératrice d'énergies nouvelles, point de départ de toute collaboration sincère entre l'Eglise et l'Etat.

Chapitre I : AUX SOURCES DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE CATHOLIQUE

L'enseignement scolaire en Afrique, au Congo comme au Kasai n'a pas été l'apanage de seuls catholiques. Nous l'appelons 'catholique' par rapport au type de gestion qui gère les écoles nationales lui confiées sous réserve d'une convention conclue avec l'organisateur qui fixe les règles générales de la gestion. La politique qui l'a accompagnée est à situer dans un contexte purement colonial où le colonisé était prétendu dépourvu de 'civilisation'.

1.1. EN AFRIQUE

C'était en plein contexte colonial que virent le jour les écoles en Afrique. Elles furent organisées en vue de sauver de "l'ignorance", de la "sauvagerie", de tous les maux sévissant le monde des ténèbres, le pauvre africain prétendu sans civilisation.

Le principe qui guidait l'installation des écoles était d'ordre philanthropique : apporter la "civilisation" au nègre en vue de le rapprocher de l'européen. Le but recherché avait une double tâche : Il s'agit d'une part, de former des cadres "indigènes" qui sont destinés à devenir auxiliaires des blancs dans tous les domaines et d'assurer l'ascension d'une élite soigneusement choisie ;

d'autre part, éduquer la masse pour la rapprocher de l'homme blanc et transformer son genre de vie.

L'administration commencera par scolariser les fils des chefs et des notables. Et sur toute l'étendue de la colonie sera appliqué le principe qui commandait la politique scolaire de la Belgique au Congo : "Pas d'élite, pas d'ennui" (2).

Après la première guerre mondiale, seules les régions côtières connaissent une scolarisation relativement importante due souvent aux missions chrétiennes établies depuis le dix-neuvième siècle. A la fin du siècle, peu de pays disposent d'un enseignement secondaire. D'effectifs très limités, une élite extrêmement restreinte se détachera, profondément acculturée, gagnée aux modes de vie et de pensée européenne. Les cadres "indigènes" formés selon ce moule sont avant tout des auxiliaires présumés de la domination coloniale, tous, agents subalternes, quelle que soit leur compétence pratique.

Ainsi, l'enseignement colonial répond, dès ses origines, à une politique d'assimilation qui veut orienter les programmes scolaires. Citant Brévier, Jean Marc Ela écrit : « Le contenu de nos programmes n'est pas une simple affaire pédagogique. Aussi bien l'histoire, la géographie, etc. seront-elles soigneusement agencées pour dépersonnaliser, désintégrer, assimiler l'âme du colonisé. » (2).

On le voit, l'école n'offre qu'à un petit nombre d'élus une planche de salut permettant d'échapper aux corvées

administratives, aux travaux forcés, aux cultures obligatoires et aux recrutements dans les entreprises européennes et dans l'armée. Dans certains milieux un peu avancés, il n'est pas étonnant que le paysan cherche à introduire son enfant dans l'univers culturel des colonisateurs, non seulement pour arracher le secret de la victoire de l'Occident, mais aussi pour le hisser au niveau des "évolués" qui jouissent d'un certain nombre de privilèges : être soustrait de l'indigénat, ne pas appartenir à la catégorie de taillables et corvéables à merci ni soumis au portage, espérer un salaire fixe et être associé à l'administration, être agent intermédiaire entre colon et indigène avec comme avantage : avoir de jolies filles, de cabris et de poulets ... Sont liées directement à ce système les conditions telles que : écarter de l'enseignement l'emploi des langues locales, déprécier tout ce que les écoliers pratiquent avec leurs parents depuis toujours. »

(2). Ceci concernait surtout les colonies françaises à politique d'assimilation.

Il ressort, à partir de ce tableau, que l'enseignement en Afrique est un mal, mais un mal nécessaire. Mal d'abord vis-à-vis du colon lui-même qui n'a pas su maîtriser sa politique de former une petite élite des évolués qui se mettrait à son service. De son côté, l'évolué se voit obligé de se comporter à l'égard de ses propres frères en véritable tyran. Par ailleurs, ce mal devient nécessaire du fait qu'il nous a ouvert à un autre monde, un monde plutôt plus enrichissant.

1.2. AU CONGO

Au Congo belge, la fin civilisatrice des écoles s'inscrivait dans le cadre général de la mission confiée par le roi Léopold II aux colons : « j'aimerais, déclarait-il, montrer au monde que nous sommes un peuple capable d'en éclairer d'autres » (3).

Lors de son adresse particulière aux missionnaires du Congo Kinshasa (alors, Etat Indépendant du Congo) en 1884, le roi de la Belgique prononce : « La tâche qui vous est confiée à remplir est très délicate et demande beaucoup de tact. Prêtres, vous allez certes pour évangéliser, mais cette évangélisation doit viser avant les intérêts de la Belgique. Le but primordial de votre mission au Congo n'est point d'apprendre aux nègres de connaître Dieu, car ils le connaissent déjà, ils parlent et se soumettent à un Mungu, un Zambi, Un Mundi, un Mukulu, un Diakomba et que sais-je encore. Ils savent que tuer, coucher avec la femme d'autrui, calomnier et injurier est mauvais. Ayons donc le courage de l'avouer, vous n'irez pas leur apprendre à connaître ce qu'ils savent déjà. Votre rôle essentiel (mission) est de faciliter la tâche aux administratifs et aux industriels. C'est donc dire que vous interpréterez l'évangile de façon qui sert à mieux protéger nos intérêts dans cette partie du monde. » Plus loin, il marquera : « Insistez particulièrement sur la soumission et l'obéissance. Evitez de développer l'esprit critique dans vos écoles. Apprenez aux élèves à croire et non à raisonner » (4).

Ce discours à couleur politique, pareil à tous les autres que nous continuons à suivre encore aujourd'hui, n'a nullement empêché les oints de Dieu à proclamer Christ nu et défiguré sur la croix; les soi-disant 'nègres' ont, par contre, connu de plus en plus Dieu à travers Christ ; au-delà du pré requis sur la connaissance du mal, ils ont davantage appris l'amour de l'ennemi, la victoire sur les forces du mal. En outre, c'est bien dans les écoles catholiques, d'ailleurs dirigées par les mêmes missionnaires, où l'on a paradoxalement constaté l'émergence d'une élite critique contre le pouvoir colonial et son vain souhait qui n'avait pas force de loi comme semble le véhiculer une certaine opinion hantée de sectarisme. Aucune sanction n'avait été prévue contre quiconque marcherait à contre-courant de cette idéologie léopoldienne.

Ainsi, loin d'être idéologique, la relation entre les missionnaires, protestants ou catholiques, et le pouvoir colonial était plutôt de nature contiguë ; bien que cette contiguïté soit vue de mauvais œil par une certaine velléité clergiphobe, incapable de justifier la résistance du christianisme après la disparition de son prétendu parrain, le colon. L'effort que fournit l'Eglise pour résister aux influences dégradantes de la société scolaire n'est, en réalité, qu'un aspect de l'action générale qu'elle ne cessa de poursuivre pour lutter contre les penchants et les vices de cet âge obscur dont certains l'accusent de complicité, si ce n'est une complicité passive, l'Eglise n'en étant pas du tout architecte.

L'opinion oublie, malheureusement, combien les missionnaires se sont livrés au rachat des esclaves noirs de mains de leurs propres frères de race. Le Père Cambier, leur frère en Christ et ardent pionnier des autochtones, en fait mention au Comte de Ramais le 10 octobre 1892 : "heureusement, pour me faire oublier l'horreur de la situation, j'avais les travaux de la mission et les soins à donner à ces malheureux Tungombe (les esclaves enlevés aux Bathioko) dont j'ai conté jadis la délivrance... Aussi malgré soins et remèdes, soixante (sur les 80) sont allés, peu après leur baptême, prier au ciel..." (5).

Pourtant, malgré ce taux de mortalité élevé, soit 75% d'esclaves tungombe, le nombre de nouveaux esclaves se comptait par centaines. L'Inspecteur d'Etat Le Marinel envoya 130 enfants esclaves délivrés, le Père Cambier en racheta d'autres, si bien qu'à la date du 10 novembre ce chiffre atteignit 316 esclaves rachetés, commente "Quelques notes sur l'histoire de l'Eglise Catholique au Kasai".

Certes, il est difficile, aujourd'hui, de se représenter la valeur de cette délivrance, aux racines très lointaines, pour ces esclaves dont la vie ne comptait plus que pour un mirage. Il y avait bien longtemps d'ailleurs, il sied de le reconnaître, avant l'avènement du catholicisme, que des maîtres, noirs de leur race, s'étaient livrés à cette sale besogne, soumettant des masses de personnes à une pression qui résonnait le mépris, le mépris intertribal. Il

faut encore se représenter ces esclaves sexuels, sous pression, dans les camps et champs de chefs coutumiers ; ces esclaves à la chasse obligatoire, privés de parole, de volonté, de droit de paternité et de maternité, de propriété et d'héritage, mourant timidement de la tuberculose aiguë. Il faut toujours se le représenter pour mieux comprendre, cent vingt-deux ans après, la portée incalculable de l'acte que posèrent le Père Cambier et tous ses confrères missionnaires par la suite en envoyant ceux des esclaves qui en étaient capables ou leurs enfants dans les écoles... il faut en même temps se couvrir de honte avant toute critique.

Cependant, placés devant le Maître noir ou blanc, les esclaves, même rachetés, avaient une tare, celle de n'avoir pas toujours les mains propres. Ces anciens esclaves n'avaient aucun parti à faire prévaloir puisqu'ils étaient, dans tous les cas, redevables directement ou indirectement tant à leurs maîtres qu'à leurs bienfaiteurs**.

Rappelons quelques dates importantes pour cette mission : En 1880, naissance de l'école congolaise moderne initiée par l'Eglise Catholique au Bas-Congo dans le cadre de l'évangélisation. La première réalisation sco-

* * La redevabilité était, certes, directe à leurs maîtres avant la délivrance mais indirecte à leurs nouveaux maîtres, les bienfaiteurs, à qui ils rendaient quelques services en guise de reconnaissance, raison pour laquelle ils avaient, dis-je, toujours les mains sales.

laire de l'Etat Indépendant du Congo date de 1890. Il s'agit d'une colonie pour enfants indigènes. L'organisation des premières écoles date de 1906 (écoles des candidats commis de Boma). Des écoles professionnelles annexées aux ateliers de l'Etat sont ouvertes en 1907 à Léopoldville et Stanleyville, en 1908 à Boma. La même année, une école officielle agricole est créée à Eala (Equateur). L'année 1906 marque le début de l'efflorescence de l'enseignement des missionnaires catholique .

Le 26 mai 1906, date de la convention entre le Saint Siège et l'Etat Indépendant du Congo dont trois dispositions sont relatives à l'école. L'une d'elles reconnaît aux missions le droit de fonder les écoles et de les gérer : « chaque établissement de mission s'engage, dans la mesure de ses ressources à créer une école où les indigènes recevront l'instruction. Le programme comportera notamment un enseignement agricole, l'agronomie forestière et un enseignement professionnel pratique de métiers manuels »(4). L'Etat en retour, devant octroyer aux missions des concessions de terre nécessaires-100 hectares cultivables, soit 200-en raison de nécessités à l'œuvre religieuse (Articles 2 et 7).

En 1926, l'Etat voulait, depuis 1919, monopoliser la direction des écoles. Les missions à leur tour plaidaient pour la liberté des écoles catholiques. Ces tractations durèrent six ans. C'est seulement sous l'égide de Monseigneur De Clerq que fut arrêtée cette convention : Reconnaissance par l'Etat de l'enseignement libre au Congo

et appui de l'œuvre missionnaire par l'Etat en subsidiant les écoles. En 1930 fut fondé le Grand Séminaire de Kabwe comme Séminaire Central. N'oublions pas que ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale que l'enseignement colonial s'orienta vers la formation d'une élite par la création des Universités Lovanium (1954) et d'Etat (1956) (7).

En 1932, fut organisée la première Conférence des Ordinaires du Congo, sous la présidence de Monseigneur le Délégué Apostolique à Kinshasa. Parmi les questions traitées se trouvait celle des écoles avec un rapport élaboré et lu par Monseigneur De Clercq. Il avait été recommandé, à la fin, aux frères et sœurs enseignants de maintenir l'unité de travail entre l'Eglise et l'école.

En 1948, création des écoles moyennes en vue de former les subalternes de l'administration du territoire. En 1954, les conventions entre le Saint Siècle et l'Etat Indépendant du Congo sont redéfinies*. La même année on assiste à la création de l'Université Catholique Lovanium à Kinshasa. En 1956, création de l'Université Officielle de Lubumbashi. En 1958, tentative d'unification du programme de l'enseignement primaire et imposition du programme métropolitain à l'ensemble des écoles congolaises ; programme qui fut concrétisé seulement en 1961. En 1962, introduction de l'enseignement fonctionnel te-

* L'Etat assume la charge financière, détermine des options et programme d'études, contrôle des entreprises, ... et l'Eglise fournit un directeur religieux et une partie du corps professoral et jouit d'une liberté pour l'organisation pédagogique.

nant compte de besoins de l'enfant congolais*. En 1963, création de l'Université Protestante de Kisangani.

En août 1971, ce fut l'étatisation de l'enseignement Supérieur. En 1974, toutes les conventions antérieures tombent avec l'idéologie du recours à l'authenticité et de la laïcité de l'Etat (8). Les écoles sont désormais à la charge et sous l'unique responsabilité de l'Etat sans aucune collaboration de toute confession religieuse. Le cours de religion est supprimé et remplacé par le cours de formation civique et politique, les enseignants sont libérés de la tutelle catholique jusqu'en 1971, année qui verra surgir de nouvelles conventions entre l'Eglise Catholique et l'Etat. Les protestants et les kimbanguistes ne s'y joignirent qu'un mois plus tard. samedi 26 février 1977, le citoyen Mbulamoko, alors Commissaire d'Etat à l'Education Nationale, réunissait en son Cabinet Monseigneur Yungu (alors Evêque de Tshumbe et Président de la Conférence Episcopale Nationale du Congo) et les guides des Confessions protestantes et Kimbanguistes pour signer la Convention sur la gestion des écoles nationales (9).

** En effet, c'est le même programme de 1961 qui continuait. D'ailleurs, jusqu'avant l'année 2000, aucune réforme importante de l'Enseignement primaire n'avait réussi à s'implanter dans les écoles. Nous assistons plutôt à une édition révisée de ce même programme au moins en ce qui concerne les branches telles : comptage, calcul, lecture, écriture, etc. Au plan d'étude de 1958 qui est à la base du programme de 1962, on a ajouté l'étude du milieu comme point de départ de tout enseignement. Et ceci a été considéré comme une nouveauté dans le programme ; l'on a alors parlé de l'adaptation aux besoins des élèves, parce que chaque milieu a ses propres réalités. Mais, comment cet aspect est-il exploité par les enseignants ? C'est la question la plus importante. Le projet pédagogique dont parle la convention y fait allusion. Mais quelle initiative attendre de l'enseignant peu motivé ?

Dès lors, commencèrent les travaux de la Commission d'Etudes sur la réforme de l'enseignement tant primaire que secondaire souvent faits par les catholiques. Voici la déclaration du citoyen Mukwa Kani, alors Secrétaire Général de l'Union Nationale des Travailleurs Zaïrois (U.N.T.ZA) le 24 mai 1979 : « le paiement du corps enseignant des réseaux conventionnés (Catholique, Protestant et Kimbanguiste) sera retiré du service de l'informatique et confié aux responsables de ces réseaux afin de mettre définitivement un terme aux nombreuses irrégularités constatées dans le paiement des enseignants » (10).

En 1988, compilation d'autres programmes, évaluation a fortiori : celle-ci compare les projets réalisés par rapport aux projets déclarés. L'année 1997 a vu intervenir le programme de l'enseignement du Type 1. Celui du type II et actualisé n'est intervenu qu'en 2000****.

Comme on le voit, l'Eglise du Congo a donc joué un rôle prépondérant dans l'organisation des écoles. Toucher à l'Eglise ou à la religion catholique, en effet, c'est mettre en péril le fragile équilibre du pays.

1.3. AU KASAÏ

Au Kasaï, les agents de l'évangélisation étaient les premiers à sentir la nécessité d'éduquer et d'instruire les

**** Par rapport au type I qui présente à l'enseignant la liste de matières à enseigner, le programme du type II donne, en plus de cette liste, les directives méthodologiques et pédagogiques.

autochtones. La première école du Kasai fut érigée par le R.P. Jules Garmyn à Saint Joseph (Mikalayi) en 1893 qui sera succédé par le Père Auguste De Clerq. Dès lors, les activités scolaires connurent un très large retentissement : en 1912, Hemptinne (Bukonde) et Saint Joseph (Mikalayi) étaient renommés.

Dans ce vicariat apostolique, on connaissait déjà des écoles gardiennes auprès des sœurs (à Hemptinne, à Saint Joseph et à saint Tridon Lusambo) ; des écoles préparatoires dans les villages ; des écoles du soir pour soldats et travailleurs (à Ndemba et à Luebo) ; l'école centrale pour catéchistes (à Lusambo et à Kabinda) ; et enfin 32 écoles primaires dans des missions (3). C'est donc l'Eglise catholique qui fut la première à entreprendre une œuvre de promotion humaine en terre kasaienne à travers le moyen efficace de la scolarisation.

Aujourd'hui, on peut compter autant d'écoles catholiques au Kasai. On parle même de l'Université du Kasai, œuvre qui, selon le discours de Monseigneur Valentin Masengo lors de l'ouverture du campus de Kabinda, couronne l'œuvre évangélisatrice des pères scheutistes au Kasai et qui se situe, selon lui, dans l'axe de l'œuvre salvifique et humanitaire tel que les premiers missionnaires l'avaient tracé : "c'est par la prière que les élèves commencent leur journée, ce sera ainsi par la prière qu'ils la termineront. Après la prière c'est le travail des mains, tra-

vail de l'esprit ***. L'Université du Kasai était subdivisée en trois campus repartis dans les diocèses de Kananga, Kabinda et Tshumbe. Ces campus sont devenus des universités autonomes.

Notons qu'en Afrique, au Congo comme au Kasai, l'implantation des écoles ne fut pas aisée. Elle a dû connaître de dures résistances de la part des autochtones qui voyaient en l'école un grand obstacle à la tradition et une porte à l'esclavagisme. Voilà pourquoi certains milieux n'envoyèrent à l'école qu'esclaves et orphelins. Ceci est à la base du drame social que nous vivons aujourd'hui : les soi-disant "esclaves" d'autrefois sont devenus les "maîtres" d'aujourd'hui, et vice versa. C'est là l'œuvre missionnaire, la merveille de Dieu.

Le cas le plus notoire est celui de Mwana Shimbi, enfant gâté de la cour du Chef Lumpungu chez les Basongye. Suite aux relations de ce Chef avec les blancs, ces derniers décident de lui faire un cadeau précieux en faisant étudier un de ses fils. Mais au lieu de leur proposer un de ses fils, le Chef Lumpungu leur présente un fils de sa cour. Mwana Shimbi sera envoyé en Belgique où il terminera ses études à l'Athénée d'Ixelles.

De retour au Congo, Mwana Shimbi qui, par surcroît s'était marié à une blanche, occupe le poste de Chef de gare dans l'administration coloniale locale ; poste qu'il

* A. DE CLERQ, cité par Monseigneur Valentin MASENGO lors de son allocution à l'ouverture de l'Université du Kasai, campus de Kabinda, Messe de l'Esprit.

abandonnera après un temps pour s'adonner à ses activités commerciales. Pour opposer la vérité à l'erreur, Mwana Shimbi demandera à Lumpungu de quitter Kabinda et de rejoindre son milieu naturel, arguant que le temps que Lumpungu avait passé à Kabinda suffisait pour compenser la facture de tous les services qu'il avait rendus comme allié de Mwaana Mboo Kankieza, Chef de Ben'ekiyi, Lumpungu étant muikalebue. Mwana Shimbi était, par ailleurs, convaincu que le règne de Lumpungu sur les ben 'ekiyi et les belande, loin d'être de nature coutumière, était plutôt un règne de fait. A cet effet, Lumpungu formule sa plainte contre Muana Shimbi qui sera relégué après tout à l'Union Minière du Haut-Katanga (U.M.H.K) afin de laisser libre champ au chef sans toutefois lui accorder la chance de proposer un autre candidat pour les études. Nous y revenons.

Cette leçon ne pouvait guère laisser dans l'indifférence. L'école est désormais comprise comme lieu d'éducation si pas de formation des collaborateurs de nouveaux maîtres. C'est alors qu'elle commence à attirer des foules. Les égards qu'a l'homme blanc envers les élèves stimulent les parents à y envoyer leurs enfants avec le concours des anciens catéchistes. Par ailleurs, le réseau des écoles s'étendait, permettant de diminuer les distances à parcourir.

Malheureusement, cette extension ne se limite qu'en troisième primaire pour beaucoup de milieux. Des raisons sont multiples : pas assez d'enseignants compétents pour les classes supérieures, la C.C.C. et les autres

compagnies cotonnières craignent de perdre la main d'œuvre agricole. Quoi d'étonnant ?

Pour opposer la vérité à l'erreur, avons-nous dit, Mwana Shimbi demandera à Lumpungu de quitter Kabinda et de rejoindre son milieu naturel, arguant que le temps que Lumpungu avait passé à Kabinda suffisait pour compenser la facture de tous les services qu'il avait rendus comme allié de Mwaana Mboo Kankieza, Chef de Ben'ekiyi, Lumpungu étant muikalebue. Ainsi convient-il de nous demander : après sa brillante intervention auprès de Mwaana Mboo Kankieza **, Lumpungu avait-il refusé de rentrer chez lui ? Voici ce que rapporte Dibwe dia Mwembu :

« Le moment venu, le Chef Mwaana Kankieza récompensa son hôte en plusieurs présents dont, entre autres, hommes et femmes. Lumpungu prit le chemin de retour vers chez lui à Kamana. Malheureusement, il fut attaqué par les Bena milembwe (une autre souche du clan Ben'Eki que Lumpungu est venu combattre) aux environs du village Kabaa et dépouillé donc de tout son butin ch-

**Lumpungu était arrivé à Kabinda sous invitation du chef Mwaana Mboo Kankieza en conflit avec les bena Nsapu Nsapu. Ce groupe qui n'était pas constitué seulement du clan Nsapu, était composé de fuyitifs de diverses tribus, principalement les basanga et les b'ekiyi ayant émigré forcément depuis 1888. Monsieur Nsapu Nsapu avait été lui-même un "Lieutenant" du Chef Mpanya Mutombo.

rement acquis. Lumpungu ne pouvait pas rentrer chez lui les mains bredouilles, après tous les sacrifices consentis. Il décida de retourner chez Mwaana Mboo Kankiesa pour lui demander de résider d'abord sur ses terres... » (11).

Cette version laisse surgir deux questions de taille : les Bena Milembwe sont-ils réellement une souche de Ben'ekiy ? Lumpungu Kawumbu, le redoutable, était-il capable de se laisser dépouillé de ses biens chèrement acquis ? Pourquoi les Bena Milembwe avaient-ils attaqué le Chef Lumpungu ? Voici la version que nous donne Nyongonyi Kitengye Dipumba né en 1929 :

« Le Chef Lumpungu aimait recevoir des tributs de tous les peuples songye. Il envoyait ses milices munis de deux lances qu'ils piquaient dans des parcelles ou aux murs des maisons ciblées. Ces dernières étaient obligées, le lendemain, de ramener auprès du Chef Lumpungu les lances ainsi que Mpika mukaji et Mpika mulumu (esclave femme et esclave homme qui pouvaient être compensés par les produits en nature).

Les Bena Milembwe qui voyaient de mauvaise augure cette pratique ne remboursaient ni lances ni esclaves. Ce que le Chef Lumpungu, ne pouvait jamais tolé-

rer au vu de son renom. Il quitta Kabinda et vint, cette fois-là, s'installer à Kabaa Nkongolo, village voisin de Bena Milembwe afin de mieux imposer son pouvoir sur ces derniers.

En guerrier rodé, Lumpungu s'entendit avec le Chef Kasongo Nyembo chez les Baluba lolo afin d'exterminer les Bena Milembwe qu'il considérait non loyaux à son pouvoir. Lumpungu et Kasongo Nyembo élaborèrent un plan d'attaque, se munirent des armes et se donnèrent des consignes. Le Chef Lumpungu avait demandé, en effet, au Chef Kasongo Nyembo de lui envoyer des émissaires au jour j afin de déclencher ladite attaque, lui à l'Ouest et Kasongo Nyembo à l'Est.

Cependant, le signe indien de programmeurs de cet affreux plan fut brisé. Il arriva donc, pendant qu'ils se chauffaient un certain matin à Bena Kabangu, grand village d'alors, les Bena Milembwe aperçurent deux hommes de passage en direction de Kabinda. Interrogés au sujet du motif de leur voyage, ces derniers finirent par déclarer qu'ils avaient été délégués de la part du Chef Kasongo Nyembo signifier au Chef Lumpungu qu'il était fin

prêt pour l'attaque programmée contre les Bena Milembwe.

Sur ces mots, les Bena Milembwe tuèrent l'un, arrachèrent les oreilles de l'autre qu'ils expédièrent au Chef Kasongo Nyembo en ces termes : 'Dites au Chef Kasongo Nyembo que Milembwe ya Nguba Nsangwa ibadile bionyi bia Nkole na Kitengye Kwibwe ta ilambula' (milembwe, fils de Nguba Nsangwa avait bouffé les tributs des Chefs Nkole et Kitengye Kwibwe sans rien offrir). En effet, les Bena Milembwe ne répondaient au pouvoir de personne dans la région, qu'il s'agisse du Chef Nkole chez les Ben'ekiy que Kitengye Kwibwe chez les bekalebwe.

*Dès lors, les Bena Milembwe se déterminèrent d'attaquer le Chef Lumpungu à Kabaa Nkongolo avant que l'émissaire n'arrive chez Kasongo Nyembo**. Ils arrivèrent au village de Mbele, traversèrent la rivière Kalombo à laquelle ils adjoignirent le nom de Bwanga. Le Chef Lumpungu fut surpris, il n'avait pas été heureux de*

* * L'attaque commence souvent par l'insulte, chacun traite l'autre de viande à croquer, lançant en l'aire des poignets de sable, symbole du dispersement prochain des ennemis.

l'issue de cette guerre. Néanmoins, il en était sorti assez impressionnant par sa réaction. En guerrier expérimenté, il riposta et fit périr nombreux d'entre eux dans la rivière Kalombo buanga.

Dans leur détermination, les Bena Milembwe réussirent, cependant, à massacrer ses milices, ravirent tous les butins de guerre, dépouillèrent le Chef Lumpungu de tous ses biens, le délogèrent de Kabaa Nkongolo et le ramenèrent jusqu' à Kabinda mains bredouilles. Lumpungu qui n'avait aucune intention de rester à Kabinda mais plutôt à Kamana s'y vit contraint, car il ne pouvait se rendre à Kamana mains bredouilles.

Prêts à être mécréants, les Bena Milembwe, à leur retour, se dirigèrent vers l'Est et attaquèrent leurs voisins complices de leur sort. C'est l'origine de la terrible et regrettable guerre historique entre les Baluba et les Bena Milembwe». Ces deux peuples qui, pourtant, vivaient en harmonie n'ont cessé, depuis lors, de s'affronter jusqu' à nos jours sans envisager aucune alliance de paix.*

* Qu'il nous soit permis de vous épargner de détails sur cette guerre qui s'est transformée en véritable conquête.

Cinquante ans sans nouvelle

*Me voici aujourd'hui au mont des escaliers,
Où rien ne m'échappe au sommet des manguiers,
Chaque oiseau qui se pose sur les branches,
Est attiré par la lumière perçante.*

*Mon vif ami, cinquante ans sans nouvelle,
Une éternité sans sommeil ;
Ce qui montre l'indifférence des jumelles,
Qui tournent la molette des jumelles**

*Tu sais ! Pour les réconcilier,
Il faudra des cérémonies,
Garnissant la cruche des héritiers ;
Parfois ça vous coûte de l'insomnie.*

*Voici mon offrande du jubilé,
Imbibée de capillarité,
Sans que je n'aie craché,
La dernière de quatre vérités.*

*Que vienne donc en mémorial
Douce parole du cérémonial
Remplir d'énergies vitales
Les témoins de ce festival*

Abbé André Ndala

* Lunettes permettant d'observer un objet lointain

Chapitre II : L'EXPANSION DES ECOLES AVANT LE VICARIAT DE KABINDA (1911 à 1952)

L'expansion des écoles à cette période est tributaire de la politique évangélicatrice transversale : ce sont de grands centres de Missions qui étaient fondées surtout dans les milieux dits 'agricoles', loin de centres d'exploitation minière, de rails...considérés selon la philosophie du moment comme "la grande Babylone" dont il fallait éloigner les néophytes dans la foi, qui connaissent une scolarisation plus ou moins importante. Les difficultés de choix de terrain et de langue n'entravèrent en rien l'option levée au départ : créer les écoles de métiers et scolariser, d'abord, les fils de chefs et de notables en vue d'arracher leur confiance.

II.1. LE DEBUT DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE (1911)

II.1.1. Cadre historico-géographique

Kabinda était, à la fois, le Chef-lieu du Territoire et du district du même nom. Il était considéré, à l'époque, comme une ville administrative et commerciale dans la région. On savait voir certaines institutions telles la Mission catholique, les écoles des Frères de la Charité, une compagnie de la force publique. La cité de Kabinda était

composée principalement de Basongye (Haut-Kabinda), de Baluba (Kamukungu) et d'anciens combattants (Bunduki). Ce pays de Basongye et de Baluba était immense mais peu peuplé et moins évangélisé jusqu'en 1935. La majorité de la population catholique du territoire se situait chez les Baluba. Ceux-ci furent détachés de Kabinda en 1940 quand fut fondée la Mission de Katombe.

Le terme Kabinda serait un substantif irrégulier du verbe primitif "kuyambula" par lequel se qualifiaient les actions des milices du guerrier Lumpungu. Ce dernier ayant lui-même été l'un des principaux aides du Célèbre Ngongo Luteete, tous deux, au service des arabes⁽¹²⁾. Kuyambula donnera naissance au verbe "kuyimbula"; c'est-à-dire, récolter, cueillir, moissonner...*

Notons que Jusqu'au 1^{er} janvier 1949, le District de Kabinda comprenait six territoires avec une population totale de 670.583 habitants (tout âge et catégorie confondus) :

<i>Territoires</i>	<i>Chefs-Lieux</i>
- Tshofa	Tshofa
- Kabinda	Kabinda
- Baluba	Tshilenge
- Kanda-Kanda	Kanda-Kanda
- Dibaya	Dibaya

* L'opinion populaire a toujours pensé que Kabinda proviendrait du verbe "Kubinda" qui signifie prohiber, empêcher, condamner, enclorre, enclaver. Pour d'autres, Kabinda serait le nom du premier campagnard répondant au nom de Ngoyi Kabinda qui avait occupé le milieu.

- Luiza

Luiza (6).

Aujourd'hui, le District de Kabinda est, sur le plan administratif limité : au Nord, par les districts de Sankuru et la Province de Manyema ; au Sud, par les Districts du Haut Lomami et de Lualaba ; à l'Ouest, par le District de Tshilenge ; à l'Est, par le District de Tanganyika. Sa population appartient principalement aux cinq ethnies qui le composent, à savoir :

L'Ethnie Songye : prend les deux tiers de la Zone de Kabinda et l'entièreté de la Zone de Lubao;

L'Ethnie Luba : vit dans les zones rurales de Ngandajika, Kabinda, Kamiji et Muene Ditu ;

L'Ethnie Kanyoka : occupe une partie de la Zone rurale de Ngandajika, l'entièreté de deux collectivités- Chefferies de Mulundu et Katshisungu et la Collectivité de Kandakanda dans la Zone de Muene Ditu ;

L'Ethnie Kete : couvre la Collectivité de Luekeshi dans la Zone rurale de Kanji ;

L'Ethnie Lunda : se trouve dans la Collectivité- Chefferie de Kanintshina dans la Zone rurale de Muene Ditu.

La ville est construite sur un relief obliquité, elle est colorée en manguiers sempervirents, stratifiés dont les cimes forment la canopée qui obscurcit les avenues. Ces manguiers très généreux ont donné, au fil du temps, la fierté à ses habitants d'être nourris par la Providence. On sait voir, sur ce mont verdoyant, la beauté de ses voiries

sablonneuses, ombragées et bordées d'euphorbes au parfum de latex. Deux groupes linguistiques caractérisent le milieu : le "kikabinda*" et le "kikalebwe". La plupart de gens vivent du commerce domestique. Comme partout ailleurs, les habitants de kabinda n'échappent pas au courant des églises de réveil. Pas d'exportation ni de stock important en produits vivriers. Les banlieues qui entourent le centre-ville sont pleines de bicoques. Beaucoup de familles vivent dans la désuétude et se contentent moyennement d'un seul repas le jour.

II.1.2. Quelques difficultés

Les écoles conventionnées catholiques à Kabinda trouvent leur origine avec l'arrivée de trois Frères de la Charité de Gand à Lusambo vers 1910. Il s'agit, notamment, de frères Marcolin, Hilarin et Maurin. Ceux-ci avaient pour but principal, d'évangéliser et de développer le milieu par l'enseignement. Voilà pourquoi ils commencèrent par créer des écoles des métiers.

Les Frères séjournèrent d'abord à Lusambo jusqu'au 2 février 1913, date où ils piétinèrent le sol kabindais, après avoir connu quelques difficultés sur le choix de terrain face au Chef Lumpungu qui exigeait de l'argent avant leur installation sur la colline de Lubatshi, terrain que le Père Cambier avait déjà choisi. A leur arrivée, les frères occupèrent provisoirement un magasin de

* Le kabindais ou le "kikabinda" n'est autre que le mélange de trois dialectes, à savoir, le kin'ekiyi, le kilande le kina milembwe et le kikalebwe.

l'Etat en attendant l'achèvement d'une bicoque de confort sur ladite colline où ils n'habiteront que le 25 mai 1913.

Le litige avec le Chef Lumpungu fut tranché par le Ministre Renkin dans sa lettre officielle adressée au Gouverneur du Katanga le 7 avril 1913 où il demandait que les constructions soient achevées dans un délai d'un an.* Mais aussitôt intervint la première guerre mondiale qui bloqua tous les travaux jusqu'en 1918. En effet, le Chef Lumpungu n'était pas très favorable à l'avènement de la scolarisation des enfants qui, selon lui, seraient totalement engagés au service du Blanc, voleur des minerais. A ce sujet, Dibwe dia Mwembu rapporte :

« Kamanda était sage, il avait pensé à la scolarisation des enfants. Son père n'avait jamais voulu que les enfants du village étudient, il disait ceci : il ne faut pas amener les enfants à l'école, parce que les Blancs vont leur apprendre à voler, ils seront voleurs comme les Blancs sont en train de voler les richesses de notre pays pour les envoyer chez eux »
(11).

En outre, les Frères se buttèrent au problème du choix de la langue liturgique entre le kisongye et le ciluba. Dans une discussion qui opposait les prosongye aux proluba, ils arrivèrent même à se bousculer. Les prosong-

* Pour cet élément, lire le Diaire du Frère Jean Kalonda.

gye furent immédiatement renvoyés à Lusambo d'où ils étaient venus. En effet, la plupart de missionnaires avaient plus de facilité et de maîtrise du ciluba depuis Mikalayi. C'est ainsi que, le ciluba fut imposé dans toutes les écoles et en liturgie sur toute l'étendue des missions catholiques. C'est le début de l'apparente conviction qui se nourrit auprès de nombreuses personnes ; conviction selon laquelle la langue Songye est un dialecte du ciluba. Ceci reste historiquement faux, car la présence du ciluba chez les songye est liée à la personne du missionnaire catholique. Dans le territoire de Lubao et d'autres paroisses comme Tshofa, Bawunga, Kisengwa et Haa le ciluba y est pratiquement inconnu, sauf par les jeunes commerçants.

II.1.3. Le recrutement des candidats au postulat de Frères de la Charité

Huit ans après leur installation définitive à Kabinda, soit en 1922, les Frères de la Charité recrutent deux candidats pour le postulat qu'ils envoient à leur maison-mère de Gand où ils feront leur formation jusqu'aux vœux de religion. Parmi les deux, se trouvait le Frère Charles Kalonda à qui l'on reconnaît le titre d'Aîné parmi les Frères autochtones.

Ce geste suscita beaucoup d'admiration chez les jeunes élèves qui commencèrent à en prendre goût. Cependant, pour des raisons d'ordre idéologique, les frères se dirent de ne plus continuer cette tâche. En effet, il était encore difficile d'estimer à l'époque qu'un autoch-

tone puisse réellement transcender sa culture et accéder sincèrement à la vie consacrée, surtout pas au ministère sacerdotal et, moins encore, à l'épiscopat. On savait bien voir les conséquences d'une telle décision dans l'écart d'âge entre le Frère Charles et ses petits-fils qui le suivront très longtemps après.

II.1.4. La difficile cohabitation entre catholiques et protestants

Les missions protestantes : Mitombe au Nord, Kipusha à l'Est, Katende au Nord-est au-delà de la Lomami et Mutengwa, au Sud-est dans le Secteur de Kalandia, étendaient leur sphère d'influence. Mais aucune d'elles ne travaillaient activement. Au point de vue scolaire et de l'enseignement religieux, elles étaient très faibles. Toutefois, elles créaient dans leurs zones d'influence, et cela de nos jours, une atmosphère et une hostilité qui ne manquaient pas de causer d'ennuis à l'Eglise catholique. Le protestantisme n'était pas seulement contre le catholicisme mais aussi et surtout contre tout ce que ce celui-ci représentait dans la région. Le Révérend Johnstone de Kipusha s'était, depuis la nuit de temps, occupé uniquement à traduire la Bible en langue locale (Kiofwe).

Ces missions exploitaient l'emploi du kiofwe contre l'emploi du ciluba chez les catholiques. Voilà pourquoi ils ont rencontré et obtenu, sans argent, une compréhension et une sympathie tout à fait facile. Les catholiques, champion de la CARITAS, s'approchaient, par contre, les

pauvres, les plus démunis et tous les désœuvrés ou handicapés physiques en qui ils voulaient susciter une lueur d'espoir, soit par la création de l'emploi, soit par l'instruction ou encore, par les soins médicaux, devenant, par ce fait, un missionnaire populaire, aussi le plus exposé.

Cependant, sans rien changer à l'emploi du ciluba pour l'enseignement religieux et scolaire, les catholiques opposaient à l'effet du protestant quelques écrits dans la langue luba comme le Catéchisme ka bena kristo où il pouvait exposer quelques passages de l'Écriture ou de l'Histoire Sainte avec le principe selon lequel : « Kubala mikanda ya babuludianganyi ne kumvua maalu adibo balongeesha bantu kudi njiu munene wa dijimija diitabuja dilelela »*. Ceci n'était pas seulement un principe mais aussi un slogan avec toutes ses conséquences (13). Dans les villages, on savait suivre certaines chansons anti protestants.*

Les protestants se distinguaient, par ailleurs, par des prêches matinales dans les villages, véhiculant l'Évangile de la facilité* opposé à l'Évangile de la croix

* Lire les écrits des protestants et écouter leur enseignement est un grand danger contre la vraie foi.

* Ntwa kulonga kalasa, kalasa ka ba mishonyi ka ba mwamwamwamwa ku meso. Anka kwetu kwa ya mumpé kwa nkitanga nkunamanga nafunda mudina binoo (je ne peux pas étudier dans les écoles protestantes où l'on étudie les yeux à moitié fermés. Mieux vaut plutôt étudier chez les catholiques où l'on s'agenouille avant de faire le signe de croix).

* Selon cet évangile, il faut croire en Jésus comme Messie et Sauveur pour devenir riche et heureux, triompher sur ses ennemis et sur les sorciers.

chez les catholiques. Ils insistaient particulièrement sur le purisme, pendant que les catholiques accordaient plus d'importance à la charité et au développement du milieu. Pour les protestants, les maux tels que le chômage, la pauvreté et bien d'autres maladies étaient les produits de mauvais sort dont les auteurs étaient nos proches voisins et qu'ils devraient retourner à leurs expéditeurs, les sorciers. Ainsi, prêcher sans se référer à la sorcellerie équivaut, pour un protestant, à une cible ratée. Ce que le catholicisme reproche au protestantisme se résume en ces quelques mots : le missionnaire protestant a trouvé l'homme sous l'arbre, lui a prêché l'Évangile du salut sans se soucier aucunement de ses conditions de vie.

La méthodologie catholique était l'application des décisions de l'Assemblée des Ordinaires du Congo qui eut lieu à Kisantu le 01 juillet 1919. Deux questions y furent traitées, à savoir : le progrès du protestantisme et les leçons à en tirer pour l'apostolat d'une part ; et d'autre part, le projet de convention avec l'État au sujet des écoles.

Au sujet du premier problème, il fut décidé de multiplier les postes de Missions, les écoles rurales, d'éditer les livres et périodiques, d'organiser le service médical ; enfin, tâcher d'obtenir des congrégations religieuses un plus grand nombre de missionnaires. Le projet de convention avec l'État au sujet des écoles fut remis sine die.

A cette période, le Vicariat Apostolique du Kasai n'avait que 17 postes de missions, à savoir: Luluabourg

Saint Joseph 1891, Mérode-Salvator 1894, Saint Tridon 1895, Hemptinne Saint Benoit 1897, Tielen Saint Jacques 1898, Lusambo, Ndemba et Mushenge 1907, Luebo et Kanzenze 1908, Tshumbe 1910, Kabinda 1913, Katende et Katoka 1914, Lodja et Lubefu 1915, Ndekesha 1917 auxquelles allait s'ajouter Mayi-Munene en décembre 1919 (5), tous, sous la direction de Monseigneur De Clercq jusqu'en 1938, année où il rentrera en Belgique atteint d'une maladie incurable. Il sied de noter que les postes de missions de Tshumbe, Lodja et Lubefu appartiendront en 1936 à la Préfecture Apostolique de Tshumbe.

Au-delà de ces luttes, tout nouveau missionnaire, qu'il ait été protestant ou catholique, devrait recevoir des conseils sages et pratiques sur l'âme noire, les us et coutumes locales ainsi qu'une vue nette sur le travail de l'évangélisation, sur ses besoins et ses dangers. Ils avaient, en outre, une même vue sur l'objet de la mission, à savoir, l'annonce de Jésus-Christ, Fils de Dieu et Sauveur de l'humanité.

II.2. LA FONDATION DES ECOLES AVANT LE VICARIAT DE KABINDA

II.2.1. Institut professionnel Saint Bernard (1912)

A la demande du Roi des Belges, un groupe de cinq frères de la Charité part d'Anvers le 17 février 1912 à destination de Kabinda pour y fonder un groupe scolaire

officiel congrégationiste, composé d'une école primaire et d'une école professionnelle. Après toutes les installations, les frères ouvrent l'école professionnelle avec deux sections, bois et fer tout en étudiant la possibilité d'une section de poterie, tuile et dalles. Ce projet fut réalisé au grand plaisir de la population avant janvier 1920. C'est alors seulement que les frères pensèrent à y adjoindre l'atelier de couture et de cordonnerie qui fut supprimé une douzaine d'années plus tard. En ce moment, la Province comptait deux écoles professionnelles, celle de Lusambo (1911) et l'autre de Kabinda (1912). L'on procéda ainsi vers l'année 1938 à la suppression progressive des sections bois et fer.

Les frères arriveront, par la suite, à ouvrir une l'Ecole d'Apprentissage Artisanale, section bois. Ses premiers lauréats obtiennent leurs certificats d'apprentis menuisiers le 26 novembre 1952. Elle s'appellera vers les années 1963-1964, Ecole d'Apprentissage Artisanale Saint Bernard (E.A.A. Saint Bernard). Saint Bernard fut converti en l'Institut Professionnel Kintu Kimune, section bois quatre ans, option : menuiserie ébénisterie en 1971. En 1978 l'Institut s'appellera Institut Kifulo.

L'implantation de l'IPRO-Kifulo a eu un impact positif sur notre population : Si les ressortissants ne sont pas engagés sur place ou ailleurs, ils s'installent eux-mêmes en montant de petits ateliers avec les outils que leur fournit la congrégation des frères pour répondre à leurs besoins et à ceux de la population.

II.2.2. Ecole primaire Saint Ambroise (1912)

Le 8 mars 1912, une Ordonnance du Vice – Gouverneur de Katanga, Monsieur Malfiet, décida de créer une école primaire et une autre professionnelle à Kabin-da : le Père Cambier choisit, pour leur installation, la colline de Lubatshi*. Cependant, il connut, comme nous l'avons déjà signalé, quelques difficultés de la part du chef Lumpungu qui exigeait de l'argent pour libérer le terrain. Ce litige va durer une année avant d'être tranché par le Ministre Renkin dans sa lettre officielle adressée au Gouverneur du Katanga le 7 avril 1913 où il exigeait que l'école soit construite sur le terrain choisi par les frères dans le délai d'une année. Mais aussitôt intervint la guerre de 1914 qui bloqua toutes les constructions.

Notons que le Chef Lumpungu était stratège : il savait quand imposer et quand ménager ses relations avec l'homme blanc. Ce dernier, cependant, le prenait pour un ivrogne. Dans sa lettre dont l'objet est " Excès alcoolique du Chef Lumpungu" du 28 septembre 1918 à Monsieur le Commissaire de District, le Père Samain écrit :

« Ce matin vers 10H00', le Chef Lumpungu s'est présenté au Parquet. Il était manifestement en état d'ivresse. Il ne m'a tenu que de propos incohérents et je l'ai vu partir en titubant. Or, comme le Chef

* Petite localité qui se trouvait à l'endroit où sont les Frères de la Charité aujourd'hui.

était déjà venu me voir vers 09H00' et que j'avais constaté à ce moment qu'il était de sang-froid, j'ai dû en conclure que ce n'était pas en son village qu'il s'était enivré. Je n'ai pas besoin de vous dire combien il serait regrettable que ce chef prenne l'habitude de se livrer à des excès alcooliques. Qu'il me suffise de vous rappeler qu'il y a quelques mois le Parquet eut à s'occuper de diverses scènes scandaleuses survenues entre Lumpungu et les Européens. Ces fameux incidents n'auraient certes pu se produire si certains Européens n'ont pas contribué à favoriser les penchants alcooliques du Chef Lumpungu ».

Pour atteindre leur objectif, celui de la colonisation, les européens s'étaient fixés une ligne de conduite vis-à-vis de Lumpungu qui leur était, certes, incontournable. Dibwe dia Mwembu en parle dans son livre précité: « Ne pas l'inquiéter avec des affaires de minime importance. Tolérer ses excès d'humeur, mais sévir avec rigueur contre les sujets qu'il emploierait ou protégerait pour tenter de réorganiser son ancien empire ». Dibwe dia Mwembu continue : « Voici comment le Commissaire de district Adjoint, Paul Ordon rapporte les faits : 'M. Allard partit alors dans une charge à fond contre l'Etat qui laisse faire à un ivrogne tout ce qui lui passe par la tête, au plus grand détriment des particuliers'. 'Je l'ai alors poliment

prié de se taire ou de sortir, n'admettant pas qu'il critiquât devant moi la politique suivie par le gouvernement à l'égard des indigènes' » (11).

Les frères ne s'installèrent effectivement et définitivement à Kabinda que le 15 mai 1913. Le 12 avril 1915 furent ouvertes les deux premières classes pour l'école professionnelle avec onze élèves et trente-quatre autres envoyés par le Chef Lumpungu. Le 14 janvier 1918 furent ouverts des ateliers pour menuiserie avec huit élèves, suivis par l'atelier de couture en janvier 1920. En août 1925, arrivait le Prince Léopold qui visita l'école*. Deux ans après, ce fut la visite de Monsieur Romain, alors Inspecteur d'Etat. A partir de 1936, ce fut la suppression progressive des sections bois et fer. En effet, l'Etat avait jugé bon de n'avoir qu'une seule école professionnelle par province.

Jusqu'alors, le diocèse de Kabinda ne connaissait que les écoles des frères de la charité installés à Lusambo (Saint Trudon) depuis 1911 et qui arrivèrent à Kabinda le 2 février 1913. Joseph Keerbergen mentionne à ce propos: « Les écoles professionnelles de Lusambo et de Kabinda étaient destinées à rendre de très grands services à la communauté humaine du Kasai et du pays entier. Au cours des années après 1925, nous les verrons prendre de l'extension et délivrer un nombre toujours croissant de diplômés. Grand est le mérite des frères de

* Historique de la Maison Saint Ambroise, Kintu Kimune de Kabinda, **Diaire du Frère Jean**. D'après le Frère, c'est en cette année que le peuple kabindais vit rouler, pour sa première fois, une voiture sur son sol.

la Charité qui y ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour l'éducation et la formation de tant de jeunes »(14).

D'après les statistiques, Kintu Kimune aurait déjà hébergé dans ses murs plus de 92,849 élèves. Au début, l'école n'avait que deux bâtiments en tuiles. En 1968, grâce à l'intervention du Feu Président Mobutu, les frères réussirent, non seulement à couvrir tout le toit de tôles mais aussi à ajouter certaines unités.

II.2.3. L'école primaire Saint Martin (1913)

Après leur installation à Kabinda, les frères vont très vite éprouver le besoin d'avoir un prêtre qui s'occuperait de la sanctification de milieux scolarisés. C'est dans cet objectif que le Révérend Père Al Samain et ses compagnons viendront s'installer à côté des frères où ils fondent la mission Saint Martin. Ils créent à la longue une école primaire. L'école primaire Saint Martin est donc l'œuvre de pères missionnaires (Scheustistes) venus s'installer à Kabinda. Les pères construiront deux grands bâtiments dont, un bureau et un dépôt.

L'école a connu trois appellations dont E.P. Saint Martin, EPA Shabana, EPA Nambuile.

II.2.4. Un centre pratique d'agriculture à Kabinda (1935)

L'importance attachée à la question agricole par Monsieur le Ministre des Colonies était telle qu'il était décidé à prendre des mesures de rigueur contre les écoles

qui, là où c'était possible, n'enseigneraient pas l'agriculture. Ces écoles s'exposaient à être privées de tout subside.

Les parents, en général, s'y étaient opposés. Certains parce qu'ils considéraient qu'ils auraient pu employer plus utilement leurs enfants pendant le temps consacré à ces exercices ; d'autres, parce qu'ils estimaient que l'école ne pouvait avoir d'utilité que si elle arrachait leurs enfants au dur travail de la terre et leur réservait un avenir meilleur que celui du paysan. Les éducateurs devaient donc s'attacher à montrer que ces heures consacrées aux exercices agricoles n'étaient pas perdues et que l'agriculture pouvait bien, en se perfectionnant, donner de l'aisance aux paysans sans les détacher du sol naturel. D'où le slogan : « Tudime, tumune ne tuneme » (l'agro-pastorale honorent l'être humain) qui était chanté et qui continue à l'être jusqu'à aujourd'hui dans la région.

La section agricole commença en mai 1935. Son but principal était de former des moniteurs cotonniers. Après aménagement du terrain, les élèves bâtirent une ferme modèle comprenant les bâtiments nécessaires pour l'élevage du petit bétail, une grange pour les récoltes, une maison d'habitation pour un moniteur et un dortoir. Trois hectares furent défrichés et l'on produisit les plantes vivrières ainsi que du coton. L'école fut supprimée le 7 août 1938 par une lettre de son Excellence Monseigneur Demol, lettre conçue en ces termes : « Selon l'accord avec le Gouvernement, l'école agricole de

Kabinda sera supprimée immédiatement : l'affaire est ainsi réglée définitivement pour nous ... ».

II.2.5. Une école primaire pour garçons à Tshofa Saint François (1940)

L'école de Tshofa a été construite, en grande partie, grâce à une souscription ouverte par Monsieur Alain Buana Nshimba et dont les fonds ont été fournis par les particuliers : la mission, la C.C.C., l'U.M., la C.B.A., etc., l'Etat se limitait à surveiller les travaux. Les bancs ont été fabriqués dans la menuiserie du poste avec du bois payé par la mission.

En 1940, deux locaux en briques cuites furent annexés aux bâtiments existants depuis longtemps, on y ajouta un bureau et une chambre pour le Père. En 1951 l'on entame la construction de deux bâtiments scolaires de six classes (premier et deuxième degrés) et de deux autres bâtiments pour l'internat. Ces travaux dureront deux ans environ.

A la place actuelle de Kiamb'Eshimba se trouvait une école primaire Saint François pour les garçons. Kiamb'Eshimba n'arrivera que fort tard en 1968, avec comme premier préfet, la sœur Jeanne d'Arc, une dominicaine de Fichermont. C'est suite au développement progressif de Kiamb'Eshimba que l'école primaire Saint François sera transférée à la cité de Tshofa, tandis que l'école primaire des filles « Sainte Marguerite » devenait une école mixte afin de permettre aux enfants de la mis-

sion et des environs de continuer à étudier sur place. Donc, l'Institut Kiamb'Eshimba fonctionne dans les anciens bâtiments de Tutu'a Bantu, ex Saint François. C'est Sainte Marguerite qui s'appellera plus tard E.P. Mulombwe quand Saint François deviendra Tutu'a Bantu à la zaïrianisation. Sainte Marguerite occupait auparavant l'actuel bâtiment de Tukukileyi. L'Internat des filles était organisé dans les mêmes bâtiments.

Après la nouvelle construction, Sainte Marguerite occupera le bâtiment actuel de Mulombwe. C'est avec le passage de SECOPE qu'une nouvelle école sera créée pour faire face au nombre croissant d'élèves dû à la réduction des unités des autres écoles de la place. La nouvelle école devait être une école des filles. Le personnel enseignant devait englober au moins deux tiers d'agents du sexe féminin.

II.2.6. Ecole professionnelle pour l'agriculture (1941)

Le 2 février 1941 fut ouverte l'école professionnelle pour l'agriculture (E.P.A.) avec un total de treize élèves. Dans sa lettre au Gouverneur Général, le Père Leuridan écrit : « Comme suite à notre lettre du 19 novembre 1937, j'ai l'honneur de vous faire savoir que, lors de l'organisation d'un centre pratique d'agriculture par les pères de Scheut à Kabinda, les Frères de la Charité ont abandonné leur projet d'une section agricole. » (14).

Toutes ces écoles rendaient de précieux services à la population. Surtout, celles de Lusambo qui avaient le

plus grand nombre d'élèves. Lusambo étant toujours le chef-lieu de la Province jusqu'en décembre 1939 et Kabinda, chef-lieu du district.

II.2.7. Une école pour mulâtres reconnus (1943)

Vers l'année 1943, on parlait déjà de la suppression de l'E.P.A. ; car, on voulait créer une école pour mulâtres. Voici un extrait de la lettre du père Juventin adressée aux parents, alors Supérieur à Kabinda: « J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que sur le désir de son Excellence Monseigneur Demol, Vicaire Apostolique du Haut Kasai, et sur l'avis favorable du gouvernement général du Congo Belge, il a été érigé à Kabinda, district du Sankuru, un internat pour enfants mulâtres reconnus par leurs pères ... » (14). En voici les conditions d'admission : être élevé à l'européenne par la personne qui en a la charge; être destiné à rentrer en Europe avec le père ou être pris à son foyer s'il s'agit d'un résident à demeure ; jouir d'une bonne santé ; être muni d'un certificat médical, d'un certificat de baptême si le père est de la religion catholique. Les conditions une et deux doivent être dûment prouvées par acte de naissance ou document attestant la reconnaissance de l'enfant. Avoir enfin au moins huit ans (14). On totalisa à la fin de l'année 1944, vingt-deux enfants mulâtres.

En 1949, le Gouverneur Provincial, Monsieur Peigneur écrivit une lettre confidentielle au Supérieur frère Lin où il proposait d'assimiler aux européens des mu-

lâtres dignes à tous égards. La nouvelle se répandit et le résultat fut surprenant.

L'école pour mulâtres fut supprimée le 5 juillet 1955 par Monseigneur Kettel. En décembre 1950, on prépara des locaux pour juvenistes car, un juvénat s'ouvrira le 2 janvier 1951 à Lusambo et ne sera implantée à Kabinda que six mois après. Le 11 décembre 1953, l'Assistant frère Oreste entreprit une visite. Pendant son séjour à Kabinda, il décida de supprimer l'internat pour mulâtres et de commencer une école moyenne dont le but était de former les agents du cadre administratif et des futurs dirigeants coutumiers (14).

II.2.8. L'école ménagère post-primaire de Tielen (1949)

En 1949, le FBI accorde à la mission de Tielen les subsides nécessaires pour la construction d'un complexe scolaire comprenant une école de monitrices et une école ménagère post-primaire.

Depuis lors, l'enseignement pour filles dans le vicariat, n'avait cessé de se développer et de se perfectionner, et le nombre de filles dans les écoles avait considérablement augmenté dans toutes les missions. Pour rendre les filles capables de suivre le programme qui se rapprochait très fort du programme des humanités modernes, il avait été prévu, non seulement une classe de sixième, mais aussi une septième préparatoire. Le

nombre sans cesse croissant des élèves exigeait le doublement des classes.

Ce développement extrêmement rapide, imprévu en 1949, eut de bons résultats que les bâtiments suffisaient à peine pour la seule école des monitrices. Il était absolument nécessaire de transférer l'école ménagère de Tielén à Tubeya. Cette école est la seule qui existait dans la partie Sud du vicariat. De cette façon, les constructions de Tielén pouvaient suffire au développement de l'école des monitrices.

II.2.9. Une école primaire pour filles à Kasansa (1950)

La première demande fut adressée au FBI, avec plans et devis, en août 1949 par le Révérend Père Pien. Ces plans et devis avaient été jugés de trop sommaires et renvoyés par les services du gouvernement, suivant la lettre du Gouverneur de Province du 10 janvier 1950.

De nouveaux plans et devis furent donc dressés. Le FBI, de son côté, manifestait son désistement pour cette construction. Cependant, à la demande du Père Pien, le FBI, envoya un Ingénieur architecte pour examiner le dossier. Mais comme la réponse à cette demande se faisait attendre, le Père en profita pour dresser de nouveaux plans, plus modernes et mieux adaptés aux prescriptions sanitaires qui n'étaient pas prévues au départ. L'école fut financée et construite. Le coût global s'élevait à

1.699.000 FC (Francs Congolais un million six cent quatre-vingts dix-neuf mille).

II.2.10. Le Lycée Tuivuleneyi Saint Agnès (1951)

Depuis 1944, les Sœurs dominicaines* avaient écrit à l'Union Minière (U.M.), non pour demander la construction d'une école, mais plutôt obtenir des plaques de cuivre afin de couvrir une école qu'elles auraient voulu construire. Leur lettre avait-elle été mal conçue ou mal interprétée ? En tout cas, elles se trouvaient en voie d'obtenir beaucoup plus qu'elles n'avaient demandé. L'intention de l'Union Minière (UM), en effet, était moins de construire une école que de faire une œuvre sociale chez les Basongye si nombreux et si appréciés à l'Union Minière.

Comme les relations entre l'U.M. et les sociétés cotonnières s'affermisssaient davantage, Monsieur Toussaint demanda que les sociétés cotonnières de la contrée soient touchées de cette affaire et que si elles y mor-daient, il proposerait à l'U.M. d'intervenir pour une bonne part sans, toutefois, en garantir le résultat. Il fut donc décidé que le curé allait consulter, à ce propos, le Commissaire ainsi que monsieur Hartet et Madame Marquet (Administrateur du Territoire). Monsieur Hartet qui, au départ, éprouvait des difficultés de contact avec les sœurs pour des raisons qui lui étaient personnelles, hési-

* Les Sœurs Dominicaines de Fichermont arrivèrent à Kabinda en 1939 en vue de s'occuper de l'Hôpital, mais aussi de l'éducation des filles. On les voit, cependant aujourd'hui, s'occuper uniquement de l'éducation.

ta d'entrer dans ces combines. Marquet, par contre, décida d'en assumer la moitié des frais au cas où l'école se trouverait dans le Secteur C.B.A, l'Union Minière prenant l'autre moitié.

Le projet fut présenté de part et d'autre comme une œuvre sociale de première importance dans la région des Basongye et l'on demanda en retour aux révérendes sœurs de donner un soin tout spécial à la formation morale des jeunes filles et à leur rôle futur de femmes de ménage. Les sœurs débutent dans cette optique avec une école ménagère post-primaire (1951) dont l'objectif était l'éducation familiale.

Pour parer à la carence du personnel féminin dans l'enseignement, l'école ménagère post-primaire sera transformée en école ménagère pédagogique (1957). Elle fut transformée en cycle court coupe-couture. Il s'en suivra à la longue le cycle d'orientation (1961) précédé par une année préparatoire, les humanités pédagogiques (1964), l'école normale (1970) et les humanités techniques (1978).

II.2.11. Ecoles primaires pour filles et garçons à Lu-puta (1952)

L'école avait longtemps fonctionnée dans ses propres bâtiments sans subsides du FBI. Elle comptait quatorze classes pour 603 élèves en nombre toujours croissant. Il fut décidé qu'on élabore un projet adressé au diocèse à ce propos. Vu la somme restreinte prévue pour

le diocèse de Kabinda au B.E., il ne fut possible que de prévoir la construction de quatre classes définitives à Luputa. Les subsides prévus pour cette construction étaient de l'ordre de 1.965.286 FC (Francs Congolais un million neuf cent soixante-cinq mille, deux cent quatre-vingts six). Il fut réduit par le diocèse à une subvention de 252.250 FC (deux cent cinquante-deux mille deux cent cinquante), pour quatre locaux, somme qui n'atteint nullement 80% du devis auquel il avait droit.

A Tulonde, l'école primaire succursale, dépendant du poste de Mission de Luputa, desservi par la Mission Belge du Cœur Immaculé de Marie de Kabinda, pour laquelle un subside de 96.000FC fut accordé par la lettre de Monsieur le Gouverneur du Kasai était aussi construite. Elle comptait trois classes et un dortoir.

Par ailleurs un bâtiment de six classes, avec magasin, salle de visites médicales et installations sanitaires annexes fut érigé pour les garçons sur un budget extraordinaire de 967.184 FC (Francs Congolais neuf cent quatre-vingts sept mille, cent quatre-vingts quatre) en 1957.

Pour construire l'école primaire des garçons à Luputa, la mission belge, Cœur Immaculé de Marie de Kabinda, signa une convention avec certains entrepreneurs prêts à prendre en charge la construction de l'école. Un cahier spécial des charges fut élaboré. Parmi les conditions fixées notons, entre autres :

Article 01 : « L'Entreprise est soumise pour autant qu'il ne soit pas dérogé par le présent "Cahier Spécial des Charges", aux prescriptions du "Cahier Général des Charges", clauses et conditions imposées aux entreprises des travaux, fournitures, etc. approuvé le 10 juin 1937 par le Gouvernement Général de la Colonie du Congo Belge. Avec le seul changement qu'il faut substituer le mot la mission au mot "administration".

Avant l'achèvement de l'école, le vicariat apostolique du Kasaï fut scindé en deux (Kabinda et Lulua-bourg). Ceci posa des difficultés sérieuses quant aux renseignements sur les écoles succursales rattachées à la mission de Luputa qui, désormais devait appartenir au vicariat apostolique de Luluabourg. Depuis des années et sous la direction d'un père de la mission de Tielen, Luputa avait des écoles succursales aux constructions lamentables. La plus grande des écoles succursales comptait cinq cents élèves.

Luputa était un carrefour important, gare d'arrivée et de départ pour le territoire et district de Kabinda, Territoire de Tshofa et pour le paysannat de Ngandajika. Tout laissait prévoir que la population autochtone ainsi que des villages environnants augmentaient considérablement. Même sans augmentation, la population de Luputa elle-même permettait facilement le fonctionnement d'une école de douze classes pour les garçons. Il était donc urgent que l'on achève la construction de l'école pour garçons.

II.3. TABLEAU CHRONOLOGIQUE DES ECOLES AVANT LE VICARIAT DE KABINDA

Années	ECOLES	LIEUX
1911	Ecole Professionnelle Bois et Fer	Lusambo
1912	Ecole Professionnelle Bois et Fer	Kabinda Centre
1912	Institut Professionnel Saint Bernard	Kabinda Centre
1912	Ecole Primaire Saint Ambroise	Kabinda Centre
1913	Ecole Primaire Saint Martin	Kabinda Centre
1918	Atelier pour menuisiers	Kabinda Centre
1920	Atelier de couture	Kabinda Centre
1935	Centre Pratique d'Agriculture	Kabinda Centre
1940	Ecole Primaire Saint François	Tshofa
1941	Ecole Professionnelle pour Agriculture	Kabinda Centre
1943	Ecole pour Mulâtres Reconnus	Kabinda Centre
1949	Ecole Post-Primaire	Tielen
1950	Ecole Pour Filles	Kasansa
1951	Lycée Saint Agnès	Kabinda Centre
1951	Le juvénat	Lusambo et Kabinda Centre

II.4. LA POLITIQUE DE L'EXPANSION DES ECOLES AVANT LE VICARIAT

La lecture de ce tableau nous révèle ce qu'a été la politique de l'expansion des écoles avant l'avènement du Vicariat de Kabinda. Bien que cette liste ne soit pas très exhaustive, il y appert, cependant, que jusqu'en 1951, seuls les grands centres de missions connaissent une scolarisation plus ou moins importante, mais peu d'entre eux disposent d'un enseignement secondaire. Il s'agit, en occurrence, de Lusambo, Kabinda, Tshofa, Tielen, Kasansa etc. Pendant ce temps, la première stratégie était

de scolariser, d'abord, les fils des chefs et des notables en vue d'arracher leur confiance.

Aussi, c'est surtout dans les milieux dits 'agricoles' que les premières Missions étaient fondées, loin de centres d'exploitation minière, de rails...considérés selon la philosophie du moment comme la grande « Babylone » dont il fallait éloigner les néophytes dans la foi ; même les chrétiens en étaient convaincus qu'ils préféreraient, en lieu et place du chemin de fer, les sociétés d'exploitation routière. C'est le cas de sociétés Messagerie Automobile du Sankuru (MAS) et Cotonnière. La plupart des agents d'évangélisation étaient de cet avis sous la houlette de Monseigneur De Clerq. Les avis contraires comme ceux de pères Arthur Dans* à Lusambo, Cordier à Luebo, Bouche à Kabinda demeuraient, sans doute, de moindre importance.

Il a fallu attendre longtemps jusqu' après 1950, pour qu'on se rende compte que cette conviction n'était qu'une pieuse utopie. Fallait-il à ce moment approcher ces sociétés de grandes exploitations qui, davantage s'étaient déjà investies ailleurs ? Certes pas, comme l'explique cette sagesse bantoue. « Quand deux éléphants se battent, ce sont les herbes qui empâtissent », Mikalayi, Lusambo, Kabinda, Kalonda, Katombe, Kasansa, Luebo....ces premières missions chrétiennes au Kassaï qui auraient profi-

* Le Père Arthur Dans fut routier à Kabinda de 1916 à 1934. Il sera remplacé par le Père Gustave Mercenier(1936) qui fondera le poste succursale de Tshofa avec son école complète de 5 années, qui devint plus tard le siège de la Mission.

té de leur position d'ainés restèrent hors-jeu. La MAS et la Cotonnière ne pouvant pas, à elles seules, développer ces missions, l'évangélisation se décida de suivre les chrétiens là où ils étaient : Ilebo, Mweka, Mwena-Ditu, Luputa sur le rail, Mbujimayi, Tshikapa, Ndjokopunda et Luluagare(Kananga) qui sont aujourd'hui les vrais lieux d'attraction. Si l'histoire peut bien exonérer la responsabilité des uns, elle ne tardera pas à cracher sur l'irréalisme des autres.

Chapitre III. LA LUTTE SCOLAIRE ENTRE L'EGLISE ET L'ETAT CONGOLAIS

C'était au prix d'énormes sacrifices que les missionnaires avaient réussi à implanter les écoles dans un milieu où les compétences sociales étaient quasi héréditaires. L'Etat qui était, pourtant, sensé les protéger avait projeté, depuis la première guerre mondiale, de saper l'œuvre scolaire missionnaire. Etait-ce une trahison ? Bien plus, le prélude d'une véritable lutte entre l'Eglise et l'Etat. De part et d'autre, l'heure était aux stratégies.

III.1. L'ECOLE, UN NOUVEAU MODE D'EDUCATION

Quand le Vicariat de Kabinda est fondé en 1953 et mis à la charge de Monseigneur Kettel*, un certain nombre d'écoles avaient déjà vu jour. Mais à quel prix les missionnaires avaient-ils réussi à les implanter ! Jusqu'à l'instauration du Vicariat de Kabinda, les écoles reflétaient toujours un nouveau mode d'éducation de la jeunesse.

* Monseigneur George Kettel fut d'abord Professeur au Petit Séminaire de Kabwe en 1928, puis Directeur de ce même Petit Séminaire et du Grand Séminaire Régional de Kabwe en 1930. Il rentrera en 1932 en Belgique pour raison de maladie d'où il reviendra, une année après, reprendre la direction dudit Petit Séminaire assisté par les pères Willems, Tremmey, Lusten et deux autres frères, Malfiet et Lantin. Il reprendra en 1936, la direction du Grand Séminaire, charge qu'il assumera jusqu'en 1950, en remplacement de Monseigneur Georges Demol qui fut nommé Evêque Coadjuteur.

Traditionnellement, chaque famille s'occupait de l'éducation de ses enfants selon la coutume et les principes éthiques de son milieu de vie. L'éducation des jeunes était assurée par les adultes du milieu familial et non par un étranger. C'est d'ailleurs la première difficulté. On devient, forgeron, artiste, psycho-guérisseur, pharmacologue, selon qu'un parent exerce le même métier. Les compétences étaient presque héréditaires. Cette éducation avait l'avantage d'être complète et visait essentiellement l'adaptation de l'individu à son environnement mais n'apportait grand-chose au statut social de la personne.

La société, de son côté, organisait des rites d'initiation pour préparer les jeunes à la vie sociale et les aider à l'apprentissage de quelques métiers. Sauf, pour les métiers spécialisés, la tâche incombait aux dépositaires des connaissances. Ces derniers assuraient l'encadrement à tout homme intéressé moyennant un paiement quelconque. Mais, l'école au sens occidental n'existait pas encore.

Jusqu'à l'avènement du Vicariat de Kabinda, si l'école s'était déjà enracinée dans les milieux traditionnels depuis l'arrivée des missionnaires, dans l'arrière-pays, la peur de l'inconnu continuait et le manque d'intérêt à une institution qui exclut les parents du processus éducatif de leurs enfants compromettait tout à fait le progrès des élèves. Les missionnaires qui ne pouvaient pas faire participer les parents à l'éducation de leurs enfants dans la nouvelle formule parce que jugés incultes, avaient tout à

faire ou plutôt, devaient demander le concours de l'Etat et non celui des parents en cas de difficulté.

Sur le plan officiel, les parents n'avaient donc rien à payer. Tout : objets, fournitures scolaires étaient donnés gratuitement aux écoles. Sans cela, il serait difficile de voir un grand nombre d'élèves fréquenter l'école. Dans les missions, une motivation (matapishi) d'un verre de sel était donnée chaque samedi aux élèves réguliers qui n'avaient pas deux absences par semaine, surtout aux élèves internes. Et l'enseignant recevait à chaque fin du mois une juste rémunération.

Les programmes des cours à l'époque ne correspondaient pas tellement au besoin de la population en gros paysanne. Ceux qui atteignaient un certain niveau de vie et qui étaient aux côtés de blancs étaient considérés comme des déracinés. Pour les autochtones, ces prétendus évolués contribuaient au cannibalisme de blancs (batumbula). Dans les milieux reculés, on pensait que l'école, alors dirigée par un prêtre blanc, avait comme objectif camouflé, d'attrouper les enfants qui alimenteront la boucherie humaine destinée à la consommation de blancs. Ceux-ci prennent pour goûter, les doigts humains qu'ils conservent dans des boîtes.

Quelques centres importants pouvaient avoir tout au plus une troisième année primaire, cela jusqu'à la proclamation du Vicariat en 1953. Les enfants encore très jeunes devaient effectuer de longues distances pour terminer l'école primaire, souvent à la mission. Cela n'était

pas aisé pour tous. Et à la mission, la vie n'était pas non plus facile que dans son village. Donc, après la première ou la deuxième primaire, peu d'enfants continuaient à fréquenter l'école, parce qu'ils devaient poursuivre la formation à la mission.

Il n'y a pas que ça, les enseignants, disons des catéchistes parce qu'en fait, leur mission était d'enseigner le catéchisme, n'avaient pas, malgré leur ardeur et leur bonne volonté, une culture pédagogique, fut-elle élémentaire. La seule méthode pour eux était des punitions corporelles qui avaient parfois des effets désagréables sur le physique des élèves. Heureusement, les catéchistes de l'époque n'étaient pas de la basse classe. On les appelait basambidishi, c'est pour autant dire que leur première préoccupation était l'enseignement de la parole de Dieu et la direction de la prière.

Que dire si les parents habitués à recevoir les services de leurs enfants dès le bas âge s'en voient privés ? Et les enfants eux-mêmes, habitués à la vie au grand air et à la liberté des mouvements n'étaient pas du tout enthousiastes quant à la vie de l'école. Mais puisqu'il fallait avoir des élèves à l'école, chaque matin, avant de débiter le travail, l'enseignant devait parcourir le village pour faire la chasse aux élèves. Ce zèle intempestif ne pouvait plus le mettre à l'abri du soupçon qu'on nourrissait contre lui : celui de collaborateur de blancs cannibalistes !

Pour la communauté autochtone, quel intérêt y avait-il à envoyer les enfants à l'école pour qu'ils en re-

viennent déracinés, des ennemis de la culture et de la religion traditionnelle ? En effet, les missionnaires utilisaient parfois des élèves pour détruire les fétiches et capturer leurs copains qui refusaient de fréquenter l'école pour des raisons diverses et bien pessimistes d'autant plus que les tenants et les aboutissants de l'école n'étaient pas bien connus. Il a fallu attendre que les premiers élèves deviennent effectivement collaborateurs de blancs pour voir les parents s'en convaincre.

Faut-il chercher loin le motif du retard des élèves filles vis-à-vis de l'école ? Il est signalé : les filles n'ont pas besoin d'étudier. Même parmi les blancs civilisés et admirés, les femmes ne travaillent pas. Une des raisons du retard des élèves filles vis-à-vis de l'école est la tradition qui considérait celles-ci comme une source de revenu (dot). Puisque, parfois, fiancées dès leur naissance, voire dès le sein maternel, elles n'attendent que le mariage, but et fin de la vie d'une fille. Aller à l'école pour avancer en âge sans se marier, c'est s'exposer à la moquerie (ndumba ou kizembue, c'est-à-dire prostituée de mauvais goût) ; c'est surtout être victime d'un mauvais sort (kishoci ou kishotshi)* dont il fallait être désenvouté. Des adages assez poignants rappellent à l'ordre ces vieilles filles au kishoci qui cherchent à s'égarer dans les études. Puis, qui souhaiterait épouser une femme dite "intellectuelle" ou "chrétienne" qui lui demandera, sous

* Le 'kishoci' est le sort qui frappe une fille ou un garçon qui a dépassé l'âge du mariage sans être marié(e). il peut aussi signifier l'absence totale de chance dans la vie d'une personne.

'contrainte' des missionnaires, de contracter un mariage religieux ! L'heure n'était certes pas à la monogamie.

Tout ne s'arrêtait pas là, l'âge était un critère d'admission à l'école, disons l'âge physique. Le blanc voyait la taille et non le nombre d'années de naissance, faute de documents de l'Etat Civil. Beaucoup, même disposés à continuer les études et bien intelligents pour les affronter, se sont vus exclus des études pour raison de taille. Voilà une éducation qui exclut les autres, prête à consacrer la discrimination, la tricherie, la corruption parmi les stratégies de la réussite. Dans l'organisation familiale traditionnelle, il ne pouvait en être ainsi. L'enfant qui apprend à la maison ne triche pas pour savoir. Il ne corrompt pas non plus pour être forgeron, il forge. Et s'il apprend à chasser, il n'attend pas en retour un diplôme, il chasse.

Ceci est quasiment rare dans le système d'éducation occidentale qui se base, par contre, sur la compétition. Dans ce système de compétition, la solidarité est presque inexistante, chaque élève travaille pour soi-même et considère son copain comme concurrent de taille. Cet effet paraît plus néfaste puisqu'il crée davantage les stress. Les notes, par exemple, sont de la culture de la performance, alors que l'angoisse de l'évaluation est bien plus une maladie. Dans un tel contexte, les moins doués connaissent des crises d'angoisse et préfèrent passer leur temps dans l'invisibilité. Aussi, dans le système occidental, l'apprentissage n'est pas en équilibre

avec les connaissances ; c'est-à-dire, on apprend beaucoup mais on connaît peu, enfin.

Après tout, le climat qui règne à l'école, de nombreux sacrifices imposés, la vie précaire de grands centres qui accueillent ceux qui viennent de villages et la difficulté même des études font de l'école un milieu peu enviable pour les enfants et leurs parents. La désertion est fréquente.

Avant l'indépendance, certains chrétiens catholiques qui vivaient en situation irrégulière étaient forcés à se marier religieusement. C'est ainsi qu'on voyait certains prêtres routiers qui retournaient de la visite pastorale avec une camionnette pleine de fidèles afin de suivre les instructions, les préparant au mariage religieux. La situation changera après l'indépendance. Chez certains enseignants catholiques forcés à se marier religieusement, on voyait comment ils devenaient libres : répudier la femme de mariage ou prendre une deuxième. Ceci est arrivé surtout quand l'Etat avait nationalisé toutes les écoles.

Mais petit à petit, le catéchiste laisse place à l'enseignant, le prêtre blanc, parfois au prêtre noir ; les noirs deviennent de plus en plus collaborateurs de blancs, avec un mode de vie enviable. L'école, quoique encore hostile, s'ouvre à beaucoup d'enfants. Le baptême, jadis considéré comme reniement de sa propre culture devient un objet de fierté et de fête : c'est alors et alors seulement que l'impact de l'école commence à se

faire sentir dans la vie sociale. Il faut une nouvelle pensée de l'école. Il faut appeler le secondaire, le professionnel ; cependant la nuit dure ... et le vicariat cède place au diocèse. Un décalage ? Une trahison ? Non ! Plutôt, un nouveau mode d'éducation, mais pas propre à l'Afrique.

III.2. LE BAPTEME DES ECOLIERS

Le problème s'avère très complexe que je ne me sens pas capable de l'épuiser quant au baptême. La conversion d'un écolier du "paganisme" au christianisme demandait un acte de volonté beaucoup moindre que la conversion d'un autochtone. Les écoliers, relativement jeunes et versés dans un bon milieu, savaient lire et écrire, en même temps connaissaient leur catéchisme... Autrement, l'école les mettait dans les dispositions requises pour le baptême. Il était tout normal que le temps du baptême arrivé, bien souvent en quatrième année primaire (deux ans de postulat et deux ans de catéchuménat), ils se fassent ou se laissent baptiser, et cela entrait quasi-courant dans le programme de leur vie scolaire et pesait moins sur la volonté.

Il en va tout autrement pour les jeunes gens, plus encore pour les mariés, qui devraient passer leur temps de probation ailleurs et qui n'arrivaient au baptême que par une suite consécutive d'actes de volonté, de sacrifices imposés pour se montrer bon dans un milieu naturellement moins favorable afin d'y suivre les instructions du catéchiste ; et enfin, venir séjourner plusieurs mois à la mission. Ici encore, maintes privations les attendent.

Tous ces actes de volonté et ces sacrifices accomplis uniquement en vue du baptême et partant, leur conversion était beaucoup plus “volontaire” que celle des écoliers organisée dans un système, bien que les deux soient motivés et engagés. Voilà ce qui a marqué d'un encre festival le moment du baptême une fois de retour dans leur milieu naturel. Evidemment, en matière d'instruction et de formation, les écoliers avaient le dessus. Cependant, la part prépondérante de l'intelligence dans le travail de la conversion d'une âme peut-elle remplacer une part moins grande de la volonté ? Aussi, le seul fait matériel d'avoir passé les années exigées de formation ou de catéchuménat suffit-il, de par lui-même, pour justifier la conversion ou la véritable foi d'une personne en Jésus-Christ ?

Cependant, le rapport annuel du Père Van Zandijcke, ancien directeur de l'Ecole Normale de Saint Joseph (Kananga) en juillet 1937 laisse percevoir les conséquences d'un engagement stérile, qui ne se borne qu'aux prescriptions réglementaires, aux années de formation sans moindre volonté de conversion : “ Nos chrétiens font tout juste leurs devoirs, en dehors de cela pas de vie chrétienne ni familiale. Dans les villages, il y a beaucoup de baptêmes, mais peu de vrais chrétiens. Nous connaissons 127 baptisés devenus polygames” (5). Ici encore maintes questions se posent : y a-t-il une ligne à tracer entre l'accomplissement de son devoir ecclésiastique d'une part ; et le vivre chrétien, d'autre part ? Voilà

une série de questions dont nous laissons l'appréciation aux spécialistes en la matière.

III.3. LES PRELUDES DE LA CONVENTION DE GESTION SCOLAIRE (15)

III.3.1. La question scolaire, l'origine des écoles laïques et des associations des parents

Vers les années 1955, comme déjà souligné, il eut une crainte de la part des missionnaires face au projet du Ministre Belge de la Colonie de créer dans les circonscriptions indigènes des écoles qu'il appelait "Ecoles communales rurales". Ce projet était la conséquence des menées sournoises du gouvernement qui, depuis la première guerre mondiale voulait saper l'œuvre scolaire et sociale des missionnaires. Les subsides du F.B.I^(*) qui servaient à la construction des écoles devraient désormais servir à cet effet. L'Eglise ne pouvait plus avoir le quasi-monopole de l'enseignement qui facilitait à sa guise le recrutement des catéchumènes et l'éducation chré-

^(*) F.B.I. : Fonds du Bien- Etre Indigène, pour le Congo et Ruanda- Burundi qui signa une convention avec le R.L. (Représentant Légal) de la mission des pères Scheustistes en matière de construction. Selon cette convention, le bénéficiaire s'engageait (entre autres articles) à porter sur la façade des bâtiments ou autres installations l'inscription bien apparente, inaltérable et définitive, en matériaux durable : DON FBI, GIFT, FIB, à mentionner dans le rapport annuel établi pour le service provincial de l'enseignement que l'école a été construite au moyen de subsides du Fonds du Bien -Etre Indigène et adresser copie de ce rapport au FBI. La FBI s'occupait aussi de vérifier l'emploi fait par certaines sociétés coloniales comme la Cotonco, des bénéfices exonérés d'impôts etc.

tienne de la jeunesse. Tout esprit hanté de sectarisme anticatholique devait reconnaître en ceci un bien.

Prenant conscience de ces lourdes difficultés qui l'assaillaient, l'Eglise n'avait plus à compter que sur la divine Providence qui sait tourner au bien la mauvaise volonté de l'homme et l'inviter à repenser son plan de travail, à revoir ses positions, ses méthodes, à reconsidérer son attitude auprès du peuple. Il fallait donc qu'elle s'adapte à cette nouvelle situation en faisant au besoin le sacrifice de certaines de ses vues, de certains désirs personnels et de certaines manières de parler et d'agir.

La lutte scolaire était déclenchée et l'Eglise avait beaucoup d'atouts dans son jeu. Ce qui importait c'est de bien jouer pour ne pas gâcher les chances qui lui restaient, de tirer profit au maximum de la confiance que les noirs lui offriraient encore par le mérite et la souplesse de ses moniteurs et catéchistes avec qui elle était obligée de collaborer franchement et cordialement.

III.3.2. La stratégie de l'Eglise dans la lutte scolaire

III.3.2.1. La recherche du juste équilibre

Pour se maintenir et maintenir son action face à cette lutte, l'Eglise devait chercher le juste équilibre. Car, si elle faisait preuve d'une intransigeance exagérée, basée quelques fois sur des sentiments trop personnels et trop peu pondérés, cela ne la servirait qu'à s'aliéner certaines sympathies et à aigrir l'esprit de certains fonction-

naires qui, tout en désirant l'appuyer, étaient tenus, de par leurs fonctions, à défendre les droits de l'Etat.

L'Eglise n'avait pas, en effet, de raison valable de refuser à l'Etat le droit de fonder les écoles dans les zones rurales, surtout si à côté des catholiques, il y avait d'autres personnes qui les réclamaient. Aussi, était-elle incapable d'assumer, seule, l'enseignement dans cette société qui évoluait et qui se développait de plus en plus. C'est pourquoi, se déclarer opposé en principe à tout enseignement officiel en milieu rural paraissait dans les conjonctures du moment injustifié.

Nombreux étaient sympathiques à l'instauration des écoles laïques et ne comprenaient pas au fond pourquoi les prêtres s'y opposaient. Ils ignoraient la vraie nature de l'enseignement neutre et les menées politiques et sectaires qui les provoquaient. Ils considéraient uniquement l'avantage pratique et matériel : leurs enfants y apprendront beaucoup plus français et ne seront pas renvoyés comme dans les écoles catholiques (selon le slogan du moment) ; aussi, à la fin des études, ils se rendront tous au "tshikadilu" ou école secondaire, en d'autres termes, qui leur permettra de gagner beaucoup d'argent (16).

Ici, commence l'obligation tacite des parents catholiques d'envoyer leurs enfants uniquement dans les écoles catholiques soucieuses du bien de l'âme de leurs enfants. Sinon ils sont menacés de la privation des sacrements après jugement nécessaire de l'Ordinaire du

lieu. C'est aussi le début des associations des parents catholiques. A cette époque, on parle de l'APECA*.

En outre, l'Eglise se voyait obligée d'augmenter le nombre d'écoles en plusieurs milieux pour donner aux catholiques la possibilité de les fréquenter. Envers les enfants fréquentant les écoles laïques officielles, il fallait assurer désormais le cours de religion. Si cela n'était pas possible, elle devrait organiser les cours de catéchismes à la mission, en dehors des heures de classe. Et pour les écoles officielles éloignées de la mission, on devrait pouvoir trouver, à cet effet, les catéchistes volontaires (la Légion de Marie jouait ici un rôle très utile). Ici commence également le système en vogue aujourd'hui qui, pour recevoir le baptême, les élèves des écoles officielles doivent suivre régulièrement les leçons de catéchisme en dehors des heures de classes et se soumettre strictement à la règle établie (c'est-à-dire, deux ans de postulat et deux années de catéchuménat).

Envers les moniteurs, l'Eglise devait absolument s'efforcer de créer un climat d'entente. L'Eglise savait, en outre, que les moniteurs seraient sollicités par les tenants de l'école laïque ; qu'ils ne comprendraient pas le problème qui se pose entre l'Eglise et l'Etat ; qu'ils ne sont pas encore bien conscients de leurs responsabilités devant Dieu et l'Eglise et en tant qu'instituteurs catholiques ; qu'ils entendraient beaucoup de critiques contre l'Eglise ; qu'ils seraient alléchés par les avantages matériels (pé-

* Association des Parents amis de l'Ecole Catholique.

cuniaires et vestimentaires) qu'ils verraient dans l'enseignement laïc, etc. Tout cela rendait les moniteurs parfois difficiles et fraudeurs. L'Eglise, de son côté, s'efforçait de les garder malgré tout: c'était pour elle une question de "to be or not to be".

Ceci entrait dans les stratégies de l'Eglise pour réagir contre la propagande de l'école laïque. Les propos de Monseigneur Kettel sont plus parlants à ce sujet : « Nous pourrions peut-être canaliser les écoles de notre côté si nous nous efforçons d'entretenir de bonnes relations avec les administrateurs, avec les chefs et avec les parents. Avec les chefs : de par eux-mêmes, ils ignorent pratiquement tout de la question scolaire telle qu'elle se pose actuellement. Ils seront travaillés par les amis de l'enseignement laïc(APECA) ; nous avons autant de droit de les travailler dans notre sens, d'autant plus que la mentalité des noirs se porte naturellement vers les écoles enseignant Dieu. Pour ces chefs, ce qu'ils demandent avant tout c'est d'avoir une belle et bonne école dans leur village(...). Si l'Etat nous devance et offre une école, les chefs seront également d'accord ! C'est à nous d'obtenir qu'ils expriment alors à l'Etat leur désir que l'enseignement dans cette école de leur village soit à base de la mission catholique. Nos bonnes relations avec l'Administrateur nous aideront à connaître les endroits où va se construire une école officielle et nous pourrions même parfois avoir son appui discret pour amener le chef et les notables à manifester le désir de confier l'enseignement à la mission catholique » (16).

III.3.2.2. Les écoles du soir ou d'adultes

Les écoles du soir ou d'adultes entaient quasiment dans la stratégie de l'Eglise dans la lutte scolaire. Elles devaient normalement être agréées par l'Etat. Au cas contraire, elles sont organisées par les moyens propres. Dans ce cas, les élèves amateurs payaient eux-mêmes les fournitures et donnaient quelques sous, dix à cinq francs avec lesquels on devrait rétribuer les moniteurs et couvrir les éventuelles dépenses.

On sait, par-là, comprendre la pratique de frais d'intervention ponctuelle par laquelle les parents rétribuent aujourd'hui les enseignants et couvrent certaines dépenses de l'école. Cette pratique fut proposée par l'Eglise catholique depuis 1990 afin de venir à la rescousse de la défaillance de l'Etat qui ne pouvait plus prendre suffisamment en charge ses propres enseignants.

III.3.2.3. La fédération des moniteurs congolais (FEMOCA)

La FEMOCA est une œuvre essentiellement catholique qui regroupait en son sein les moniteurs et les catéchistes en vue d'améliorer l'art d'enseigner, de tenir tête à toute concurrence et d'assurer, par là, un rendement fructueux dans les écoles catholiques. Elle fut instituée officiellement le 27 avril 1955 et rendue obligatoire pour toutes les écoles du Vicariat.

Au sommet se trouve le Bureau Central composé de neuf membres dont un Président (Monsieur Bunduki Pierre, Professeur à la CANDULAC), un Vice-Président (Monsieur Yombo Raphael, Moniteur des frères à Lusambo), un Secrétaire (Nsanga Norbert, Moniteur à l'école normale), un Trésorier (Kaninda François, Moniteur à Muene Ditu) et cinq Conseillers, parmi lesquels, les messieurs : Ngoyi Marcel (pour la région de Kabinda), Bashile Jean (à Lusambo), Kazadi Charles (à Tielen), Kazadi Nestor (à Nganda Njika), Mpoyi Boniface (pour les écoles des frères), ainsi que leur Aumônier, le Révérend Père Jansen Henri.

Ce Comité se réunissait tous les quatre mois, pendant les vacances : une fois à Tielen, l'autre fois à Lusambo, la troisième à Kabinda. Au niveau de la mission se trouvait le Comité Local dont le Supérieur de chaque mission était le premier responsable.

La FEMOCA s'occupait également de cours du soir. Les élèves amateurs payaient eux-mêmes les fournitures scolaires et les moniteurs les aidaient moyennant une somme forfaitaire. Lors des réunions, le Directeur prépare son cours pour donner une ou deux leçons modèles. Ceci, en vue de concurrencer l'enseignement laïc.

Pour renforcer ses structures, la FEMOCA fonda une revue : "La Voix de la FEMOCA". C'est une revue bimensuelle qui publiait les circulaires (notes, remarques) et les rapports des réunions locales de la FEMOCA à chaque mission. Elle tranchait les difficultés et palabres

de moindre importance qui lui étaient soumises par les différents comités locaux. Les cas les plus importants tel un différend entre un père ou un abbé de la mission contre le président du Comité local ou une décision importante étaient soumis directement à l'Evêque. "La Voix de la FEMOCA" veillait également à l'application des statuts et décidait éventuellement l'abrogation d'un Comité Local et pourvoyait, dans le cas échéant, au remplacement par élection d'un nouveau président ou d'un autre membre.

Le zèle de cette œuvre alla plus loin que la pratique des amendes imposées à certains membres devenait courante au profit de certains responsables. La pratique fut prohibée par Monseigneur Kettel et laissa place aux retenues de salaire pour absence ou détérioration du matériel scolaire. Dans cette organisation, seul le Supérieur avait le droit de licenciement et ne pouvait le faire qu'après avoir consulté le Père Inspecteur. Le directeur d'école ne pouvait pas renvoyer les élèves sans avoir, au préalable, averti le supérieur et demandé l'avis du conseil.

III.4. DU BUREAU DE L'INSPECTION AU BUREAU DE LA COORDINATION

L'histoire nous apprend, par ailleurs, qu'au moment de l'acquisition de l'indépendance de notre pays, l'Eglise catholique disposait des écoles subsidiées à caractère privé. Elle en était le "Pouvoir Organisateur". Le personnel était régi par un contrat de travail signé entre lui et

l'ASBL avec à la tête un Représentant Légal, normalement par association. Ainsi, dans chaque diocèse fonctionnait un Bureau de l'Enseignement appelé "Bureau de l'Inspection Diocésaine" à la tête duquel se trouvait un Inspecteur Diocésain chargé de toute question scolaire du diocèse. Il était agent de liaison entre l'Eglise, l'Etat et les écoles de son ressort. C'est lui qui incarnait l'autorité du Représentant Légal dans les écoles du diocèse.

Dans chaque paroisse, il y avait un "Délégué du Pouvoir Organisateur" (DPO) désigné par l'Evêque du lieu. Il était chargé de l'enseignement dans sa paroisse. Il gérait le personnel (engagement, mutation, licenciement) comme chef direct. C'était ordinairement le Curé de la paroisse.

Ce type de gestion donnait au Curé un grand pouvoir. L'Etat se limitait à fournir les finances nécessaires à l'ASBL. Il n'avait pas de mainmise sur les écoles. L'Eglise organisait et gérait les écoles. Donc, tout pouvoir lui était confié. Cela créa la légendaire gestion que les curés revendiquent jusqu'à aujourd'hui.

Après ce temps du triomphalisme de l'Eglise dans les écoles, en 1972 le Bureau change d'appellation. Il devient "Bureau de l'Administration Scolaire Diocésaine" et l'Inspecteur diocésain devient "Administrateur scolaire".

Ce n'est pas seulement le nom qui change, cela entraîne aussi la suppression du DPO. Les curés sont dé-

pouillés du "traditionnel" pouvoir de gestion. Ils restent, néanmoins, collaborateurs dans un cadre purement interne. Ils ne peuvent gérer le personnel qu'au nom de l'Administrateur Diocésain, par contrat tacite et interne. C'est le prélude de l'effacement lent mais sûr de l'autorité du curé dans les écoles. En effet, le Pouvoir Ordinaire du Curé dans les écoles lui permettait de surveiller et d'élaborer un rapport de fonctionnement sur chacune des écoles se trouvant dans sa juridiction, de proposer une mutation et dans certains cas un licenciement pour des cas de récidive. Le Curé ne pouvait pas le faire sur base des rapports écrits ou verbaux, il était plutôt obligé de visiter physiquement chaque école.

Sur le plan de l'enseignement, le relâchement du Curé commence à se faire sentir. Certains dirigeants des écoles se passent de l'œil gestionnaire du Curé qu'ils considèrent parfois comme témoin gênant. Ils élaborent à leur gré les rapports de fonctionnement des écoles et les transmettent directement à l'Administrateur diocésain qui leur fait foi. Les cours ne sont plus assurés correctement et la discipline dans les écoles commence à disparaître. En ce moment, l'Etat est déjà implicitement " Pouvoir Organisateur". Mais un pouvoir large dont la gestion incombe encore au bureau de l'Administrateur scolaire diocésain.

Beaucoup de changements interviennent. Le système de subsides est supprimé. Le paiement est mécanisé. Jusque-là, l'Eglise catholique n'avait pas encore senti

les secousses de cette révolution clandestine. Il a fallu attendre le conflit entre l'Eglise catholique et le Président de la République d'alors, Mobutu Seseseko, au temps du Cardinal Malula, pour assister à ce bouleversement total : les écoles sont fusionnées et la gestion confiée au Département de l'Education Nationale (EDN).

La réforme constitutionnelle de 1973 tira l'Eglise de son immobilisme et lui rappela les luttes anticléricales de tout âge et dont nous avons parlé. Cela durera jusqu'au 26 février 1977, date de la rétrocession des écoles à l'Eglise catholique par l'Etat. Cette fois-ci, dans une nouvelle formule appelée " Convention de Gestion Scolaire", le Bureau de l'Enseignement Catholique (BEC) tombe et est remplacé par la Coordination qui va se prolonger " mutatis mutandis " à tout échelon. Rappelons que la disparition du BEC entraîne la suppression du " Réseau " qui change en " Association " pour devenir à la signature de la Convention " Type de gestion". Les mots disent pratiquement la même chose, mais avec une certaine nuance sensiblement perceptible dans l'administration.

" Réseau catholique " : un ensemble d'écoles catholiques gérées selon ses lois propres. On parle bien de " l'enseignement catholique". Ici, l'Eglise catholique est le Pouvoir Organisateur.

" Association " : Groupe qui gère des écoles à option catholique mais en appliquant des règles générales du Département tout en y maintenant ses propres lois.

" Type de gestion " : Spécification de l'Association qui gère les écoles nationales lui confiées sous réserve d'une convention conclue avec l'organisateur qui fixe les règles générales de la gestion.

III.5. LES ECUEILS DES INNOVATIONS ADMINISTRATIVES ENTRE L'EGLISE ET L'ETAT

Si admirable que se présentent à nous ces innovations, il ne convient pas de fermer les yeux sur les écueils innombrables dont elles sont génératrices. Il s'agit, entre autres, du malaise social provoqué dans le chef des enseignants qui, lors de la fusion des écoles, s'étaient embourbés dans les fautes reprochées à l'article 4 de la Convention de Gestion Scolaire, non conforme à l'article 8*. Selon l'article 4: " Le milieu éducatif des écoles con-

* Article 8 : " ... le Représentant Légal propose les engagements, les appréciations, les promotions et les sanctions disciplinaires conformément au statut du personnel de carrière des services publics de l'Etat, des normes précisées à l'Article ci-dessus, et compte- tenu des dispositions prévues au Règlement d'Ordre Intérieur des écoles conventionnées. Pour des motifs graves, le Représentant Légal d'une association ou son délégué, suspend de ses fonctions un membre du personnel d'une école conventionnée et ouvre une procédure disciplinaires, mute la personne concernée ou même l'exclut de l'école ; il en informe l'instance compétente de l'Education Nationale".

ventionnées est conditionné en premier lieu par la qualité du personnel pédagogique et administratif :

- 1) Moralité publique éprouvée : attestée par l'extrait de casier judiciaire, le respect des principes des institutions ecclésiales sur la vie matrimoniale, l'honnêteté dans la gestion financière ;
- 2) Respect des personnes : autorités, subordonnés, collaborateurs, ouvriers, parents, élèves ; manifesté en paroles, écrits, comportement d'autorité ;
- 3) Respect des biens : leur conservation, entretien, propreté, finalité ;
- 4) Respect des règlements : en matière civique et en matière scolaire- jours et heures de classe, programmes, normes d'examens, nombre d'élèves par classe, tenue des documents, réunions pédagogiques et recyclages- ;
- 5) Dignité de l'homme: équité envers tous, vérité des rapports, service du bien commun, créativité pour la promotion des personnes et la rentabilité des biens, conscience professionnelle, esprit de collaboration ;
- 6) Conscience religieuse formée : capacité de coopérer positivement à l'éducation du sens religieux par sa vision du monde, ses conseils éducatifs, son exemple de vie.

Ces normes servent de référence à l'engagement du personnel et lors de l'appréciation annuelle. Toute

faute importante contre ces normes suffit à provoquer l'ouverture d'une action disciplinaire.

Dans cet élan, l'œil du Curé, déjà mal supporté dans les écoles, le sera de plus en plus jusqu'au Bureau de la Coordination lorsque celui-ci est confié à un laïc. Jadis, en effet, la direction de la Coordination des écoles conventionnées catholiques était, d'office, confiée aux seuls religieux. Cependant, avec la promotion du laïcat, elle sera confusément confiée, vers les années 1985, tant aux laïcs qu'aux religieux. Depuis lors, l'esprit chrétien, pour ne pas dire 'l'esprit catholique', s'est amenuisé, peu à peu, laissant place à des frictions et aux indifférences des uns d'une part ; et d'autre part, au triomphalisme des autres. La présence de l'autorité laïque à la tête des écoles conventionnées catholiques a donné naissance aux écueils inquiétants, à savoir, le refus vindicatif de la collaboration interne entre le Bureau de la Coordination et les Paroisses ainsi que la recherche effrénée de l'indispensable confiance de l'Evêque de qui seul, l'un comme l'autre, doivent dépendre.

L'expérience a montré que, depuis la nuit de temps, les Coordinateurs religieux, accusés intentionnellement de tous les maux, brillent très souvent par une courte carrière par rapport aux non religieux très rodés dans des combines souvent non évangéliques et moins soucieux de la collaboration avec les paroisses. Dans une Paroisse où un groupe d'individus s'étaient mis à détruire les locaux d'une école catholique de suite du décès de leur fils, le Curé de la Paroisse qui alors, était seul capable d'être

écouté, avait été amené, par un sentiment excessif, à prendre une attitude inattendue de tout laisser faire, arguant qu'il était, lui aussi, étranger à ce monde. Voilà une touche assez sombre de la désagrégation de la collaboration entre la Coordination laïque et les paroisses; car, l'Eglise, bien que divine dans son essence, est aussi humaine dans ses éléments.

Ainsi, ce domaine naturellement éducatif tel que le souligne l'article 3 du Règlement d'Ordre Intérieur, s'est vu transformé en domaine d'intérêts inavoués. Selon cet article : " Les écoles conventionnées catholiques doivent être de véritables milieux éducatifs qui s'enracinent dans la vie sociale du milieu d'implantation. Ces milieux incluent dans leur projet éducatif : une formation inspirée par les attitudes de la personne de Jésus-Christ, des séances de catéchèses, une intégration de la vie ecclésiale des communautés de base, paroisses et diocèse" (17).

Entre la fidélité légitime et stricte du religieux à ces principes et le relativisme séculier, la plupart des enseignants, en mal de positionnement, ne cachent pas leur choix pour un laisser-aller. Ils tolèrent difficilement ceux qui n'acceptent pas de pots des bananes et font bon accueil à ceux qui les rançonnent sans moindre souci de l'image, moins encore de l'intégrité de la foi chrétienne tel qu'il a été convenu avec l'Etat congolais à l'article 4 précité : " Le milieu éducatif des écoles conventionnées est conditionné en premier lieu par la qualité du personnel

pédagogique et administratif". Ledit article entend par qualité, d'abord la Moralité publique éprouvée : attestée par l'extrait du casier judiciaire, le respect des principes des institutions ecclésiales sur la vie matrimoniale, l'honnêteté dans la gestion financière ; ensuite, le respect des règlements, en occurrence, le nombre d'élèves par classe. Le Curé de la Paroisse est, certes, la personne la mieux située face à ces appréciations. Malheureusement, lors de l'engagement du personnel enseignant, il voit des candidats "emblématiques" qui lui sortent de l'eau, prêts à lui rappeler qu'ils ne logent pas à son enseigne.

Le but poursuivi par l'Eglise en gérant les écoles est d'instaurer un humanisme chrétien, un univers où l'on ne refuse pas, a priori, l'existence des milieux éducatifs chrétiens. Aujourd'hui, ce but est devenu, de moins en moins, l'affaire de signataires de la convention qui, par ailleurs, vivent dans un contexte délétère de tensions : L'Eglise accuse l'Etat d'avoir multiplié les réformes administratives et pédagogiques sans tenir compte, ni du partenaire ni de la qualité du personnel engagé, moins encore de l'accroissement de la population scolaire qui devrait marcher de pair avec l'accroissement des infrastructures. L'Etat, de son côté, lui reproche sa velléité manifeste de monopoliser l'éducation scolaire.

Ces tensions constituent le socle de la naissance des écoles privées teintées, pour la plupart, d'esprit mercantiliste; et parfois fondées par des gens n'ayant jamais été sur le banc de l'école. Ces derniers mettent plus

d'accent sur les frais scolaires, la collaboration intéressée avec les autorités scolaires, les résultats des examens d'Etat négociés d'avance, la réussite massive des élèves sous de multiples formes : session d'examens, examens de deuxième session, examens de récupération, examens de rattrapage jusqu'à faire monter le dernier de la classe qui passera à la finale des examens ou à la finale de finales des examens ; c'est-à-dire, "l'année passe tout le monde passe", disent les élèves. Tout dans ces écoles est bon, sauf le redoublement de l'année par un élève. L'enseignant, par contre, est relégué au dernier plan par rapport à l'élève. Dans une école privée où le préfet avait pensé mettre de l'ordre en s'adressant fermement aux élèves au sujet de leurs dossiers et du respect du règlement scolaire sous peine de se voir sanctionnés, il n'était pas étonnant de voir le Promoteur lui rétorquer du bout de doigts : "les meilleurs principes sont à coucher sur papier sans devoir faire objet d'observation. C'est un de trait de la simple sagesse".

Il va, sans doute, que l'application de la loi constitutionnelle sur la gratuité de l'enseignement primaire et secondaire en République Démocratique du Congo est en passe de ramification sur toute l'étendue nationale. Aussi longtemps qu'il en sera ainsi, ces écoles vampiriques continueront à se faire de la manne avec du fric de pauvres élèves. Parmi les fondateurs de ces écoles, on sait très vite remarquer la visibilité de grands décideurs de qui l'on attend, vainement, l'organisation de ce secteur à l'empeigne colorée de business.

III.6. A QUI A PROFITE LA LUTTE SCOLAIRE ?

Les avantages de la lutte scolaire ont profité plus à l'élève noir : éviter les renvois inconsidérés des élèves, alors que d'autres sanctions moins radicales auraient pu être trouvées. Eviter le renvoi des élèves au risque de les orienter vers l'école laïque. Aussi, au lieu de congédier purement et simplement en fin d'année les élèves de cinquième et sixième, l'Eglise s'efforçait de leur trouver des emplois scolaires. Pour concurrencer l'enseignement laïc officiel, elle devrait développer dans les écoles l'enseignement du français, diminuer le coût des travaux et voyages, former les directeurs pendant les heures de la soirée.

Chrétien Jubilaire qui es-tu ?*

*Chrétien jubilaire, prend conscience de ton identité,
Repense tes origines, n'oublie pas ta personnalité !*

*Pense aux anciens qui ont désiré voir ce jour ne l'ont pas vu,
Entendre cette fanfare et ne l'ont pas entendue !*

*Elève des monuments en leur mémoire,
Défie la motte de ton mouroir !*

*Raconte leur vie aux générations nouvelles !
Aie une pensée vivante, fleur de la violette
Porte des lunettes roses,
Elle a disparu ! vieille lune de miel morose**

*Ouvre-toi, chrétien jubilaire, ouvre-toi !
Prends ton miroir, regarde le sommet de ton toit!*

*Fais halte ! Trace-toi une ligne de conduite, définis-toi.
Ne t'attelle pas aux coups de gueules peu courtois.*

*Chrétien jubilaire, entend douce nuit étoilée,
Accepte que tu sois exorcisé !*

Abbé André Ndala

* Poème composé lors du jubilé d'or de l'érection du diocèse de Kabinda (1953). Vous le trouverez dans « **Que célébrons-nous ?** » de l'abbé Arthur Lubuika publié à la même occasion.

* Morose est le qualificatif de la lune et non du miel.

Chapitre IV : L'EXPANSION DES ECOLES APRES LE VICARIAT DE KABINDA

Après le Vicariat, l'heure est à la décentralisation scolaire, il faut former des cadres administratifs et pédagogiques, il faut faire appel au secondaire, parfois, au prêtre autochtone ; il faut surtout arrêter l'expansion de l'Eglise protestante dans la région. Malheureusement, la suspension des subsides du Fond Monétaire International au profit des écoles communales et les troubles de l'indépendance (1960-1966) mirent l'Eglise en assez mauvais drap.

IV.1. LA FONDATION DES ECOLES

IV.1.1. Le mouvement de Compagnons Bâisseurs (C.B.)

En 1953, le Père Van Straaten fonde ensemble avec quelques laïcs le mouvement de Compagnons Bâisseurs. Grâce à son engagement en faveur de personnes déplacées et de par son expérience sur terrain, le Père arriva à se convaincre que toute aide serait sans efficience durable si on ne tâchait pas de résoudre efficacement le problème d'habitation.

C'est dans cette vision que le Père fonda ce groupe constitué de laïcs catholiques qui se proposaient de vivre

au cœur du monde consacré à Dieu comme Compagnons bâtisseurs. Pour ce mouvement, l'Eglise présentée comme source de bonheur surnaturel, est aussi source de bonheur naturel.

Les Compagnons Bâtisseurs ont, depuis lors, rendu beaucoup de services dans tout le vicariat en matière de construction des écoles, des paroisses, des ponts etc.

IV.1.2. Un atelier d'apprentissage artisanal à Katombe (1953)

A Katombe, un contrat de concession gratuite sur un terrain de cent hectares fut signé dont quinze réservés aux champs scolaires et jachères. Le 14 avril 1953, le Père Van Den Bon signait la convention d'un Atelier d'Apprentissage Artisanal à la mission de Katombe, territoire de Bakuanga. Dans cette convention, il était prévu une somme de 75.439.000 FC (Francs Congolais soixante-quinze millions quatre cent trente-neuf mille) pour l'achat de l'outillage nécessaire à cette installation.

Précisons que ce devis accordé à la Mission Katombe fut primitivement présenté pour Kabuluanda et ne prévoyait nullement un montant pour l'outillage mais seulement une somme forfaitaire de 25.000 FC (Francs Congolais vingt-cinq mille). A Tshikula, on envisageait à tout prix l'ouverture du même atelier depuis 1951. Faute d'argent, les pères durent construire seulement un bâtiment à leurs propres frais. En 1954, l'école artisanale de

Katombe, construite entièrement avec les subsides du F.B.I., commença à fonctionner avec 19 élèves.

IV.1.3. Fondation du Collège Saint Paul (1954)

Sur l'initiative de Monseigneur Kettel, premier Evêque de Kabinda et du Révérend Père Van Den Bon, alors Représentant légal des écoles, l'E.A.P. (Ecole d'Apprentissage Pédagogique) débutera en 1954. Le Révérend Père Ferdinand Delsarte en fut le premier Directeur. En effet, cette école serait la troisième du vicariat destinée à la formation d'enseignants pour l'école primaire, Tshilomba ayant déjà son école de moniteurs, et à Kasansa fonctionnait une autre.

Dans sa lettre du 10 novembre 1953, adressée au Gouverneur Général, le Père Van Den Bon écrit sans cacher ses sentiments : « En vue d'avoir, pour 1958, un nombre suffisant de porteurs d'un certificat d'aptitude délivré par une E.A.P., son Excellence le Vicaire Apostolique du Vicariat de Kabinda a décidé que l'école d'apprentissage pédagogique établie à Kasansa continuera à fonctionner, elle aussi, au lieu de la transplanter dans les nouveaux bâtiments de Kabinda, comme on l'avait cru faire auparavant. Ainsi, les Baluba pourront continuer leur E.A.P. de Kasansa tandis que les Basonge auront la leur à Kabinda » (14).

L'E.A.P. fut achevée à la généreuse intervention du FBI. Cependant, Kabinda étant construit à côté des ravins au sol mouvant, l'on devrait prendre des précautions par

des bases en béton armé. L'E.A.P. était donc l'œuvre de seuls missionnaires belges du Cœur Immaculé de Marie (CIM) construite à cette époque sur un subside de 106.500 FB (Francs Belges cent six mille cinq cents). Il était en plein rendement. Déjà vers 1956, on comptait 77 élèves répartis sur les deux années de cours. A la fin de la deuxième année, 30 élèves avaient réussi à obtenir leurs certificats.

En 1958, il y eut changement de l'E.A.P. en école de moniteurs de quatre ans. Le feu Abbé Kanyama (Evêque émérite de Kabinda) en fut le premier Directeur de 1960 à 1961. Le Révérend père François Dufey lui succéda. L'année 1962-1963 voit la mise en application du programme de cycle d'Orientation, tandis que la troisième et la quatrième prennent le nom des humanités pédagogiques conformément à la réforme de l'enseignement de 1961. La cinquième année des humanités pédagogiques fut organisée au cours de l'année 1963 - 1964, mais le nombre d'élèves étant insuffisant, celle-ci fut supprimée provisoirement. Elle fut ouverte de nouveau en 1967. En 1968, la sixième année vint compléter le cycle des humanités pédagogiques, le père Vital Mees en prit la direction.

Sur intervention de l'Inspecteur Diocésain, le feu Abbé Nestor Kimpesa, une section Commerciale et Administrative est ajoutée au Collège Saint Paul. La troisième année débute en 1971-1972. Vu l'anarchie au sein des écoles de la Communauté Unie du saint Esprit (CUSE), certaines écoles furent versées au secteur offi-

ciel et d'autres chez les catholiques. C'est ainsi qu'on annexa, en septembre 1979 la section Math- Physique de l'ex Institut CUSE /Kabinda au collège Saint Paul.

Quant aux locaux, lors de son ouverture en 1954, l'E.A.P. avait à sa disposition un bâtiment, don du FBI, en deux classes, quatre dortoirs, un réfectoire, un magasin et un bureau de direction. Lors de la transformation de l'école primaire en école de moniteurs de quatre ans en 1958, trois nouvelles classes furent ajoutées. Par ailleurs, l'école d'apprentissage de Saint Martin qui venait de recevoir un nouveau bâtiment céda à l'école des moniteurs son ancien bâtiment de sept locaux, afin de rendre possible l'extension de l'internat.

Ceci, parce que dans le projet de 1953, il était prévu la construction d'un internat. Cependant, la lettre de demande d'accord de principe introduite annuellement par les associations missionnaires de la colonie avait excédé largement les plafonds de crédits fixés par le Plan Décennal. Sur les listes des priorités établies par le Gouverneur de province, il n'était proposé l'inscription aux budgets extraordinaires que des projets les plus urgents (parmi ceux qui apparaissaient nécessaires à l'organisation de l'enseignement). En fait, les crédits accordés ont été presque épuisés par les besoins primordiaux. Aucune priorité ne fut accordée au projet précité lors de l'étude des programmes annuels.

Cependant, une difficulté est à noter : dans les Dispositions Générales du service de l'enseignement, il était

spécifié comme suit : « La classe d'application devra être pourvue des installations types recommandées par le règlement scolaire. On s'efforcera d'inculquer aux futurs moniteurs l'esprit d'initiative dans la confection du matériel intuitif au moyen de ressources locales ». Aussi, par sa circulaire n°811/12843 du 12 avril 1956, l'Etat venait d'insister sur la nécessité d'inclure dans les programmes des écoles de formation pédagogique des travaux méthodiques de bricolage orientés vers la fabrication du petit matériel didactique usuel. Cependant, l'exiguïté des locaux existants ne permettait pas de donner à ces exercices de bricolage l'ampleur désirée par les Dispositions Générales.

C'est pourquoi, les pères sollicitèrent un subside d'achèvement de l'E.A.P. Puis, ils proposèrent la construction d'un hangar de bricolage qui obvierait à la lacune précitée et permettrait d'organiser cet aspect du programme. Le rendement ne fut pas le moindre, l'hôpital de Tubeya et tout son équipement fut construit avec du matériel didactique de l'E.A.P. de Kabinda.

En 1962, le dédoublement du cycle d'orientation et l'extension de l'école en humanités pédagogiques nécessitaient de nouvelles constructions. Trois locaux dont une classe des sciences et une grande salle de récréation furent construites et achevées avant le début de l'année suivante. La troisième commerciale à son début a été hébergée dans l'auditoire des sciences. Ainsi, le collège Saint Paul avec ses quatre classes du cycle d'orientation, ses quatre classes des humanités pédagogiques et la

troisième commerciale, disposait de dix locaux, un internat, deux réfectoires et un dortoir.

La création, en 1972 de la section commerciale et administrative avait causé une pénurie des locaux pour le collège en extension. Le Révérend Père Vital Mees introduit un projet de construction qui fut accepté à la grande satisfaction de tous. Il fit construire trois grands bâtiments dont le premier avait trois locaux : une salle de dactylographie et deux salles de classe ; le deuxième, une salle de conférence et une autre des cours d'ensemble ; le troisième bâtiment qui a une cave comprend cinq salles de classe.

En plus de ces bâtiments, le collège Saint Paul a également des maisons construites pour le logement des professeurs. Notons ici, deux maisons en matériaux durables sur l'Avenue Lumumba construites avec l'aide du don du FBI et qui, sous l'ordre des autorités ecclésiastiques seront confiées à l'Université de Lomami comme logis des étudiants. Deux maisons pour les professeurs étrangers, actuellement, bureau de coordination et Rectorat de l'UKA. Deux autres maisons des professeurs dans la concession des frères à côté du Centre des jeunes.

Notons que le terrain qui se trouve derrière la Procure, en face de l'actuel Bureau de Coordination fut depuis toujours et de manière définitive accordée à l'Eglise locale pour des œuvres sociales, surtout en matière d'éducation. Une lettre de la mission catholique de Kabinda (l'actuel Saint Martin) du 24 février 1954 à Monsei-

gneur Kettel en marque l'importance : « Pour ne retenir que le point principal : tout le terrain derrière la Mission, côté du ravin. Vu la situation de la mission de Kabinda, ce terrain de peu de valeur en lui-même était de grande importance pour nos écoles et nos instituteurs, nous en avons même la concession précaire et révocable ... mais qui eût été révoqué par le simple fait que la .C.C. en proposait l'achat. Nous avons eu gain de l'acheter en entier mais n'en retient que deux hectares. Il nous cède en due forme, non pas la propriété puisque nous ne pouvons en avoir, mais l'usage entier et définitif... ».

Ce terrain au sol argileux a servi de carrière pour la fabrication des tuiles qui ont aidé à couvrir toutes les maisons construites par les missionnaires. Et les traces y existent encore aujourd'hui. La paroisse Saint Martin y avait même placé un jardin potager qui a grandement servi la population Kabindaise. Le jardinier y était même mort, mordu par un serpent. Le diocèse y a construit une salle des réunions pour les kiros. Cependant, au moment de la suppression des mouvements d'action catholique par le feu Président Mobutu, le Père Bisasa en fit la séparation des chambres ; et l'on demanda à Monsieur Fuamba Kashimbata, alors membre du mouvement kiro, de l'occuper sous forme de résidence. En effet, Mobutu avait supprimé tous les mouvements d'action catholique au profit de la JMPR (la Jeunesse du Mouvement Populaire de la Révolution). Nombreux de ceux qui appartenaient aux mouvements d'action catholique y accoururent.

Le diocèse a gardé la propriété dudit terrain jusqu'en 2002, avant d'assister impuissamment à la toute-puissance de Monsieur Nkongolo Munyemba Bily, alors Commissaire de District, qui décidera, à son gré, de vendre ce terrain chèrement gardé par le diocèse.

IV.1.4. Une école primaire pour filles à Tubeya (1954)

En 1950, Monsieur Peigneur, alors Gouverneur de la Province du Kasai suggère au Révérend Père Mommens, supérieur de Tubeya, le plan suivant dans le but de venir en aide à la population. Au point de vue scolaire : une vaste école primaire pour les filles particulièrement nombreuses et désireuses de formation. Monsieur le Gouverneur prévoyait ensuite une extension sous forme d'école ménagère. Un grand internat qui s'avérait absolument nécessaire pour permettre aux filles de toute la région (Tubeya, Bakete, Kanyoka et Lunda) de profiter de l'éducation donnée par les sœurs. Au point de vue médical : un hôpital ou un dispensaire, le tout sous la direction d'un médecin et avec l'aide des sœurs.

La réalisation de ce vaste plan était en bonne voie d'achèvement. En 1954, les bâtiments scolaires étaient déjà achevés et mille filles environ fréquentaient l'école primaire. Cependant, aucun local n'existait jusqu'alors pour l'école ménagère.

IV.1.5. Une école primaire à Saint Antoine Lusambo, rive gauche du Sankuru (1955)

La réalisation du projet de nouvelles classes à Lusambo Saint Antoine (rive gauche) avait reçu depuis le 9 février 1953 l'accord de principe de Monsieur le Gouverneur Général au sujet de l'intervention de la colonie dans les frais de construction de cette école primaire. La raison fondamentale en était qu'il n'était pas possible aux enfants habitant la rive gauche du Sankuru de franchir quotidiennement la rivière pour Lusambo-cité. D'ailleurs, les classes de la cité étaient déjà très surpeuplées et ne permettaient plus d'y accueillir ces nouveaux élèves.

Le projet de construction de ces classes avait été abandonné parce que depuis février 1954 les subsides y alloués étaient affectés à la construction des écoles de Luputa où le besoin s'avérait beaucoup plus urgent. Cependant, le désistement de la population de Saint Antoine obligea de clôturer ce dossier par une déclaration de non-lieu et que la demande de subside pour Luputa devrait faire l'objet d'une nouvelle requête.

Dans sa réponse n°4561 du 22 août 1955 au Père Praille, le Gouverneur écrit : « Le motif que vous avez invoqué (de reporter le subside pour Saint Antoine sur les constructions scolaires à Luputa) était la continuelle diminution de la population à Lusambo. Or, à l'école des filles où le second degré n'avait jamais réuni une population suffisante, je constate que le chiffre des présences moyennes en 1954 s'est heureusement amélioré. Je

trouve là un indice favorable et vous demande de bien vouloir me faire savoir si vous n'estimez pas opportun de réintroduire votre demande des subsides dans le sens préconisé antérieurement ». La construction de cette école résoudra la question de l'hébergement des muâtres sous tutelles dans les anciens locaux.

IV.1.6. Une école primaire à Tshungu (1955)

Tshungu fut en 1955 la nouvelle mission fondée par les pères pour obtempérer aux demandes réitérées de Bekalebue situés à 120-150 Km de la mission la plus proche. Depuis 1954, les pères avaient opté de décentraliser l'école primaire de Tshofa et avaient organisé à Tshungu même une école primaire complète qui parachevait l'école succursale y existant depuis longtemps avec les trois premières années primaires.

L'école de Tshungu ne cessait de progresser surtout depuis que les pères y avaient adjoint un prêtre qui était proposé exclusivement à la direction. L'année précédente termine avec 298 garçons et 75 filles. Et en 1956, on débute avec 436 garçons et 88 filles. Il était donc établi que l'élan vers l'école était donné dans cette région et qu'il était grand temps de prévoir les locaux effectifs pour cette école.

Le financement de cette école réalise l'objectif : celui de répondre à une réelle nécessité pour venir en aide aux Basongye- Bekalebue qui jusqu'alors étaient privés

de tout centre où ils pouvaient pourvoir à l'instruction et à l'éducation de leurs enfants.

IV.1.7. Une école primaire pour garçons à Kalonda (1956)

Le 15 octobre 1937, le Père Gustave Mercenier, alors Routier à Kabinda est prié de faire construire une maison et chapelle provisoire dans la région des Baluba Shankadi, dans les environs des villages de Fiente et de Kiande. A cet effet, les Peres Joseph De Meyere et Edmond D'Haese furent nommés respectivement Curé et Vicaire routier. Cette Mission désengorgera, disait-on, celle de Kabinda. Elle comprenait les Baluba Shankadi, presque tout le territoire de Kasongo et les bena Musolo, une partie de Bena Milembwe et quelques villages de Belande. Comme partout ailleurs, les pères commencèrent leur mission par la formation des catéchistes et des jeunes par l'école, soit 175 garçons et 29 filles.

Le 18 avril 1956, une lettre de demande d'un subside est adressée au Père Praille, alors Représentant Légal de la mission belge du Cœur Immaculé de Marie à Kabinda. Dans sa réponse, le Père demanda de justifier les possibilités de construction dont ils disposaient pour la réalisation du projet. Après accord des subsides, les pères nommèrent un frère de leur congrégation à la direction des travaux. Le premier bâtiment était de six classes dont un magasin et une salle de visites médicales. L'avantage, selon le Gouverneur de Province de cette

époque, était que Kalonda n'avait pas de concurrent dans la région et pouvait de par ses propres moyens réaliser la grande partie du projet.

Il était donc utile d'attirer l'attention sur l'esprit de stricte économie pour réaliser ces plans et devis. Ceux-ci devaient être modestes, sans négliger le côté esthétique. Le coût estimatif d'environ 1.118.602 FC (Francs Congolais un million cent dix-huit mille six cent deux) mentionné dans la première demande paraissait surestimé pour une construction aux moyens locaux. Le plan initial prévoyait deux locaux aux deux extrémités du terrain. Seul, le bâtiment avec magasin et salle de visites médicales reste. Le second plan exigeait la réduction du devis.

Dans la politique de décentralisation, il était normal que tout soit simplifié pour ne pas conférer à cette école une importance exagérée. Le devis fut ainsi réduit jusqu'à 70%, soit 783,021 FC. Comme le devis n'avait rien prévu pour l'eau, on supprima la somme afférente aux subsides de deux fosses septiques pour cet objectif. Ce dernier cas concerne aussi l'école de Tshofa.

Ce travail ne pouvait pas susciter de concurrence dans la région, attendu que Kalonda était situé loin des centres européens et qu'aucun colon ne s'était installé dans la région. En effet, aucun entrepreneur ne pouvait sous un quelconque profit ouvrir un chantier dans un endroit aussi éloigné de tout centre et de tout moyen de communication.

En 1952, on ouvrait des succursales de la première en troisième primaire à Muala, Kamayi, Ngombe, Ngievu Lulu, Muambayi et Kasamba. C'est en 1957 seulement que le Gouverneur du Katanga fera construire des bâtiments en matériaux durables pour ces trois classes à Muala et à Kamayi.

IV.1.8. Un Petit séminaire (Saint Pie X) pour le vicariat à Kalenda(1957)

Le Petit séminaire Saint Pie X de Kabinda trouve ses origines à Kalenda en l'an 1957. Dans sa Pastoralia n°23 du mois de février, Monseigneur Kettel écrit : « S'il plaît à Dieu nous commencerons notre Petit Séminaire en septembre prochain à Kalenda et nous le mettrons sous le patronage de Saint Pie X » (18).

Ce Petit Séminaire commença par une seule classe de 7^{ème} préparatoire. Chaque poste de mission avait la latitude d'y envoyer des candidats. En ce qui concerne le choix de ces derniers, il fallait tenir compte de certaines directives dont l'âge. Ainsi, chaque année le mois de mars était, dans toutes les missions du Vicariat, dédié à l'œuvre des vocations sacerdotales sans supprimer la collecte pour l'œuvre pontificale de Saint Pierre Apôtre (au cours de l'année excepté le mois de mars). Le Directeur de l'école était tenu à faire une ou deux causeries sur ces vocations (au cours de ce mois) et bien former les acolytes. Tous les chrétiens devaient collaborer à cette œuvre par les moyens pécuniaires. Le fruit de cette col-

lecte servait à aider les candidats pauvres incapables de fournir la contribution prescrite à chacun. A ce dernier trait, Monseigneur Kettel s'adressa à tous ses prêtres : « Mais ayez soin de ne pas spécifier à vos chrétiens l'éventuelle utilisation de ces dons, sinon la plupart des parents des futurs candidats se croiraient suffisamment pauvres pour ne pas fournir la contribution pécuniaire » (18)

Le Petit Séminaire de Kalenda fut attaqué et les séminaristes dispersés le 30 octobre 1960 au temps de guerres tribales. De 1961 à 1966, tous les candidats petits séminaristes de Kabinda étaient envoyés au Petit Séminaire de Kabinda. Parmi eux citons les Abbés Kasongo Stanis (1974) et Placide Kitengie (1975).

En 1966, Monseigneur Kettel décida le transfert du Petit Séminaire de Kalenda à Kabinda compte tenu des situations de conflits précités. Ainsi deux classes furent inaugurées, à savoir le deuxième cycle d'orientation et la troisième année littéraire. Depuis lors, chaque année était comme un maillon qui allongeait d'une unité la chaîne en progression qui se terminait par la Rhétorique, dernière classe des humanités littéraires. Ce fut en l'an 1971.

En ces temps-là, l'œuvre grandiose de formation était assurée, contre vents et marées, par les professeurs laïcs expatriés. A partir des années 1980 jusqu'à nos jours, prêtres séculiers et professeurs laïcs autochtones en ont pris la relève.

IV.1.9. Un atelier d'apprentissage artisanal à Tshofa (1957)

En 1953, Monsieur Creyn, alors Inspecteur de l'Enseignement Technique, préconise la création d'un atelier d'apprentissage artisanal à Tshofa. Cette proposition avait été admise en principe par la mission ; mais, comme le Vicariat de Kabinda venait d'être créé, l'on demanda de pouvoir surseoir à cette réalisation. En 1957, le projet fut relancé, à condition de bénéficier du subside nécessaire à la construction des locaux requis, comme autre fois, le F.B.I. avait aidé pour l'école artisanale de Katombe.

Pour Monsieur Creyn l'atelier de Tshofa serait d'une réelle utilité et contribuerait à apaiser le mécontentement des populations de cette région provoqué par le transfert du chef-lieu du Territoire de Tshofa à Sentedi. L'école devait desservir normalement la population de basongye, notamment, Tshungu, Tshofa, Basubukie et déchargerait ainsi l'école de Katombe.

Comme dans cette région la population était très disséminée et les villages fort éloignés les uns des autres, il fallait à l'urgence, envisager un internat, sans lequel, le recrutement des élèves ne saurait être assuré. L'école ne fut pas construite et les matériels ont disparu aux vues des aléas de prescription temporelle.

IV.1.10. Une école primaire à Basbukie (1957)

La mission de Basbukie fondée depuis 1950 n'avait reçu, jusqu'en 1957, aucun subside pour les constructions scolaires. L'école primaire ne fonctionnait que dans les locaux provisoires pour tous les bena Mona et Betundu. La caractéristique à l'époque pour toute la jeunesse étant l'émigration vers le Katanga. La même année (1957), un subside de construction pour écoles primaires des filles de Luputa, Basbukie, Tshungu et Tubeya obtint un accord de principe.

IV.1.11. Les écoles succursales (1958)

En 1959 fut construite une école succursale à Kasongo Kakiese, cette école dépendait du poste de mission de Luputa, desservi par la mission belge du Cœur Immaculé de Marie pour laquelle un subside de 64.000 FC (Francs Congolais soixante-quatre mille) fut accordé par la lettre de Monsieur le Gouverneur du Kasayi. L'école comptait deux classes et un dortoir. La même année, une autre école succursale fut construite à Kasongwele et à Kalenda Gare. Celle-ci dépendait du poste de mission de Tielen sur un subside de 96.000 FC (Francs Congolais quatre-vingts seize mille). Elle comptait trois classes et un dortoir. Elle était précédée par la succursale de Musafidi dans le poste de Mission de Lusambo depuis 1958.

Les succursales furent nombreuses. Citons entre autres : l'école succursale Lumpungu (1958) dépendant du poste de mission de Lusambo. Elle comptait deux classes et un dortoir. La troisième classe fut ajoutée aux propres frais de la mission. L'école succursale Musangie (1958), poste de mission de Kanyama, deux classes et un dortoir. L'école succursale Kananga Fuamba Luani (1958), poste de mission de Lusambo, Saint Antoine, deux classes et un dortoir. L'école succursale de Nkongolo (1958), poste de mission Saint Amand Ngandajika, deux classes et un dortoir. L'école succursale Musonga (1958), mission de Ngandajika. La Succursale Lubunza (1958), poste de mission de Tubeya, deux classes et un dortoir.

Notons que depuis 1957, des subsides pour un local de classes à Nyenga et deux locaux à Kamende étaient déjà liquidés. La même année un subside forfaitaire fut accordé aux succursales de Mpaza Bemane et de Miombe Etala. Il eut deux classes partout et un dortoir.

Selon l'ordre de priorité, on laissa tomber l'école de Kabwe Kakiele demandée depuis 1956 pour des causes d'implantation de gîte d'administration. La priorité fut accordée à celle de Kasongwele. On devait ici construire un centre social F.B., mais la décision fut-elle aussi reportée. Lupupa Ngie paraissait à l'époque plus intéressante que Kitengie Ngandu (qui était déjà pas mal servi) et Lubala chez les bekalebue où l'utilité était plutôt politique que réelle. Il eut donc dans cet ordre Mitombe, Kasongwele et

Lupupa Ngie. L'école succursale de Mitombe fut construite grâce à la propagande du chef Mpiani Tshungu.

A la périphérie de Ngandajika, à Tshipalu, pour des raisons de décentralisation, on demanda cinq locaux pour une population de 255 à 290 élèves. Ce fut le cas de Nkolongo (370 élèves), de Musonga (deux locaux pour 210 élèves) et de Pomba Nzeu.

Kande, dans la mission Katombe, avec ses trois locaux regroupait les enfants des villages de Baluba, de Nzaji et de Kalundwe-Musoko. A Bena Tshibangu, il existait seulement une classe pour 35 élèves. En ce moment, Musafidi (mission de Lusambo) avait déjà 6 locaux vétustes. Les trois locaux de Tshileta (8 kilomètres de Saint Antoine) paraissaient insuffisants pour les enfants et peu solides.

A Tshilenge (le grand village de Bena Nkongolo), alors plus ou moins 12.000 habitants, trente élèves furent refusés en quatrième année, faute de locaux suffisants. Nkumba (Bena Tshizubu) dans le territoire de Kabinda comptait plus de 77 élèves pour deux classes. On comptait aussi deux locaux à Bakwa Masele et un local à Bena Kabemba. Ce dernier aidait surtout à diminuer l'encombrement à l'école centrale de la mission de Kanda.

A Mitombe, il existait déjà un dispensaire (en 1956) attaché à un Hôpital (FBI) et un tribunal avec bureaux et maisons pour les clercs. Le tout formant un arsenal que

le centre scolaire demandé par le chef de secteur et les notables viendrait heureusement compléter.

Partout existaient des succursales : à Tulombo, à Kasongo Kakiese, à Mbingi, à Katebeya, à la cité Mwene Ditu, à Kalenda gare et à Tshileta (Mission de Lusambo). Au village de Musafidi il y avait aussi de nombreux élèves pour la première, la deuxième ainsi que la troisième année. Ils n'étaient guère portés à fréquenter l'école de Lusambo à cause de la Sankuru. A Lumpungu et à Kananga (village) on pouvait compter plus de 100 élèves dans les trois premières classes.

En 1957, on projetait commencer une troisième année à Bakwa Masele afin de dégager un peu l'école centrale de la mission de Katanda. En effet, les élèves de la troisième année de Bena Tshiluila, à quatre kilomètres au-delà de Bena Masele, sur la chute de Kabala, devaient passer par Bena Masele pour se rendre à la mission. C'est le cas également de la classe construite à Bena Kabembe, village de la même mission (territoire de Bakwanga), et à Lupupa-Ngie (centre situé dans le secteur Nord-Ouest Lomami, à la bifurcation des routes intérieures vers Ngandu, Lubefu et Mpania Mutombo). Pour l'année scolaire 1957 -1958, on prévoyait déjà une rentrée de 30 à 40 élèves pour deux classes réunies de premier degré et 35 à 40 élèves pour la troisième année. La situation géographique de ce village était spécialement favorable à la fréquentation d'une école centre pour les villages des Balaa, Bena Lutobo, Bapina. Cette situation avait, avant tout, retenu l'attention de la Cotonco qui

y avait établi un centre de coton et de l'administration. Un foyer social sommaire y rassemblait plus de quatre-vingts femmes.

A Nkumba (Bena Tshizubu) il n'y avait qu'un seul local où étaient réunis les élèves de première et deuxième années. Ceci nécessitait qu'on utilise la chapelle d'autant plus que la classe la plus rapprochée se trouvait à plus ou moins sept kilomètres de Nkumba, à Lukangu où il y avait déjà 60 élèves. Notons que l'Association Mission Belge du Cœur Immaculée de Marie, représentée par le Révérend Père Praille avait sollicité l'octroi de subsides forfaitaires à titre d'intervention de la colonie dans les frais de constructions scolaires.

Kabinda enclavé, vivait de l'Air- Brousse, seul lien avec l'extérieur. Air-Brousse faisait le tour de la cité de Kabinda en prenant les gens au prix de 200FB pendant 20 minutes dans l'espace tous les dimanches de 8H00 à 16H00'. Cette pratique intervint après la visite du Roi Baudouin au Congo à l'occasion du cinquantenaire de la colonisation par Bruxelles (1908-1958).

Vers l'an soixante, Kabinda fut séparé de Bakwanga qui devenait plus attrayant par la découverte des sites du diamant. Désormais, aller en mission à Kabinda semblait être une punition sur le plan économique. Bakwanga a, depuis lors, prospéré et a donné naissance à l'actuelle ville de Mbuji-Mayi. Ce fut alors un début lent du regrettable déclin de la vieille cité de Kabinda.

IV.1.12. La suspension des subsides du Fond du Bien-Etre Indigène (FBI)

Après l'année 1957, le FBI qui, depuis longtemps menaçait de suspendre l'aide aux soi-disant indigènes se retire au profit des écoles communales. Monseigneur Kettel fait mention de ce geste moins courtois dans sa pastoralia, numéro 32 : "durant toute l'année 1958, nous n'avons touché aucun nouveau subside de construction de l'Etat, sauf les sommes forfaitaires pour écoles succursales(...). L'unique subside à attendre de l'Etat, est celui qui sera partiellement suffisant pour bâtir la nouvelle école ménagère de Tubeya. De la part du FBI, rien à espérer pour 1959. Le FBI n'intervient d'ailleurs plus pour la construction d'écoles dans les missions, si ce n'est pour des écoles ménagères d'écoles artisanales, mais à condition d'avoir obtenu, au préalable, l'agrément de cette école" (19).

IV.1.13. Un Institut social Eselele à Kabinda (1959)

Par sa lettre n°12/065901 du premier janvier 1959, le Représentant Légal, le Révérend Père Praille, avait approuvé définitivement le dossier relatif à la construction et à l'ameublement d'un bâtiment scolaire comptant dix locaux avec installations sanitaires.

Au départ, il se posait un problème sérieux de concession jusqu'au 20 novembre de la même année. La demande de la concession avait été introduite depuis le 2

février. Le territoire l'envoya avec un avis favorable le 26 du même mois. Malheureusement, elle fut erronément envoyée directement au Comité Spécial du Katanga (C.S.K.)* (20). Pour corriger cette erreur, le territoire annula cette expédition le 20 avril de la même année par le biais de Monsieur le Gouverneur de Province.

A l'occasion, une commission fut montée par le Comité Spécial du Katanga afin de faire les enquêtes de vacance du terrain sous rubrique (Bena Mbua). A l'issue de ces enquêtes il fut arrêté : « Le terrain est situé dans le domaine du comité spécial du Katanga, qui est seul compétent pour la cession et la concession de terres. Il n'existe pas de titre de propriété à la conservation des Titres Fonciers, relatif à ce terrain ». Comme il n'existait pas de distribution d'eau dans le quartier de l'école, il était conseillé de prévoir au moins trois ou quatre puits de façon à pouvoir les utiliser alternativement. Un crédit maximum de 60.000 FC (francs Congolais soixante mille) fut réservé à cet effet au budget extraordinaire de 1957.

Avant, une école primaire sous le nom de Saint François était construite sur cet emplacement. Plus tard commence, à côté de la Cure de la Paroisse Saint Pierre, un Institut en progression pour filles sous le nom de Lycée Sainte Marie Gorettie qui portera le nom de Lycée de

* Le Comité Spécial du Katanga était un organisme aux pouvoirs concédant ; c'est-à-dire, il détient le pouvoir en vertu d'une convention. Il a été constitué en 1900, à la suite d'une convention conclue entre l'Etat Indépendant du Congo et la Compagnie du Katanga. Le rayon d'action de ce Comité s'étendait jusque dans les territoires de Kabinda et de Tshofa.

Bilan en 1980 avant de devenir Institut Technique Social, l'actuel Eselele.

L'école primaire Saint François devient Tukuatshileyi à la zaïrianisation. Elle fonctionnera sous la même cour que l'E.P. Shimatayi, école des filles. Elle sera supprimée pour motif de manque de locaux lors du passage du SECOPE et revivra sous le nom de l'actuelle E.P. Lukubama. Au départ, on parlait d'une école primaire « Saint François » et non de l'Institut Social qui commencera bien plus tard avec l'Abbé André Katunga sous le nom de « Lycée de Bilan ». Saint François céda place à ce nouveau lycée qui, anciennement occupait les locaux actuels de Shimatayi et Lukubama afin de boucher le vide laissé par lui (Bilan). Les traces sont encore fraîches dans les archives. L'Institut s'appellera plus tard : Lycée du Bilan, Cycle d'Orientation du Lycée du Bilan, L'Institut Technique d'Etudes Sociales de Kamukungu, l'Institut Eselele.

IV.1.14. l'Institut Bumune Saint Ambroise (1959)

Comme dit précédemment, lors du passage du Frère Oreste à Kabinda, l'internat pour mulâtres fut supprimé afin d'ouvrir l'école moyenne dont le but était de former les agents du cadre administratif et des futurs dirigeants coutumiers. C'est le début du collège Saint Ambroise dans une école moyenne avec la septième préparatoire. L'école moyenne sera transformée en humanités modernes (1959 -1960).

En 1961 débute le premier cycle d'orientation à côté de la cinquième et quatrième moderne. La section commerciale commence, elle, en 1963 suivie de la section scientifique (1965). En 1974, le Collège Saint Ambroise change d'appellation et devient l'Institut Kintu Kimune, pour devenir enfin, en 1987 l'Institut Bumune.

IV.1.15. Les troubles de 1960

En 1960, nous assistons à une panique générale générée par le climat politique empesté. Si ici et là, la vie politique était émaillée par quelques déclarations, c'est surtout le discours historique du dimanche 04 janvier 1959 de Patrice Emery Lumumba qui suscita une tourmente sans précédent : incendies, pillages, perte des vies humaines et tant d'autres tristes événements qui s'en suivirent jusqu'à la convocation de la table ronde à Bruxelles le 20 janvier 1960 (21). Partout on notait des mouvements confus, on entendait des mutineries à Kamba (04 juillet 1960), des sécessions au Katanga (11 juillet 1960) et au Sud Kasai entre les Luba et les Lulua (8 août 1960) etc.

Ces troubles qui, au départ étaient d'ordre politique, eurent des répercussions au-delà de toute attente en terre kabindaïse. L'affaiblissement de l'administration poussa certaines ethnies rivales à déterrer la hache de guerre. La situation financière du pays devint précaire, plus de subsides pour les écoles, on proposa un nouveau

modèle de construction des écoles de type congacier : charpentes métalliques et bacs autoportants.

Une lettre anonyme adressée au Père Ceupens fait mention de ces troubles: "Lors de toutes petites fêtes mariales d'octobre rendues impossibles dans presque toutes les missions par les circonstances que vous connaissez par ailleurs suffisamment, j'étais absent de Kabinda, en route via Lubefu, Lusambo pour Luluabourg, pour y trouver des vivres et reconduire les séminaristes (...). C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, je ne vous envoie pas de nouvelles d'ici, si ce n'est à titre privé avec l'espoir que si vous en tirez quelque chose, cela ne compromette ni rien ni personne. Le diocèse est une mosaïque d'ethnies rivales et l'on est si vite compromis ou teint soi-disant politiquement. Tant de nos pères ont déjà dû être déplacés parce que leur sécurité était compromise gravement. Mais je crois que les pères du Saint-Esprit et les pères Blancs le sont au moins tout autant et la grande crainte qui nous reste est de voir déferler le kitawala xénophobe et anti-chefs coutumiers sur notre région. Kalonda reste fermé car c'est à 20 kilomètres de là qu'un missionnaire protestant a été tué. Tshungu, cependant est rouvert. Comme Senterly est libéré provisoirement de fameuse jeunesse Lumumba sans pitié (...), Tshofa n'est pas menacé. Combien de temps cela durera-t-il, surtout maintenant que l'oiseau communiste a repris son vol... Veuillez m'indiquer votre compte chèque. Pas de banque dans ce trou de Kabinda".

Le Kitawala est un mouvement politico-religieux qui luttait contre le pouvoir colonial (vu comme un mal majeur) et contre le pape (mal mineur). Il trouve ces origines à partir de pasteurs des Etats-Unis en passant par les mines de l'Afrique du Sud jusque dans les mines de Kolwezi en République Démocratique du Congo. C'est à partir de là qu'il embrase, ensemble avec tous les autres mouvements anticoloniaux, l'ensemble de la République Démocratique du Congo. Les chefs coutumiers étaient, eux aussi, assimilés au pouvoir colonial. L'opinion populaire raconte qu'ils se transformaient en blancs, en un tour d'horloge afin de participer aux repas et réunions de blancs. Kitawala vient du mot 'Watch Tower' pour signifier 'tour de garde'. Simon Kimbangu fut soupçonné d'appartenir à cette association religieuse.

Ce mouvement n'a pas totalement disparu en République Démocratique du Congo. Il aurait connu, cependant, une forte ramification qui a donné naissance à tant d'autres associations religieuses à l'instar de Lusaka et Mpadi farouchement anti chrétiens ; de bawela, mou-

vement militantiste, anti-chefs coutumiers du fait de leur appui de la politique colonialiste. Il a su corrompre, jusque vers les années 1980, un grand nombre de jeunes prêts à tout rejeter.

Ces associations religieuses fortes en hallucinogènes savent, affirment-elles, s'approcher les esprits de morts (ancêtres) à qui elles offrent un culte en vue d'obtenir une connaissance ésotérique canalisée dans la manipulation, tant des plantes que de toutes les espèces rampantes et d'accéder à un autre monde magnétique différent de celui conduit par la théorie de la relativité. Ces associations se moquent, quelques fois, de connaissances dites "scientifiques"; cependant, elles n'ont jamais pu rassembler les informations dont elles sont prétendument bénéficiaires.

Dans une lettre adressée au même Père par le P.J. Van Hamme, il est écrit : " Il est vrai qu'un trou comme Kabinda a tellement peu d'importance économique et même administrative. Les gosses répétant ce qui se dit à la cité, disent que la seule chose que les B.M. font encore c'est signer et que Lumumba viendra changer tout cela. L'occupation militaire de Kabinda était seulement de

huit jours avec rumeurs d'excès : femmes violées, obligées de gratter avec les mains les routes”.

Chez les Bena Milembwe, dans la mission de Kalandon, il n'y avait rien à signaler, sauf une école du Mouvement National Congolais (M.N.C.) de trois cents élèves qui restaient sans locaux, sans livres, sans bancs, seulement avec leur grand optimisme. L'occupation sporadique de Bena Milembwe par les militaires eut lieu parce que l'A.T.P. lors des élections avait voulu obliger un groupe qui ne voulait pas voter dans une urne rouge (dite sang du Christ et de Juda) à voter dans une urne noire. Exaspéré par ce refus, l'ATP voulut se servir de la matraque d'un policier et se vit promptement déshabillé par les Bena Milembwe.

IV.1.16. L'école primaire Bansisa (1960)

Jusqu'en 1960, les élèves de la paroisse Sainte Marie fréquentaient les écoles de Saint Martin. Le Père Joseph, surnommé Bisasa, alors curé de Sainte Marie, prit l'initiative de construire une école mixte Saint Willybard. Quelques temps après, il fit construire une école propre aux filles nommée Sainte Anne.

A la zaïrianisation, Sainte Anne s'appellera Tuendeyi II par rapport à Tuendeyi, l'école de garçons. Lors de l'avènement de SECOPE ces deux écoles sont fusionnées sous le nom de Tuendeyi et la première Bansisa. Bansisa est le nom du feu Inspecteur Bansisa du Bas-Congo qui a longtemps servi dans l'enseignement. Ceci

fut adopté communément dans une réunion de promotion scolaire.

IV.1.17. Ecole Primaire de Kanyama (1960)

Depuis leur arrivée à Kanyama (1956), les sœurs n'avaient bénéficié d'aucun subside pour les constructions scolaires. Les 350 filles qui fréquentaient l'école primaire de la mission étaient installées dans des locaux provisoires que les sœurs durent construire à leurs propres frais. Des locaux pour les filles étaient en pisé rudimentaire par rapport aux garçons qui disposaient des locaux confortables.

Il était donc urgent de prévoir des locaux définitifs et convenables. C'est pourquoi les sœurs souhaitèrent consacrer la quote part qui était réservée au diocèse de Kabinza sur le B.E. (1960-1961) à la construction de locaux décentes pour cette école centrale de filles à Kanyama, soit 10.084 FC (Francs Congolais dix mille quatre-vingt-quatre). Dans le même territoire, deux succursales furent construites à Luputa et à Kalundwe à un devis global de 192.000 FC (Francs congolais cent quatre-vingts douze mille).

La mission de Kanyama (1950) se trouvait à 120 kilomètres de Tielen. L'école devait desservir, notamment, la population vivant dans les camps des travailleurs de nombreux colons européens qui s'installaient dans cette région, d'une part ; ainsi que les populations autochtones de la région située dans le territoire de Kamina et la chef-

ferie importante de Mutombo Mukulu, d'autre part. Cependant, un nombre assez important d'écoles rurales existaient déjà dans cette région jusqu'à Mutombo Mukulu.

IV.1.18. Suppression de la Province de Lomami en 1966

L'avènement de la Province de Lomami en septembre 1962 trouva la région en assez mauvaise situation, amollie par la paix, travaillée plus ou moins par des discordes et rivalités ethniques, et que personne n'avait pas encore reprise en mains. Elle comprenait en son sein les territoires de Dimbelenge (sauf le Secteur de Lunkibu) dans le District de la Lulua, les territoires de Kabinda et de Sentery, les territoires de Lusambo à l'exception du Secteur de Batetela, le secteur songe en territoire de Lubefu et Nkongolo, les groupements Munga, Kisuka, Lumba et Musele en territoires de Kabalo et Kabongo, les régions songe des territoires de Kibombo et Kasongo. A la tête de la Province se trouvait un Gouverneur contesté, Monsieur Dominique Manono. Notons que les régions songe situées au Nord-Katanga ne furent effectivement administrées par le Nord-Katanga qu'au moment où Monsieur Munongo fut nommé au poste de ministre de l'Intérieur du gouvernement Central (22).

Trois ans durant, soit de 1962 à 1965, des tiraillements entre dirigeants prirent une forme sadique qui laissait à croire que les autorités voulaient donner satisfaction aux pires instincts humains. Les opposants au gou-

vernement de Manono furent nombreux. Les Ben'ekiy principalement, représentés alors par les messieurs Ngoyi Kilombo (Député provincial et leur candidat préféré à la tête de la Province), Mukonkole Jean Pierre (Député National), Kasendwe Michel et Kibambe Kiewunga ; il eut aussi, parmi les contestataires, les élus de Sentery qui constituaient d'ailleurs son fief politique ; certains membres de son parti, le MUB(Mouvement de l'Unité Basongye) qui lui reprochait, outre un bilan négatif de son gouvernement , la transgression de résolutions du congrès provincial du parti qui l'avait élu , l'utilisation désordonnée des crédits alloués par le gouvernement central, le brusque transfert de la Capitale et des institutions de la Province à Lusambo en décembre 1965.En effet, Lusambo, ayant été jusqu'en 1949 le Chef-Lieu de la Province du Kasai, offrait l'avantage de son infrastructure ; il était également le centre dans lequel le Gouverneur Manono avait exercé son activité politique avant l'indépendance (22).

Les politiciens se livrèrent aux caprices de leur métier, renforcèrent les partis politiques qui relayèrent les divisions déjà très enracinées. C'est une nouvelle ère qui commence, celles des violences, mais relativement brève. Il eut d'une part le parti MUB (Mouvement de l'Unité Basongye) fondé par l'Honorable Ngoyi Kilombo dont la majorité soutenait Manono ; et d'autre part, l'UFB (Union Fédérale Basongye) créé par Mukonkonle Jean-Pierre, opposé au gouvernement en place.

Le rapprochement entre les deux groupes était de loin inéluctable. Toutes les influences, toutes les attractions, en un ou l'autre sens, ne prévalaient pas contre une seule attente capitale pour un parlement de facette: une Province sans Manono, disaient-ils, ou sa simple suppression. Face à cette position, Monsieur Nsapu Gérard, un Proposé au Ministère provincial, décréta un couvre-feu général à partir de 13 heures. Il allait de soi qu'une telle règle ne puisse influencer sur la vie de pauvres élèves qui ne pouvaient plus fréquenter l'école que pendant les heures limitées des avant-midis. Cette mesure, au lieu d'atténuer les tensions entre partis, les renforça davantage.

Pour peindre leur pouvoir, une réunion de l'Assemblée Provinciale de 1965 décida de transférer la capitale de la Province de Lomami de Kabinda à Kamana, Dipumba Barthélemy* en avait été le premier et le dernier Président. Ils pensaient, par ce coup de griffe, mettre fin aux déchirements enragés de politiciens. L'aventure ne dura, cependant, que deux mois, le Chef-Lieu fut remis à Kabinda. L'atmosphère de la Province était alors très hostile aux discours unificateurs. Des manifestations éclataient de temps en temps dans d'autres entités de la Province mais c'est au chef-lieu de la Province que le climat était le plus empesté. Aux vues de tout ce climat, Une délégation de chefs coutumiers con-

* Dipumba Barthélemy était originaire de Dimbelenge

duite par le Chef Mutamba Lupungu se rendit à Léopoldville en vue d'obtenir la destitution de Manono.

Chez les Kanyoka, par exemple, on vit surgir des tendances qui, tout d'un coup, aller changer le destin de la Province. Représenté par ces hommes de fer, Ilunga Alphonse et Bukasa Bruno, le peuple Kanyoka qui réclamait une administration neutre n'attendait que ce moment d'agitation pour mettre la distance entre la fragile province de Lomami et celle de Midi qu'ils réclamaient depuis 1962 et dont Muene Ditu serait le Chef-lieu.

Si forte que fit cette épidémie politicienne, elle ne pouvait pas non plus durer. La descente du Président Mobutu Seseko à Muene Ditu le 11 février 1966 régla toute affaire. Il proposa d'ajouter deux postes ministériels aux six qui existaient au Ministère de l'Intérieur plus Fonction publique et d'Education plus Agriculture au bénéfice des messieurs Ilunga Alphonse et Bukasa Bruno qui recevaient en même temps l'ordre de se démettre de leur bataille. Un poste de secrétariat parlementaire au niveau de la Province devrait revenir également au Territoire de de Mwene-Ditu. Ditu fut rattaché au Sud-Kasaï à partir d'une convention signée à Luluabourg entre les élus de Mwene-ditu et les autorités du Sud-Kasai devant le Lieutenant-Général Joseph-Mobutu, Président de la République démocratique du Congo, et en présence de deux présidents des chambres législatives, leurs Excellences Messieurs : Mudingayi Sylvestre, Président du Sénat, Kimpiobi Yvon, Président de la chambre des Représentants, Tshisekedi Etienne, Ministre de L'Intérieur

du gouvernement central, Monsieur Mukamba Jonas Kadiata-Nzemba, Gouverneur de la province, et son Vice-président de l'Assemblée provinciale Son Excellence Monsieur Makanda Anaclat (22).

A Kabinda, l'heureuse présence du Président de la République n'offrit aucune chance de négociation. C'est à cet accroissement du poids de mésentente presque sauvage qu'il faudra bien comprendre quand, une fois de retour à Kinshasa, le Président Mobutu ordonne l'existence de douze provinces pour toute la République en lieu et place de vingt et une prévues au départ. Le 23 février 1966, l'Ordonnance n° 66-92 proclame l'état d'urgence au Lomami et nomme le major Kasongo Commissaire de la république pour la Province avec interdiction faite aux membres du gouvernement provincial de quitter la ville de Kabinda.

La Province de Lomami fut supprimée par l'Ordonnance-Loi n° 66-88 du 18 février 1966 modifiant la loi du 14 Août 1962 pour motif officiel : détachement basonge Maniema et Nord-Katanga (22). Les luttes politiques qui avaient tourné au duel entre honorables, à la lutte entre tribus menaçant l'unité de toute la région prirent fin. Ainsi, quand les hommes ne savent pas faire halte dans leur vie pour comprendre à quels périls ils sont exposés, il suffit d'un tout petit instant pour qu'un héros devienne un lâche!

IV.1.19. L'École primaire Shimatayi (1966)

En 1966, Monsieur Loshi Kabambi, alors Directeur à l'école primaire Sainte Agnès, scinde celle-ci en deux cycles dont le deuxième s'appelle Sainte Marie Gorettie. Son premier Directeur Marcel Muabila Mutamba fut remplacé par la Révérende Sœur Brigitte Mpoyi pour l'unique raison que c'était une école des filles. Elle fut succédée par la Sœur Anne Kanjinga (1968- 1973). Rappelée par son Evêque à Mbuji Mayi pour des raisons religieuses, la sœur fut remplacée par Monsieur Tshiondo jusqu'en 1978, année au cours de laquelle le Directeur Kikudi Tembatemba prendra la direction jusqu'au moment où il sera rappelé à la Coordination. Il céda la direction de l'école à Ngoyi Bukeba puis, à Rémy Mutombo et, enfin à Monsieur Ngoyi Oka.

A l'arrivée du Chef de cellule provinciale en 1988, Marie Gorettie qui, depuis l'étatisation des écoles s'appelait E.P. Shimatayi fut fusionnée avec l'E.P. Tukwacileyi et la direction sera confiée à Monsieur Fortunat Matshimba Lubo jusqu'à sa scission en 1995, année où Madame Célestine Minonga est nommée Directrice.

L'école primaire Shimatayi a longtemps fonctionné sur la cour du Lycée de Bilan et occupait l'aile droite. Actuellement, elle se trouve à côté de la paroisse Saint Pierre non loin de l'école primaire Lukubama.

IV.1.20. Une école primaire pour garçons à Saint Tridon Lusambo (1967)

A Saint Trudon, les locaux étaient devenus vétustes. Le Père Praille, alors Représentant Légal, écrit en 1957 au Gouverneur pour lui rappeler cette demande formulée depuis 1954. En effet, la moindre réparation de ces locaux n'était plus possible. La jeunesse récalcitrante de Bakua Mputu avait bien déserté les succursales et qu'il fallait, par des bâtiments confortables l'attirer à la mission pour susciter son intérêt. A cette fin, les Pères battirent à leurs propres frais un internat pour garçons ; car, les actions des abbés et pères itinérants dans les villages pour attirer les enfants dans les succursales demeuraient peu fructueuses.

Voici un extrait de la lettre de 1957 écrite par le Père Supérieur de la mission Saint Tridon : « les Bakwa Mputu constituent une tribu encore fort arriérée et cantonnée dans les forêts. Nous avons fait des efforts considérables, à nos propres frais, à la mission de Saint Tridon pour y attirer la jeunesse tant pour les filles que pour les garçons. Ces Bakua Mputu ne semblent pas encore apprécier ni comprendre le but de ces efforts».

IV.1.21. L'Abbé Kanyama Matthieu, premier Evêque autochtone de Kabinda (1969)

D'après les propos recueillis auprès de Monsieur Mabwisha Lubamba François (1947) :

Monseigneur Georges Kettel préparait, semblait-il à l'époque, l'Abbé Etienne Tshishimbi pour le succéder. Ce dernier, cependant, quitta Kabin-da en cascade pour raison de difficulté personnelle entre lui et le Vice-Gouverneur de la Province, Son Excellence Monsieur Kasendwe. Parmi les autres candidats à l'épiscopat figuraient les abbés Katunga et Nyembwe qui, au jugement de l'Evêque étaient encore très jeunes. Le choix de Rome tomba étonnement sur l'Abbé Kanyama Matthieu. L'Abbé Lumami, quant à lui, fut trahi par son état de santé. L'Abbé Lumami s'était battu à l'époque pour la promotion des écoles laïques et spécialement l'Institut de Kabinda, l'actuel INSTIKA. Pour lui, l'école catholique était plus sélective, plus compétitive et moins favorable aux esprits moyens. Son esprit mathématique le poussait néanmoins, dans bien des circonstances, à aller tout droit au but qu'il se voyait souvent mal compris par une certaine opinion très intégriste mais jouissant, cependant, d'une suffisante popularité.

L'Abbé Kanyama Matthieu, par contre, était le moins admiré à cause de son caractère dit "rigide". Il arrivait quelques fois qu'il chasse de l'école un enfant qu'il voyait cueillir des mangues sans autorisation. Voilà pourquoi, il n'était pas au départ aimé par rapport à l'Abbé Etienne Tshishimbi qui était très accueillant et toujours souriant. D'origine Luba (Kasai), l'Abbé Tshishimbi Etienne s'efforçait de parler les langues locales bien que la langue liturgique à l'époque ait été obligatoirement le ciluba, contrairement à l'Abbé Kanyama Matthieu qui, étant plus originaire que le premier, a manifesté jusqu'à sa mort peu d'intérêt pour les langues locales.

La classe d'intellectuels songye à l'époque n'était pas convaincue de la réussite de l'Abbé Kanyama à la tête du diocèse et n'avait qu'un seul slogan aux lèvres : "Qu'il essaye, parce qu'il n'y a personne d'autre" (Kita kuakua tutalengie, mpatoka paapa).

Une fois à la tête du diocèse (1969), Monseigneur Kanyama a travaillé contre toute attente, en Evêque consciencieux et soucieux du développement du milieu et de l'instruction, non seulement des fidèles catholiques mais aussi de toutes les tribus et confessions religieuses présentes dans la région. Que des écoles primaires et secondaires qui ont inondé nos paroisses jusque dans les villages les plus reculés. Sa présence à la tête du diocèse a, par contre, réjoui nombreux qui ont découvert par lui la main de la Providence. Ceci a poussé la plupart des personnes à comprendre que dans beaucoup de situations, des hommes de Dieu passent bien souvent inaperçus par rapport aux fils du diable qui se font trop remarquer. Au cas où ils sont aperçus, ils sont souvent rejetés et énormément malmenés. Ce fils de Dieu qui n'avait dans sa poche ni diplôme de théologie ni brevet de connaissance des langues, est resté, cependant, plus grand que tous ; il avait le cœur de Jésus -Christ.

Le leadership moral de Monseigneur Kanyama a eu beaucoup d'influence sur l'équilibre du diocèse. En effet, le climat moral d'une organisation dépend, en grande partie, de la valeur morale de ses dirigeants ; la bonne moralité d'un leader, élève, à quelques mesures, celle de l'ensemble, elle permet d'établir une règle précise suivant laquelle chacun situe son propre comportement. De même, sa mauvaise moralité peut facilement influencer sur le mauvais comportement de l'ensemble, l'échec de l'organisation et la fébrilité des structures.

Monseigneur Matthieu savait imposer sa volonté, non par la crainte des sanctions, moins encore par une attitude paternaliste, mais plutôt par le rayonnement personnel de sa vie, ses qualités morales qui ont constitué le socle de son autorité. Il avait des mœurs honnêtes qui lui ont conféré une grande autorité. Ainsi, a-t-il acquis à la fois et le pouvoir et l'autorité qui ont fait de lui une personne de référence dans la région. Car, dans la plupart des cas, nombre des personnes possèdent bien sûr le pouvoir ; cependant, elles sont dans l'incapacité d'avoir en même temps le pouvoir et l'autorité. Si elles peuvent être leaders, elles sont souvent privées du leadership.

IV.1.22. L'école primaire Ya Kanyama à Zewe (1970)

L'école Primaire Ya Kanyama débute comme une succursale de l'école primaire Saint Martin, l'actuel Nambutuile à partir de 1966 jusqu'en 1970, année de son agrément sous l'appellation de Sainte Antoinette. Il se trouvait bien avant, à cet endroit, une école protestante dont les traces ont complètement disparu.

L'année 1971- 1972 voit la mise en application du programme du cycle primaire qui commence par trois unités, sous la direction du Révérend Abbé Mupoya. Celui-ci fut démis de cette fonction, une année après, à cause du cumul des fonctions et laissa place à l'Abbé Nshimba Alidor. A la zaïrianisation, l'école Primaire Sainte Antoinette devient E.P. Ya Kanyama.

IV.1.23. L'école primaire Mbale (1987)

A ses origines, l'école primaire Mbale portait le nom de l'école Primaire Muana Milenda, nom de sa localité Ntunta Milenda d'où elle a été transférée au village Muamba Mitanta, situé à cinquante kilomètres du centre Kabinda. A l'époque de Monsieur Alexandre Mbayo, chef de direction, une succursale de quatre classes est créée à Mbale. Celle-ci deviendra en 1987, sur ordre du SECOPE, l'école mère.

IV.2. LA POLITIQUE DE L'EXPANSION DES ECOLES APRES LE VICARIAT DE KABINDA

Comme on le voit, l'éducation scolaire connaît, à cette période, une forte expansion, beaucoup de milieux disposent, en plus du primaire, d'un établissement secondaire. Puisque la grande préoccupation de missionnaires était de dépeupler les écoles de centres, il était donc nécessaire de prévoir la construction des locaux décents dans les villages en construisant même des locaux couverts de chaume et en multipliant les écoles succursales dans tous les recoins en vue de décentraliser effectivement l'enseignement par un désengorgement des internats des écoles centrales. Il fallait, en outre, améliorer les locaux en hangars vétustes dans les villages en vue d'attirer les élèves villageois.

Aussi, l'Eglise voulait avoir le quasi-monopole de l'enseignement scolaire dans la région afin de limiter l'expansion de l'Eglise protestante. En effet, le travail

abattu par l'Eglise catholique pour résister à la poussée des Eglises protestantes dont l'emprise se faisait grandement sentir dans tout le Nord-est de la région était très ardu. Dans des conditions extrêmement difficiles, l'Eglise se livra à implanter des missions ainsi que des écoles dans tous les milieux stratégiques, à savoir Tshungu, Kalandu, Tshofa et Lubao.

Il sied de souligner aussi le sens de l'avenir qu'eut l'Eglise catholique en optant pour la jeunesse par la création des internats. Ces nouveaux milieux d'éducation ont été d'un apport très significatif dans le projet de la réforme socio-chrétienne au grand profit de l'évangélisation.

Pour renforcer la probité morale, intellectuelle et professionnelle dans ses écoles, l'Eglise mit en place une organisation interne en matière d'engagement des enseignants et d'implantation des écoles. Normalement, le droit d'engager les enseignants dans les écoles catholiques revenait au Coordinateur diocésain par délégation de l'Ordinaire du lieu ; cependant, compte tenu de certaines exigences propres au milieu catholique, il fut enjoint au Coordinateur de collaborer intensément avec les curés des paroisses qui connaissaient mieux leurs ouailles. Depuis lors, le Coordinateur diocésain ne pouvait plus poser un pareil acte sans avoir au préalable l'avis conditionnel du Curé de la Paroisse.

IV.3. QUELQUES ELEMENTS DE STATISTIQUE

Ces éléments ne concernent que le Territoire de Kabinda sans compter la Sous Coordination de Kiondo. Ils sont établis pour deux années académiques, à savoir, 1995-1996 et 1996-1997.

En 1995-1996, le diocèse comptait en son sein 115 écoles primaires réparties en 929 classes avec un effectif complet de 36059 élèves parmi lesquels, 22672 garçons et 13.387 filles. Le niveau secondaire comptait seulement 25 écoles réparties en 255 classes. L'effectif était de 3769 élèves, comprenant 2437 garçons et 1332 filles.

NIVEAU	EFFECTIF FILLES	EFFECTIF GARÇONS	TOTAL ELEVES	Nbre ECOLES	Nbre CLASSES
Primaire	13.387	22.672	36.059	155	929
Secondaire	1.332	2.437	3.769	25	255
TOTAL	14.719	25.109	39.828	180	1.184

Au regard de ces données, il appert que le nombre de classes, au niveau primaire, équivaut au nombre d'écoles par six classes. Ceci révèle qu'il n'y avait pas de classes doubles ou triples. Il en va tout autrement pour le niveau secondaire, soit un surplus de 105 classes par rapport au nombre de classes attendu. Ce qui révèle la présence des classes doubles ou triples et aussi des complexes scolaires dans la région. La moyenne d'élèves par classe était de 39 au niveau primaire, pendant qu'au niveau secondaire on en comptait que 15. Si ces chiffres n'étaient pas minimisés, je puis en déduire que certaines classes à l'époque étaient presque vides, surtout celles

de l'intérieur. Le poids de filles par rapport aux garçons est de 59 filles pour 100 garçons au niveau primaire et, 54 filles pour 100 garçons au niveau secondaire. Ce chiffre, bien qu'inférieur révèle, du moins, que les filles constituaient plus de la moitié absolue des garçons.

L'année 1996- 1997 enregistre le même nombre d'écoles primaires et secondaire. Elle connaît, par contre, une légère augmentation sur l'effectif des élèves au primaire comme au secondaire dont voici la répartition :

NIVEAU	EFFECTIF FILLES	EFFECTIF GARÇONS	TOTAL ELEVES	Nbre ECOLES	Nbre CLASSES
Primaire	15.752	22.513	38.265	155	929
Secondaire	1.673	4.921	6.601	25	255
TOTAL	17.425	27.434	44.866	180	1.184

La moyenne d'élèves par classe était de 42 au niveau primaire, pendant qu'au niveau secondaire on en comptait que 26. Le poids de filles par rapport aux garçons est de 69 filles pour 100 garçons au niveau primaire et, 33 filles pour 100 garçons au niveau secondaire.

En comparant les deux années scolaires, on notera que le nombre d'écoles reste inchangé à tous les niveaux, primaire voire secondaire. Par contre, celui des élèves augmente légèrement d'une moyenne de 39 à 42 élèves par classe pour l'année suivante au niveau primaire ; alors qu'on note une augmentation significative d'une moyenne qui va de 15 à 26 élèves par classe au

niveau secondaire. Aussi, le poids de filles augmente de 10% au niveau primaire, soit de 59 à 69 filles pour 100 garçons ; tandis qu'il diminue de 21% au secondaire, soit 54 à 33 filles pour 100 garçons. Ceci veut dire qu'on enregistre un grand nombre de filles à l'école primaire d'une part ; et d'autre part, un taux de perdition important des filles au niveau secondaire.

IV.4. RELATION AVEC LES PARTENAIRES

Pour solidifier son action sur terrain, l'Eglise ne pouvait pas faire seule le cavalier sans compter sur l'apport combien important des partenaires. C'est pourquoi, une convention sera signée pour trois ans entre le SIDKA* et les gestionnaires, tout réseau confondu. Elle stipule ce qui suit : Le SIDKA s'engage, entre autres tâches, à construire ou réfectionner des bâtiments scolaires (murs et toits), mettre à la disposition des enseignants et des élèves des moyens matériels pour enseigner et pour apprendre ; à adopter et mettre en place un système de gestion financière et matérielle performant et transparent qui sera commun aux écoles appuyées par le SIDKA ; à améliorer la qualité de l'enseignement par une compétence accrue du personnel de l'éducation, par des actions de formations organisées par la Sous-division de l'Education (S.D.E.).

* Le SIDKA est une ASBL engagée à l'époque dans la réhabilitation des écoles dans la région.

De leur côté, les gestionnaires s'engagent à veiller à la bonne gestion du patrimoine alloué aux écoles assistées ; à assurer un suivi des écoles appuyées durant les trois prochaines années ; à informer le SIDKA du déroulement des actions et de toutes les difficultés inhérentes*. Citons, dans la même ligne, la présence du GREET, une ONG qui s'était distinguée en livraison des bancs et des tôles

Il a existé avant le SIDKA, la SAMAFOS qui approvisionnait les écoles et les paroisses en documentations scolaires. Elle disparaîtra un peu avant l'intervention du SIDKA. Le diocèse comptait aussi sur les dons de l'UNICEF et de pères scheidistes qui étaient d'une très grande importance.

Aujourd'hui encore, nous assistons aux interventions bénéfiques de l'UNICEF et de la Coopération Technique Belge (CTB), en construction des bâtiments scolaires et financement de munis projets. Nous ne disposons pas de toutes les données chiffrées sur ces utiles interventions.

* Nous trouvons cette convention dans le contrat signé pour la réhabilitation du Secteur de l'Education dans les zones de Kabinda en 1995.

Chapitre V : UNE ECOLE DANS UNE SOCIETE MULTILINGUISTIQUE FORTEMENT TOURMENTEE ET DANS UN SYSTEME D'EDUCATION TRADITIONNELLE DYNAMIQUE

L'école est un nouveau mode d'éducation qui s'est implantée, non sur un terrain nu, mais dans une société dont le socle d'éducation était la famille. L'hybridisme linguistique dans le milieu et les événements perturbateurs de son parcours lui ont-ils été favorables ? Si les faits vécus peuvent être lents à le dire, le comportement des masses, par contre, en appelle à une autre école, celle de la rue, celle de Musongye Mpassou, au point de se demander si les dieux du troisième sexe n'étaient-ils pas sortis de leurs linceuls!

V.1. UNE ECOLE DANS UNE SOCIETE MULTILINGUISTIQUE FORTEMENT TOURMENTEE

V.1.1. L'AGRESSION-UGANDO-BURUNDO-RWANDAISE DE 1998-2000*

V.1.1.1. Les mouvements romanesques de déplacement

Quand la guerre d'agression ugando-burundo-rwandaise commence à l'Est du pays le 02 août 1998, jour de mon ordination sacerdotale à Tshofa, on avait

* Cette agression fut la deuxième après celle qui avait porté au pouvoir le Président Kabila Laurent Désiré en 1997 et dont l'occupation de Kabin-da ne fut que pour une dizaine de jours.

bien cru qu'on était accoutumé à voir les militaires congolais servir d'obédience rwandaise ; que ceci ne serait qu'un jeu de passage pour atteindre Mbujimayi afin de remplir du diamant les petits flacons que chacun des rebelles avait enfouis dans sa poche et que, l'école reprendrait par la suite.

Mais très vite, le changement d'avis n'avait pas trainé. Ces impérieux mesquins étaient d'une autre sorte. Après un bref séjour dans la Province de Maniema, ils avaient très rapidement atteint le territoire de Lubao dans la Province du Kasai Oriental. La première équipe de rebelles entra à Lubao sous forme d'une grande masse confuse, apparemment endeuillée, qui accompagnait, sous des cris houleux, un cadavre couvert de nattes, porté sur les épaules jusqu'à l'autre bout de la cité où ils prirent tranquillement camps. Ces visiteurs rusés trouvèrent bon accueil auprès de villageois, des écoliers naturellement compatissants, qui les accompagnèrent dans ce semblant de triste malheur. C'est de cette manière que fut occupé Lubao qui vit déferler les militaires dans tous les coins. Du côté de militaires congolais c'était le 'sauve qui peut'.

Une semaine après, sous l'éclairage d'un certain Ntambwe, une fraction des rebelles entre nuitamment à Tshofa où elle attaque les troupes loyalistes. Il y eut deux morts du côté gouvernemental. Pendant ce temps, notre équipe des consacrés se retira en brousse où nous prîmes camp. Sur nos peaux crasseuses s'accumulaient des grammes de sueur, les poussières retenues par le

sébum. Diverses substances y étaient déposées par les contacts salissants, rien en effet, ne présageait le moindre bien-être.

Parmi les FARDC, ceux qui s'étaient sauvés prirent fuite en tirant dans toutes les directions et se plaquèrent à Mpanya Mpinga où ils formaient un front commun avec les militaires zimbabwéens. Il y eut donc plusieurs fronts : celui de Mpanya Mpinga sur la route de Tshofa, d'Ejimba sur la route de Lubao et de Basubukie dans le territoire de Lubefu. Un groupe de rebelles se dirigea vers Kamana jusqu'à Bakoma afin d'empêcher la descente des militaires loyalistes qui occupaient Kalonda ; un autre groupe s'installa à Kamende. Pendant ce temps, les écoles furent fermées, certains élèves -tout genre confondu- servirent de bouc émissaire.

Partout, il y eut des batailles. Celle de Mpanya Mpinga que nous relatons n'est qu'un épisode parmi tant d'autres et sans doute pas déterminant. Les rebelles avaient, par maintes fois, affronté les FARDC ; mais cette fois-là, ils avaient à faire à une troupe redoutable venue de l'étranger. La bataille eut lieu en plein village. Les rebelles, cependant, opposèrent une résistance de mépris mais se virent impitoyablement massacrés. Certains n'eurent leur salut que dans la fuite.

Déterminés de poursuivre ces prétendus audacieux jusqu'à Tshofa, les zimbabwéens se réunirent sous un manguier afin de tracer de nouveaux plans. Les militaires congolais habitués à la défensive désormais, ne pou-

vaient plus compter que sur ces puissantes forces devant cette tragédie qui avait changé de cap. Pourtant, au moment où le capitaine zimbabwéen donnait des directives de poursuite, le péril ne paraissait pas possible, mais il survint comme un coup de balai par un Kadogo, élève de son état, un enfant militaire rebelle qui, ne sachant pas comment se sauver, n'avait trouvé son salut qu'en se cachant au-dessus du fameux manguier. Ironie du sort ! Oui peut-être vraie, là était le fait le plus grave : le Kadogo tira son arme, lentement d'abord, puis de plus en plus vite lâcha les balles sur le Capitaine qui s'écroula sur le champ. Ce fait déjà si grave en lui-même s'accompagna d'une grande débandade. Le projet de poursuite s'estompa brusquement et les zimbabwéens se décidèrent de faire demi-tour jusqu'à Kabinda. Le Kadogo fut décidément transporté sur les épaules jusqu'à Tshofa où il partit le même jour pour Goma sous escorte aérien.

Sur la route de Lubao, Ejimba tomba. Tous les fronts avancèrent, du côté Est jusqu'au Kilomètre 20, et du côté Sud jusqu'à Kileta, village situé à 7 kilomètres de Kabinda. Les FARDC opposaient moins de résistance, ils étaient souvent à court de munitions. Interrogés à ce sujet, les militaires en fuite rétorquaient sans moindre courtoisie: " Entre Kinshasa et nous il y a une heure de différence. Quand il faut agir vite, Kinshasa est toujours en retard, comment aviez-vous placé une capitale politique très loin du peuple qu'elle gère avec une heure de différence " ? En effet, quand une action se passait à 20

heures au front, pour Kinshasa il était encore 19 heures ; c'est qu'il y avait encore du temps !

La bataille de Kilomètre 20 n'empêcha en rien la gangrène meurtrière de ceux qui s'appelaient 'Bakombozi', pas encore moins la présence des Zimbabwéens. Après affrontement, les témoins attestent qu'ils marchaient sur une éclaboussure des cadavres. Les bakombozi avancèrent jusqu' à Mufinda, village situé à 10 kilomètres vers l'Est de Kabinda. C'est ainsi que se trouva sectionné le district de Kabinda, les rebelles qui occupaient les trois quarts du diocèse assiégèrent la cité de Kabinda pendant trois ans, de Kileta à Lukonzolo en passant par Mufinda. Le couloir de Mbujimayi resta libre mais sous le contrôle des militaires angolais et namibiens. Le gouvernement contrôlait également les paroisses de Kalonda, Kiondo et Kamayi

V.1.1.2. Les périls atroces imposés aux écoliers et écolières

Lorsque les rebelles atteignent les portes de la Cité de Kabinda, ce fut le début du désespoir. Sous l'apparence de bakombozi (Sauveurs ou libérateurs), on ne savait pas ce qu'ils cachaient de misère profonde : une anarchie monstrueuse prête à tout submerger. En effet, tout ce que faisaient les militaires était béatifié et devrait être acclamé par le peuple obligé de contempler leurs augures. Pas de prisons sinon des camps de damnés ; car, tout soupçonné devait mourir.

Pendant trois ans, le district de Kabinda, sectionné en deux, vit dans cet esprit : l'intérieur, occupé par les rebelles d'un côté ; la Cité de Kabinda et les paroisses de Kalonda, Kiondo, Kamayi de l'autre. De tous les deux côtés, ce n'était que misères sans nom, hurlements de détresse, exodes au long des journées, tout un tableau de désespoir et d'accablement. Parmi les moments les plus tragiques, il faut noter le temps de trêve : au moment où les élèves semblaient reprendre le chemin de l'école, des bombardements fantastiques tombaient comme du ciel sans qu'ils ne soient déclenchés ni par les rebelles ni par les troupes loyalistes. Chacun accusant l'autre de l'avoir provoqué au soleil levant. Ils se livraient régulièrement à cette parodie de trêve, se réservant ainsi le droit de répondre et confirmaient que cela ne pouvait plus jamais reprendre. Le peuple, lui, ne croyait pas à toutes ces bouffonneries.

En zone dite 'rouge', par exemple, tout le monde cherchait un refuge de plus en plus douteux, les foules fuyaient pêle-mêle, leurs visages fondus décrivaient la taille des événements qu'ils vivaient, chacun muni d'un récit atroce : il n'était question que d'enfants coupés en deux, de femmes ravies et violées, de mains amputées, de langues arrachées, de relations sexuelles imposées tant aux élèves qu'à leurs parents, de bêtes domestiques ravagées, de cases incendiées, de paroisses pillées, de personnes humaines enterrées vivantes... ce que l'imagination n'avait jamais pensé. Le cas de Monsieur Mbombo, Collaborateur de prêtres à la paroisse de Bas-

himikie qui fut soupçonné de détenir un appareil phonique en est un. Condamné pour ce soupçon, Mbombo creusa lui-même sa propre tombe avant d'y être enterré tout debout, les yeux grandement ouverts, en train d'échanger avec les siens. Mbombo s'est vu mourir d'apnée.

Dans cette partie de la rébellion, le militaire était tout : Cadastre, Chef coutumier, Négociants ruraux, Représentant Légal des communautés, Inspecteur des écoles: le militaire recevait des tributs journaliers de qui-conque se trouverait sur son passage. Ces résidents occasionnels de salles de classes et de couvents n'y ont rien laissé de précieux, sauf les fèces et le sang des condamnés ; vitres vendues, pupitres fracassés, salles dénudées etc. voilà l'image rocambolesque de leur passage. Ces hôtes de mauvais goût n'étaient rien que des pillards avides, dont la richesse pourvoyeuse du cheptel diocésain excitait redoutablement l'appétit.

Le diocèse de Kabinda ne pouvait pas soupçonner qu'il vivrait un jour de tristes lendemains. L'extermination de ses 1800 têtes de bovins, le déterrement des moulins, des groupes électrogènes et hydrogènes, la perquisition de tous les moyens de locomotion et de communication, pillage des cantines et pharmacies... ont ouvert une période extrêmement douloureuse, de désordres et de dégradation infernale aux filles et fils de la région qui avaient longtemps miser sur cette institution. Au beau temps que le génie vigoureux de nos aïeux avait su donner au diocèse, succède aujourd'hui la période d'enfoncement dans la nuit. C'est peut-être le plus saisis-

sant des spectacles offerts par l'agression rwandaise à cette contrée de la République.

Avant les deux guerres (1996 et 1998), chaque paroisse disposait d'une voiture et d'au moins une moto, deux groupes électrogène et hydrogène, un moulin, un frigidaire, une pharmacie, une cantine, une chaîne de communication : phonie, panneau solaire et batterie...Le pillage de tous ces biens et l'extermination de 1800 têtes de bœufs a plongé le diocèse dans une misère aux effets à long terme. Cependant, l'établissement de responsabilité continue à se faire attendre.

Du côté gouvernemental, le problème qui se posait de la façon la plus tragique était celui de l'envahissement de la Cité de Kabinda permanemment assiégé. Cependant, les coups de canons lancés contre les rebelles au Nord(Lukonzolo), à l'Est (piste du Petit Séminaire), au Sud (Kileta) avaient évidemment eu pour résultat de tenir au respect les agresseurs. Une ceinture d'armes entouraient toute la cité afin d'assurer la protection de la population. Certains se consacraient totalement à la prière, d'autres se livraient aux pratiques fétichistes sous l'égide de Monsieur Nkongolo Munyemba Billy, alors Commissaire de district :

'Enseignant de l'école primaire, de son état, et membre de l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS), Nkongolo Munyemba fit son entrée en politique lors de la con-

quête de la cité de Kabinda par l'AFDL en 1996. Il sera nommé Commissaire de district par acclamation populaire, selon le système d'alors. En effet, Nkongolo incarnait en lui un leadership à la fois facilitant et contrôlant : homme pragmatique, ami du pouvoir et des résultats immédiats, bagarreur et gentil à la fois, donnant à chacun le sentiment d'exister et d'être aimé par lui. Homme au sourire toujours chérissant, ami de l'élégance et du style. Son temps de prédilection, le présent ; son point de vigilance, l'authenticité.

Ce leader, Champion en tactiques, en intelligence avec les Bena Mimbwe qu'il consultait nuitamment, avait su convaincre une bonne partie de la jeunesse scolaire que les fétiches étaient seuls capables de défendre la cité contre l'agression des rebelles. Fort de cette conviction, Nkongolo Bily organisa des concertations de chefs coutumiers de la région, peu avant la chute de Lubao, dans le but de fermer aux rebelles les portes de la cité de Kabinda.

Après ces concertations, les chefs coutumiers célébrèrent, en plein air, un cérémonial de pendaison d'un chien à la bifurcation séparant les quartiers Kalala, Zewe et Lutembu. La jeunesse kabindaïse, par ailleurs, réunie au tour de ce leader, se lavait le "kisaba", une portion anti balistique dite 'magique'.

Nkongolo Munyemba Bily mourra à l'Hôpital général de référence de suite d'une courte maladie, peu après la guerre, soit en 2004'.

Pendant ce temps, toutes les voies d'entrée et de sortie étaient bloquées, à l'exception du couloir Kabinda-Mbujimayi. Les paroisses de Kalonda, Kiondo et Kamayi étaient farouchement protégées par les troupes loyalistes. La seule direction pour s'y rendre était la voie ferroviaire jusqu'à Kamina en passant par Ditu. On sait ce que fut la peine de pauvres gens qui, pour s'approvisionner en nourriture, attendaient désespérément un cargo distributeur de petits poids. Ceux qui étaient courageux s'engageaient, sans aucun espoir de retour, sur la route de Mbujimayi à la recherche de condiments. Nombre d'entre eux y laissèrent leur peau.

La plupart des femmes adultes et même des jeunes filles scolarisées se donnèrent à la prostitution livrant ainsi leurs corps au prix d'une caution de boîte de conserve ;

car, il y avait pour elles moins de honte de mourir de maladie que de mourir de faim. Les hommes défiés, face à leur pusillanimité, se mirent à jouer au chat et à la souris ; se nourrir d'une mangue, en effet, semblait bien être alors une grâce divine.

Les quelques braves femmes étaient celles qui grattaient de leurs mains le sol de Mufinda* afin de se frayer un chemin pendant la nuit au cœur des épaisses forêts à la recherche d'un petit seau de maïs qui ne pouvait se vendre qu'aux heureuses heures de la nuit. Pendant ce temps, l'éclairage de la lune était une malédiction et souffrir d'une toux, une prédiction de condamnation à mort; chacun vivait à sa trousse et l'horreur était à son comble. Nombreuses d'entre elles étaient prises pour des fugitives, leurs petits patrimoines classés, d'office, au comptoir de biens abandonnés. Je pensais, quant à moi, être dans un film de science-fiction.

V.1.1.3. La barbarisation de la jeunesse scolaire

A Kabinda Centre, plus encore ailleurs dans les villages occupés par les rebelles, les raisons profondes de recourir aux gris- gris trouvèrent place. L'effort des missionnaires fut rejeté aux poubelles de la spéculation. Il suffisait d'observer le comportement des élèves pour se rendre compte que jamais, dans l'histoire du christianisme local, croix et collier n'avaient lié pareille amitié.

* Petit village situé à dix kilomètres à l'Est de Kabinda, au-delà du Petit Séminaire.

Qu'il s'agisse des doctrines aberrantes ou même de la foi la plus orthodoxe, beaucoup de convictions se nuançaient même chez certains serviteurs de Dieu. J'avais comme sentiment qu'un christianisme très africain prenait naissance, un autre christianisme, fier de ses traditions, ardent dans ses convictions et principes moraux, un christianisme populaire, vécu au quotidien mais non célébré : croix de Jésus-Christ sur la poitrine et gris- gris à la hanche, un christianisme paradoxal, très synchrétique. Est-ce une légende ? Non ! Mais bien plutôt une vie de fait. Les fétiches et autres pratiques magiques sont, depuis lors, répandus dans le milieu comme autre fois avant le christianisme. Dans certains villages, les jeunes ont dû abandonner la foi chrétienne au profit des confessions qui rendaient un culte aux ancêtres arguant que ces derniers étaient plus attentifs à leurs doléances que le Dieu de Jésus le Christ.

La perte de quelques-unes des valeurs chrétiennes ne fut pas le seul résultat de ce terrible moment de tourmente. La prédominance du régime militaire, la présence des trafiquants de tout bord, l'émigration de la jeunesse, le coptage des enfants dans l'armée ...tous ces facteurs ont contribué à une véritable barbarisation de la jeunesse scolaire. Il suffit de parcourir les slogans du moment pour s'en rendre compte. Le "babende tuya nabu"(si les militaires s'embarquaient, nous nous embarquerons ensemble) ou son palliatif "babende bangi bafikanga"(même s'ils s'embarquaient, d'autres viendront) était le leitmotiv des cris de révolte lancés par les mères de

familles et les élèves filles qui prirent goût du commerce sexuel. En effet, elles étaient prêtes à tout, même à s'embarquer avec les militaires ou à se livrer sans peine aux nouvelles troupes poussées par les sentiments de stupeur et d'angoisse qui les submergeait.

Les filles kabindaises se rappelèrent ces villages mythiques des anciens où les femmes atypiques bravent les représailles des hommes, mangent, boivent, dansent, discutent et planifient l'univers pendant que les hommes tout pleurnichant, se tiennent tristes. Elles oublièrent énigmatiquement qu'elles avaient un sexe féminin et brandissant leur bravoure affrontèrent les militaires, prirent goût de cet art et nombre d'entre elles embrassèrent l'armée. Au vu de ce comportement, certains anciens se disaient : "les morts se sont incarnés dans nos filles, ils leur ont donné un autre sexe! "

V.1.2. Quelques figures de repère

Comme en toute chose la loi des contrastes régit beaucoup de sociétés, en même temps que s'avoue cette barbarisation de la jeunesse scolaire, se manifestent des tendances entièrement différentes. Dans certains groupes, mouvements ou communautés religieuses, le jeûne était très suivi, la miséricorde de Dieu constamment implorée, le chapelet récité avec prestige.

Dans ce Kabinda tourmenté, certains de ces couvents étaient incontestablement des centres de ferveur chrétienne digne d'admiration. C'est le cas de Filles de

Marie Reine des Apôtres (1969). Pendant ce temps de guerre, ces braves filles n'abandonnèrent ni craie ni seringue ni chapelet à la main. Au monastère de Sainte Claire (1972), la pratique de la prière perpétuelle produit ses fruits : les obus tombaient à droite comme à gauche pendant qu'elles restaient hors d'atteinte. Rien ne pouvait les détourner de la méditation sur les choses sacrées. Dans la communauté de l'Emmanuel (1982), la méditation solitaire devant le Saint Sacrement ne fut pas seule à susciter les œuvres de charité : les enfants malades et orphelins trouvèrent sourire aux lèvres et regagnèrent l'école.

A l'Evêché de Kabinda, le silence éloquent de Monseigneur Kanyama Matthieu rassurait toute la population. En effet, tout le peuple kabindais savait et se répétait ces mots : "Même si les rebelles entraient dans la ville, Monseigneur Kanyama est là". Monseigneur Kanyama Matthieu commandait, sans doute, par lui-même le respect ; aucun politicien ne pouvait lui tenir tête ; car, il reflétait un regard intensif et constant prêt à interpeler la conscience. Il reflétait de par sa personne la présence du surnaturel et quiconque lui rendait visite était contaminé de "priage"*.

Monseigneur Kanyama, toujours fidèle à la mission lui confiée, demeurait le témoin du Christ là où la Providence l'avait placé sans jamais céder à la panique ni chercher à sauvegarder sa seule et chère unique vie ter-

* Ce malaise qui vient souvent du manque de prière suffisante. Il faut être initié pour le ressentir.

restre qui ne pouvait plus compter qu'à la survie des siens. Il est resté le symbole de l'espoir kabindais.

Ils sont donc nombreux, ces figures de repère qui ont redonné espoir à cette cité de Kabinda au pire moment de désarroi.

V.1.3. L'EXPANSION DE LA CIVILISATION SWAHILIPHONE

Avant l'indépendance, Kabinda faisait partie de la Province du Katanga de qui il dépendait totalement sur le plan administratif et commercial. C'est dans ce contexte que de nombreuses familles de cette région se retrouvent aujourd'hui originaires du Katanga, leur Province mère. Tous les affreux services de construction du chemin de fer et ceux de la GECAMINES sont aussi le fruit de l'indispensable effort de ce peuple qui a parcouru à pied les riches routes du Katanga, soucieux de le construire. La présence du swahili à l'époque dans la région était normale, elle ne faisait penser à aucun fait systématique d'une quelconque puissance mais bien à une situation de fait, à savoir : " la richesse pourvoyeuse du sous-sol swahiliphone a porté au loin sa civilisation à travers sa langue" . D'origine arabe (23), le swahili était la langue professionnelle et d'intégration dans tous les milieux swahiliphones d'autant plus que la plupart des travailleurs n'avaient pas une forte connaissance de la langue française, réservée, d'ailleurs, aux seuls évolués.

Dans la partie Nord-est de Kabinda, par exemple, le swahili était d'office utilisé dans la liturgie, comme dans les écoles d'ailleurs, où il va s'imposer avant de disparaître peu avant 1985. Ce n'est donc pas sans référence historique que certains jeux, pas plus que certaines chansons, sont souvent exécutés en swahili. Aussi, était-il normal qu'après les études humanitaires, le jeune diplômé se hâte de poursuivre paisiblement son sort à l'Université de Lubumbashi jusque très possiblement à son installation définitive.

Mais, peu à peu, l'empire swahiliphone se voit affaibli, on le sait, par la création d'autres provinces. D'abord, par la création de la Province de Lomami qui, par la suite sera, lors de sa suppression, sectionnée: la partie Nord-est au Katanga et celle du centre ainsi que le Sud-ouest au Kasai-Oriental.

La venue massive dans la région des swahiliphones à travers la tourmente du refoulement des kasaiens en 1992 est aussi un fait d'une importance capitale. Si depuis toujours l'existence du swahili dans la région était un acquis historiquement incontestable, la présence constante de ces refoulés le renforce de plus en plus. En effet, des milliers d'hommes et de femmes aux multiples besoins, sans compter les enfants, se retrouvèrent dans une région où ils étaient condamnés à ne parler qu'une seule langue ; laquelle pouvait leur faciliter la communication, à savoir, le swahili qui n'était d'ailleurs pas étranger au milieu. Ainsi, était-il tout à fait normal, dans ce milieu prédisposé à les écouter, qu'ils aient la tendance trop

nette à ne pas s'exprimer en langue locale. Considérés sur le plan du travail, les refoulés étaient polyvalents. A travers leurs services, ils offraient, en même temps, leur langue et leur civilisation à quiconque les sollicitait.

En intégrant ces masses de visiteurs dans des familles, la population ne savait pas qu'elle préparait timidement l'avènement d'une future société bilingue. Car, il n'était guère une seule plaine de la région qui ne subissait l'influence du swahili, aucun village n'en était indemne : de Mpanya Mutombo à Haa et toutes les plaines de Munyengie, le swahili eut beaucoup de prise jusqu' à être parlé par les enfants.

En 1996, comme surtout en 1998, on voit débarquer de nouveaux venus tout frais, en uniformes, sous l'appellation des "Bakombozi", tous armés, promis à tout sauf au salut dont ils portaient le nom. Leur présence n'était autre qu'un signe d'un proche enfantement, héritage passionnant de cette époque qu'est la civilisation swahiliphone. Les nuits accablantes de ce temps sont bien sûr un fait, mais qui ne pouvait pas faire oublier de quelle aube il fut suivi. Cette aube qu'inconsciemment les familles, surtout de plus jeunes ont pu constituer par la maîtrise du swahili et sa civilisation. Les jeunes voulaient s'exprimer en swahili partout, à l'école et surtout pendant les voyages mercantiles dans le Manyema et à Goma où l'opportunité s'était offerte pour les opérations commerciales. Ceci leur évitait tout complexe d'infériorité reconnu à bien des voyageurs.

En outre, les militaires avaient pris demeure partout dans la région, ils étaient toujours là haletant de désir vers les butins domestiques, il était fallacieux, très fallacieux d'espérer avoir gain de cause si l'on ne s'exprimait pas convenablement en leur langue, le swahili notamment. C'est donc par terreur que le swahili sera utilisé dans la région comme langue des voyageurs et de communication officielle.

On peut alors imaginer la complexité de ce à quoi tenait cette mouvance linguistique dans une région où les uns et les autres se voient linguistiquement bien accueillis! Elle tient, certes, aux diverses causes qui, d'ailleurs, se rencontrent toutes, et qui sont à la fois économiques, religieuses, sociales et politiques. Les causes économiques qui, depuis l'époque coloniale, ont donné au sous-sol swahiliphone une importance primordiale et suscité des vagues de mutations humaines ; les causes religieuses qui, depuis le temps missionnaire, ont transmis la parole de Dieu et toutes les pratiques liturgiques en swahili dans la partie Nord-est de Kabinda ; les causes politiques du fait que, sous les puissantes agressions rwandaises, ont libéré et installé la domination de grands seigneurs swahiliphones dans la région ; les causes sociales, enfin qui, en une époque de perpétuelle menace, fondent la sécurité des hommes sur la force, offrant la primauté à ceux qui peuvent collaborer et protéger les intérêts swahiliphones. Depuis lors, le ciluba, langue régionale, s'est vue relégué loin derrière où il évolue dans un état presque fluide au primat du swahili auréolé.

V.1.4. L'ORGANISATION SCOLAIRE EN " ZONE ROUGE"

A cette période de grande tourmente, la vitalité des structures scolaires était ternie, l'élan scolaire céda aux sollicitations de l'inertie de l'esprit hypnotisé par l'inhalation de la poudre à canon. Ce fut le moment de l'obscurantisme intellectuel, moment caractérisé par la débrouillardise qui ne poussait pas beaucoup de jeunes aux études. L'esprit intellectuel s'était trouvé en péril. Les bibliothèques des paroisses avaient disparu, promises au pillage et à l'incendie. La plupart des livres durent servir d'emballage aux vendeurs de manioc grillé appelés communément 'maillons jaunes' au regard de leur couleur jaune. Les structures scolaires ont fonctionné à l'allure oblitérée du double régime : le premier, dit gouvernemental ; et le second, de la zone rouge.

Le régime gouvernemental couvrait, comme je l'ai déjà souligné, la partie contrôlée par le gouvernement (Kabinda centre, tout le couloir qui mène vers Mbujimayi, les paroisses du Sud-est, notamment Kalonda, Kiondo et Kamayi). A la différence des enseignants de la zone rouge, ceux du gouvernement étaient opulemment payés au rythme de listings manuels. Ce système s'est avéré très fertile pour les enseignants fantômes et a permis à nombre des gestionnaires de se bâtir des palais de confort en milieu urbain. Que des reliquats aux enjeux empoisonnants et des luttes homicides par des coups de

foudre entre concurrents. Ici et là, si l'œil n'a pas vu, l'oreille en a, néanmoins, entendu parler.

Pour faciliter la gestion du personnel dans la zone gouvernementale, l'Abbé Lubuika Arthur, alors Coordinateur des écoles conventionnées Catholiques (1998 à 2000) en remplacement de l'Abbé Kabundji Charles, se procura un ordinateur et une phonie. C'est de cette manière que les mises en places, les états de paie, la correspondance administrative, ainsi que les communications directes avec la hiérarchie, ont été rendues possibles. Les salaires non payés des agents des zones inaccessibles, étaient directement reversés au trésor public, pendant que les reliquats se conservaient à la Banque. L'Abbé Arthur sera remplacé par l'Abbé Richard Kitengye.

Du côté de la zone rouge, la tendance était avant tout de supplanter les écoles catholiques par les écoles officielles. Certains gestionnaires débordés par un prétendu pouvoir se permirent d'annuler tout ce qui sentait catholique dans les écoles dites catholiques, menacèrent de licencier tout chef d'établissement 'catholique' qui s'accrocherait cyniquement à l'ancien ordre. Le cas de Monsieur Matshimba Lubo, alors Préfet à Kiamb'eshimba est l'une des victimes de ces menées. La conscience catholique a été certainement très choquée de son sort.

C'est dans ce contexte de vouloir jouer à l'avocat, que fut désigné l'Abbé Ndala Nyongonyi André comme Coordinateur des écoles conventionnées catholiques en

zone rouge afin d'enfreindre les exacerbations des mesures en forme de rendement de comptes. L'Abbé Ndala André poursuivra cette fonction après la rébellion entant que Coordinateur Adjoint à côté de l'Abbé Kiténgye Mwembo Richard.

Comme dit précédemment, les enseignants de la zone rouge étaient les plus défavorisés sur le plan salarial. Le gouvernement de Goma qui était incapable de leur assurer un salaire décent ne pouvait compter que sur la misérable contribution des parents. Ce système qui paraissait audacieux avant la guerre, s'est montré providentiel en dépit des morcellements que les différents échelons lui imposaient. Si dans les centres comme Lubao, Tshofa, Kamana... ce système restait quelque peu hors de tout entichement, dans d'autres villages par contre, il pouvait favoriser la culture des tributs (chèvres, poules, filles de célébration nuitale...). Aussi, l'on assistait des fois à des interventions salariales sporadiques de la part du gouvernement de Goma pour les enseignants. Ces interventions, souvent morcelées de 10% à chaque échelon, n'avaient pas trop d'influence sur la vie des pauvres enseignants condamnés à vivre dans le chaos.

V.2. UNE ECOLE DANS UN SYSTEME D'EDUCATION TRADITIONNELLE DYNAMIQUE

Comme nous l'avons dit précédemment, face à l'anarchie monstrueuse imposée par la guerre, les écolières kabindaises se rappelèrent ces villages mythiques

des anciens où les femmes atypiques bravent les représailles des hommes. Elles oublièrent énigmatiquement qu'elles avaient un sexe féminin et brandissant leur bravoure affrontèrent les militaires, prirent goût de cet art et nombre d'entre elles embrassèrent l'armée. Au vu de ce comportement, certains anciens se disaient : "les morts se sont incarnés dans nos filles, ils leur ont donné un autre sexe !".

V.2.1. LE TROISIEME SEXE A-T-IL EXISTE DANS LA TRADITION?

La réponse à cette embarrassante question est tirée dans ce récit que nous relate Madame Mbombo Mukiembele dont le titre a été ainsi voulu par nous. Il s'agit du "Lac de liberté", ce cadre d'éducation traditionnelle de jeunes filles et garçons.

V.2.1.1. Au Lac de liberté.

"Quand nous étions jeunes, nous allions nous baigner à dia Mbebe, les filles d'un côté, les garçons de l'autre.

Parmi les garçons, ceux dont l'esprit était ballotté par les parties attrayantes féminines s'éprouvaient en se jetant sous l'eau jusque chez les filles. D'autres, par contre,

s'accrochaient farouchement aux arbres, renforçant énormément leurs muscles pour une vue plus exacte du mystère charnel féminin. Les craintifs, quant à eux, organisaient des jeux obscènes puisque ne pouvant pas s'approcher des filles : les plus vigoureux jouant le rôle des garçons et les moins, celui des filles.

Les filles multipliaient pareillement les mêmes actes. Leurs intentions étaient voisines de celles des garçons. Mais la vieille énigme, celle de la liberté à laquelle l'homme se heurte toujours les poussait à se tourner irrésistiblement vers leurs semblables dont la réponse simpliste était de bon aloi.

Les adultes le savaient mais nous bénéficions d'une tolérance institutionnelle ; car, cette vie proscrite tenait, pourtant, à bien des raisons qui nous étaient tout autant cachées. Au cas où un garçon faisait objet d'accusation, il recevait tout au plus des blâmes.

Le lendemain, nous nous rendions volontiers, qui à l'école, qui autre au champ. Ici, certains garçons se plai-

saient d'adresser de charmantes paroles aux filles, d'autres leurs promettaient mondes et merveilles dans le mariage sans guère nous amuser comme au lac de liberté. En effet, nous y étions discrètement préparés au mariage en nous admirant mutuellement.

Aujourd'hui, cependant, le monde change de base, les perspectives ne sont décidément plus celles des temps de liberté, plus de contact facile entre filles et garçons, Chacun de nous se calfeutre dans son propre ghetto. La moindre blague au sexe opposé vous expose impitoyablement aux tracas. Nous entendons, par oui dire, qu'on voudrait se débarrasser du modèle classique de l'école ! La fantaisie de la vie que nos pères nous ont léguée existera-t-elle encore ? ”.

V.2.1.2. Le dieu "Mbebe"

Mbebe est un lac qui se trouve à Ngievu-Kale, village situé à 70 kilomètres à l'Est de Kabinda. Mbebe est essentiellement le nom de l'esprit marin à qui l'on offrait des sacrifices. A la différence des autres dieux qui recevaient des boucs émissaires, Mbebe, naturellement très

clément, se contentait de repas sacrés, de prémices de champs et bien d'autres tributs qui lui étaient offerts à travers l'eau. Ces présents s'embarquaient magiquement sur l'eau jusqu'au milieu du lac où ils s'enfonçaient miraculeusement. Mbebe triait des repas sains, il retournait, sans aucune mouillure et par le même canal, ceux qu'il jugeait souillés, raconte la légende.

En retour, Mbebe leur rassurait la pluie, la fertilité du sol, la diminution des épidémies et les poissons du lac ; il neutralisait, en outre, la férocité de crocodiles et de Mutandalu, le dinosaure marin*. Sa bonté légendaire accordait, quelques fois, des habits magiques multicolores dont personne ne pouvait bénéficier d'une seule pièce. Le dieu Mbebe s'amusait encore, jusqu' en 1985 avec certains villageois, il marchait sur l'eau avant de se plonger définitivement dans son bunker marin.

La présence de ce dieu marin n'était pas exclusive de la croyance en un Seul et Unique Dieu Créateur, Vieillard, toujours Très Haut et Tout Puissant. De même, la croyance en ce Seul Grand Dieu n'absorbait pas, non plus, la présence de ces forces un peu plus proches de l'homme. Qu'il s'agisse de l'Un ou des autres, la coexistence hiérarchique de ces "Ddieux" s'appliquait bien et sans ennui aucun, aussi longtemps qu'ils continuaient à jouer leurs rôles, à savoir, protéger l'être humain contre

* Il semble bien que ce grand dinosaure marin, nommé Mutandalu (bam-bou) à cause de sa longueur, soit disparu depuis les années 2000. La traçabilité de cette disparition n'a jamais été établie non plus.

les forces négatives, rester continuellement sensibles à leurs doléances etc. Si sur le plan conceptuel cette coexistence est peu concevable, elle est, cependant, vécue de temps en temps dans l'ombre de la solitude par bon nombre de personnes.

Le grand Dieu, Créateur, Shakaphanga ou Kaphangaphanga ne se confondait pas, non plus, à tous ces dieux. Dans la débâcle d'un monde créé sans commandant, aucune valeur, aucune lettre intelligible n'était en son essence porteuse de vie, si ce n'est le "ph" labial, bien sûr, mais accompagné d'un souffle, figurant dans le Nom du Créateur Lui-même, Kaphangaphanga, le Créateur, le Souffleur. Il souffle et la vie existe, il souffle encore et vous élève au-dessus des êtres, à Lui ne plait que souffler ; c'est-à-dire, donner continuellement la vie, créer inlassablement. Le créé, Kiphangwa porte en lui les germes du "ph" créateur qui l'ordonne à une seule fin, Comprendre pour se développer, pour mieux vivre, pour surtout recréer.

V.2.1.3. Analyse des relations

Ce récit mentionne certains aspects importants, à savoir les relations entre filles et garçons, entre personnes de même sexe, le rôle de l'environnement écosocial etc. il définit deux attitudes de personnes, les réactionnaires d'un côté, les réclusionnaires de l'autre.

C'est dans une perspective quelque peu érotique qu'il sied de comprendre ce comportement dans lequel

ces jeunes expriment le besoin d'une vie sexuelle plus épanouie dans une société aussi exigeante. Le spectacle qu'offre cette jeunesse, subissant on le voit, établit l'idée selon laquelle la société dans laquelle ils évoluent est exigeante, que le seul moyen de reconquérir sa liberté sexuelle est d'abandonner cette société au profit d'un autre environnement où assujettis et réactionnaires, filles et garçons sont de plus en plus libres, loin du regard institutionnel. Ainsi, qu'il s'agisse des uns que des autres, leur comportement peut être considéré comme la protestation d'une personne écrasée par des institutions.

Au premier moment, on trouve des filles et garçons qui mordent à la règle institutionnelle, évitent de se rencontrer, l'isolement de deux groupes au lac en est le langage le plus expressif ; car, " l'ordre social est instauré par le tracé de frontières. L'ordre se constitue en séparant des personnes, des choses et des actes et en leur assignant des espaces sociaux spécifiques", pensent Bettina Heintz et Eva Nadai (24). Cependant, il est difficile de déterminer à quel moment précis le désir d'une telle rencontre brise cet isolement. Seul l'environnement le sait, peut-être, un hasard qui leur offre un cadre spécial, le lac de liberté. Au fond du désir, se cache une double détermination : la fuite de l'homosexualité qui brise la réclusion pour les uns, ou l'assujettissement à la règle qui repousse l'hétérosexualité pour les autres.

Si la différence peut être notée sur le plan décisionnel, la nature sexuelle reste plutôt la même tant chez les réclusionnaires que chez les réactionnaires. En effet, il y

a en eux un seul et même désir sexuel, comme il existe une seule et même énergie sexuelle appelée sexe féminin ou masculin selon son apparence, son action ou selon les circonstances.

V.2.1. 4. Analyse des apparences

Selon leurs apparences, il existe dans ce récit, deux natures sexuelles dans un triple environnement: la nature sexuelle féminine et la nature sexuelle masculine ; c'est-à-dire, deux personnes physiques distinctes l'une de l'autre, la personne féminine distincte par ses traits de la personne masculine. Chacun de ces traits est applicable, pas confusément, à l'un et non à l'autre.

La faiblesse des apparences, c'est qu'elles annoncent parfois, pourquoi pas très souvent, le contraire de ce qu'elles transmettent, nonobstant l'impression qu'elles peuvent donner. C'est dire qu'on peut être très joyeux apparemment, peut-être assez plein d'afflictions en soi, garçon ou fille mais gonflé respectivement soit de féminité soit de masculinité dans ses actions.

Plus encore, il existe un triple environnement physique où chacun poursuit certainement de but différent aussi bien pour le premier, le deuxième que le troisième. Il s'agit, notamment, du regard institutionnel qui ne laisse aucune fois percer la triste volonté de ces jeunes écrasés par des dispositions sociétales sévères, réclusionnaires et réactionnaires tous concernés.

Le lac de liberté, en suite, qui livre à leur curiosité le secret de leur moi libidinal dans un cadre, toléré au départ, où se délectent des teneurs, des passions et des individualités humaines.

L'école ou le champ, lieu où leur maturité est appelée inlassablement à se cultiver en devenant 'si humain' dans le respect de l'autre à qui l'on offre son amusement significatif mais pas comme au lac de liberté. Vouloir se débarrasser de ce cadre, c'est aussi passer à côté de soi-même que de la fantaisie de la vie, nous dit le récit.

V.2.1.5. Analyse des actions

Dans leur comportement, on peut attribuer à la nature masculine les actions et les passions de la nature féminine et vice versa. Cette application donne une nouvelle acception aux deux concepts. L'acception naturelle qui, essentiellement, enferme filles et garçons dans leurs bastions physiques où tout ce qu'il y a de déficit, d'imperfection, de carence est bon de son essence. L'acception civilisatrice, plus expressive et exaltante, celle du genre ; écarte la menace d'une classification des dispositions naturelles ruineuses de la vie collective au profit des échanges enrichissants entre genres, prometteurs d'un avenir, proche et lointain, du monde paradisiaque matchéen où le sexe ne peut accorder primeur à nul conjoint (Mt 22,30)*, où seules les actions seront au

* A la résurrection, en effet, on ne prend ni femme ni mari, mais on est comme des anges dans le ciel.

menu des critères d'éligibilité (Mt 25,34-36)*. Ici, filles et garçons peuvent constamment se ressembler par leurs actions sans rien modifier du tout, ni de leur apparence physique ni de leurs facultés propres.

Le premier genre renferme des filles et garçons qui triomphent par leur bravoure. Ils se jettent sous l'eau, brisent l'isolement, atteignent leur cap. En même temps, ils se mettent en péril de mort en voilant leur personnalité sous l'eau, se couvrant devant le front menaçant tout en ayant besoin d'une couverture environnementale.

Tel est le paradoxe de notre époque, pleine de contradictions et d'incertitudes pour le lendemain, sujette à des mutations, parfois inconscientes, imposées ou voilées par des palissades.

Le deuxième, ceux et celles qui, aussi bouleversés dans leur conscience, ont une prise de position d'une importance capitale pour leur avenir. Leur acte de bravoure méprise les cicatrices, embrasse des pratiques où la volonté et la violence se mêlent. Leur puissante personnalité veut plutôt rayonner en s'exposant impétueusement à tout regard, l'esquisse lointaine de toute réclusion. Toutefois, ils veulent s'accrocher à un arbre qui, sans les couvrir du tout, leur permet de se positionner.

* Alors, le Roi dira à ceux de droite : venez les bénis de mon Père, recevez en héritage le royaume qui vous a été préparé depuis la fondation du monde. Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'étais un étranger et vous m'avez accueilli

Notre époque est aussi ce genre d'homme. Elle crée la religion des hommes libres, demande moins de soumission aux règles qui n'éveillent plus l'écho de ses mémoires. Elle crie à l'adhésion personnelle et profonde de la conscience, cherche en même temps des parapluies pour se positionner.

Le troisième genre comprend des filles et garçons avides, moins dissidents, qui se sentent plus fortes et forts que leurs passions, respectent la règle, mais un respect conformiste ; car, ce que les deux premiers groupes exécutent héroïquement se réalise chez eux avec excès de soumission. Ce troisième caractère, éprouvant le même tourment inapaisé à l'instar de deux premiers, recherche plutôt une réponse simpliste devant les énigmes de la vie en vue de se conformer à la règle sociale. La recherche d'une telle réponse est, non moins, une conséquence d'un excès de soumission aussi voisin d'une marque de transgression, ce mal nécessaire, qui caractérise les deux genres précédents.

Les adeptes de ce troisième genre sont tellement soumis, moins brutaux et peu indisciplinés qu'ils arrivent à se persuader, un peu trop, que même le simple blâme infligé à leurs congénères dont la volonté est un peu plus ferme serait un mal plein. Dans leur silence angoissé, devant tant de misère affective et loin du regard institutionnel, seul le regard vers leurs homologues défie la vieille énigme de la liberté à laquelle ils se heurtent. Solution simpliste ou une nature spécifique? Mais, à vrai dire,

c'est de cette manière qu'ils en viennent ineffablement à bout.

Ainsi, nous vivons aujourd'hui en face d'une jeunesse avide, tentée par tout ce qu'il y a d'exaltant et de bouleversant, bien sûr, mais n'arrive pas à se réaliser facilement, à mettre en jeu ses inépuisables ressources. C'est le sens de ce troisième genre qui est comme l'un des leitmotivs d'une volonté carrément insatisfaite, pleinement étouffée.

V.2.1. 6. Analyse des circonstances

Pour bien comprendre les circonstances de ces comportements, il conviendrait de les situer dans l'ensemble des faits qui les constituent sans isoler leurs auteurs. Ces jeunes vivent malaisés dans un monde où leurs actions sont soumises à des exigences honorables mais excessives ; exposés à subir l'action de forces centripètes, le poids de règles, le regard institutionnel, la présence périlleuse de l'environnement naturel etc.

C'est, on ne saurait le cacher, en l'absence du regard institutionnel et, surtout, à travers un désordre permis certes, qu'explorent les conflits les plus passionnés de leur moi, que se déchaîne une suite des réactions aux actions peu ou pas lointaines ; que se présente un casier de vie dans lequel formalisme et passions affectives s'associent dans un lac de liberté où la logique institu-

tionnel ne trouve guère son compte mais permet aux désirs réprimés, toujours omniprésents, de se traduire en plaisirs charnels bâtards. C'est même le sens de la désinstitution dont parlent Bettina Heintz et Eva Nadai, dans **Genre et contexte**: "Dans le sillage de l'inclusion croissante des femmes, les rapports de genre ont tendu à se désinstitutionnaliser. Cette désinstitutionnalisation ne signifie pas que la différence de genre cesse d'être pertinente ; elle renvoie d'abord seulement à un déplacement de ses mécanismes de reproduction (...). Les hommes et les femmes ne sont pas distingués en fonction de critères d'admission formels" (24).

V.2.2. L'ECOLE "MUSONGYE MPASSOU..."*

V.2.2.1. Contexte et signification.

Face aux combats qui connaissaient trop peu de répit, les fuyards ne cessaient de se répéter, de bouche à bouche: "Musongye mpasu...", une métaphore populaire qui donne elle-même son sens propre : "taakwatshibwa na mukinga". Ce qui se traduit littéralement : " un songye est une sauterelle qui ne se laisse pas prendre par un enfant".

Loin de toute casuistique hantée de savoir de quelle espèce de sauterelle s'agit-il, la métaphore cache, en outre, un superlatif délétaire de sens:" baamukwata

* "Musongye Mpassou, taakwatshibwa na mukinga, baamukwata amulekiel'ebelu : ntshimba yabakumwene".

amulekiel'ebelu : ntshimba yabakumwene". Tout est là : "un songye est une personne éveillée, difficile à dompter, si vous osez le dompter, il s'en sortira vertueux sous un regard moqueur". En d'autres termes, un songye est une personne habile qui ne peut se laisser prendre par une personne inexpérimentée. Quiconque oserait le surprendre, se retrouverait, de nouveau, ridicule dans une bataille où son prestige se montre toujours inentamé.

Musongye mpasu ne peut être, dans ce contexte, pris pour une comparaison au risque de mettre fallacieusement un parallélisme entre lui et une quelconque sauterelle. Ainsi, la question, toujours débattue, celle de savoir de quelle sauterelle s'agit-il se révèle sans objet ; car, la comparaison n'a pas sa raison d'être quel que soit le genre de la personne concernée. Musongye Mpasu est, par contre, une métaphore, il vise quelques qualités significatives et transposables que peut incarner une sauterelle, à savoir, l'habileté, l'éveil, la vigilance...

Le contexte de ce proverbe est à la fois angoissant et inspirateur. Il évoque, avant tout, l'état psychique de ses auteurs face à la rencontre des cultures qui en appelait, alors, à un comportement subséquent. Rien ne pouvait plus être hasardeux pour ce peuple que la vigilance tant que le rapport entre cultures pesait sur lui, même endormi. A cette école de l'éveil, rien n'était exclu : la vie sociale, l'héroïsme, la prudence, l'habileté, le sacrifice et, par-delà, l'invocation des esprits et les gris-gris étaient assez comptés. Dans cette rencontre des cultures, Mu-

songye mpasu n'était donc pas moins qu'une école populaire.

Il exprime, en suite, une conception authentiquement culturelle selon laquelle : "tout enfant est dépourvu d'aptitudes physiques requises pour maîtriser une sauterelle en vertu du caractère habile de celle-ci", d'une part ; et de l'inexpérience de l'enfant, d'autre part. L'expérience prouve que l'enfant en sort bien malaisé de voir sa proie s'envoler librement dans les airs, lui laissant un souvenir moqueur dans ses mains à peine victorieuses. L'exploit de la sauterelle le force plutôt à recourir à l'expérience de l'adulte tel qu'on s'en souvient dans cet autre proverbe : "Kwatshila mwaana mpasu, bakulu, akukwatshila naamu"(Mets-toi au service de ton fils, il le fera de même pour toi, une fois grand). C'est dans ce contexte que toute prémisse de la chasse était symboliquement payée en termes d'encouragement et d'accréditation de la brave expérience du néophyte.

A le juger sur ses paroles, plus encore que d'après ses actes, l'ancêtre songye, à l'époque, est bien l'homme qui se croyait, comme tous les autres d'ailleurs, investi du droit de veto sur tous ses voisins et qui se convainquait aisément de leur inexpérience. En effet, il possédait et savait en même temps manier le fer (par l'opération nommée mutendu*) depuis le septième siècle avant Jé-

* Le mutendu était une pratique qui permettait, non seulement d'obtenir le fer mais aussi de le fondre. Pour ce, il fallait avant tout réunir une bonne provision de braise. Lorsque celle-ci est enfin prête, préparer le four où

sus-Christ.* C'est le sens de "taakatshibwa na mukinga" ; c'est aussi le sens de "Musongye Mfumu" qui, loin de toute polémique possible a pas mal d'exagération propagandiste qui ne permette pas aujourd'hui de repartir sur d'autres frais à l'allure de notre temps. La capitale songye elle-même, sans s'ôter de sa casaque de vieillard, est toujours placée sur des pierres qui s'effritent, des pierres fissurées, loin de monter dans le train de l'émergence du lendemain.

Au début, Musongye mpassu avait été un enseignement capital de "l'école Bukishi". Celle-ci aurait connu une désagrégation rapide, sans emporter avec elle ses appareils au caolin multicolores et communicants, après avoir fait bon chemin, sans grandement assurer la prospérité aux siens, nos ancêtres ayant consenti directement ou indirectement à son désenvoutement au profit du christianisme, leur nouvel allié.

La désagrégation du Bukishi institutionnel a laissé libre champ à cet enseignement qui s'est érigé, au fil de temps, en école domestique embrassant ainsi toutes les catégories sociales, les professions, sexes et âges, allant de la personne la plus instruite à l'enfant qui se contente

sera fondu le minerai. Ce four est un trou profond creusé sous le sol et que l'on remplit de lits alternatifs de braise incandescente et de minerai à leur état naturel (appelé bikangala). Le métal obtenu après le soufflet est soigneusement martelé entre deux pierres avant d'être confié au forgeron. On peut trouver la même explication dans les notes ethnographiques du Ministère de colonies à la page 38.

* Pour cette affirmation, se référer aux musées de Lubumbashi.

de son jouet. L'initiation n'épargne aucune circonstance : joie, peine, voyage, musique, lieu de service et salles de conférence, tout moment confondu. Voilà une école domestique, libre et populaire, faite par la société elle-même dans un modèle d'éducation scolaire classique aussi systématisé où se trouve une école pour la société : "Musongye mpassou".

V.2.2.2. Notions de métaphysique à l'école "Musongye mpassu"

Le sentiment profond de ce peuple, le sentiment qui rayonne tout au long de son histoire, et contre lequel ne prévaudront ni les divisions internes ni la modernité est que l'être humain est à la fois collectif et social. Il appartient à un groupe en même temps qu'il reste ouvert aux autres groupes qui lui sont différents. Il est un élément distinct de cette collectivité dont il fait partie dans leur multitude. Ainsi, doit-il manifestement être présent à soi-même, surveiller les gestes agressifs du devant-moi, cultiver des moyens de défense possibles...

Tout le peuple songye, où qu'il soit, quelle que soit sa tribu, a le sentiment d'être invité à ce mode de vie qu'il conçoit nécessaire pour sa survie. Les proverbes qui l'interprètent sont nombreux, mais se résument tous presque, en ce principe fondamental qui laisse percevoir sa conception de l'être, sa manière d'être, Musongye mpassu : l'être c'est l'éveil ; l'être Muntu mpassu, l'être

muntu c'est l'éveil distinct et opposé à l'être végétatif, vivant dans une collectivité de lutte.

L'éveil évoque cette conception ramassée de quatre coins de la région dans un ensemble de faits quotidiens ; car, pense ce peuple, là où se trouve le muntu, là aussi se trouve l'éveil et la vie, le silence du cimetière inspire la peur.

Dans sa vie comme dans son organisation, à travers parfois de différentes formes d'expressions telle : "l'être c'est la parole ", dans le sens d'une belle parole, c'est cette grande pensée d'éveil, de vigilance de l'être qui demeurera l'idée-force du muntu mpassu, un muntu plutôt vigilant même pendant le sommeil, éveillé tant par son physique, sa parole que par son comportement ; un muntu qui, par sa salutation, sait transmettre la joie*. L'homme peut continuer à être vigilant, attentif, enseigne cette école, même quand il dort ; il peut continuer à être singulièrement présent, pendant qu'il est physiquement absent. Il peut singulièrement agir de prêt ou de loin, directement ou indirectement, visiblement ou invisiblement

* Parmi les salutations, deux sont très ordinaires, à savoir : "Mudiano" et "Nankuimuna". Cette dernière, difficile à comprendre d'ailleurs, est aussi profonde que la première. Nankuimuna provient d'une salutation primitive presque disparue : "Nankuy-mono" ou "nankumono", c'est-à-dire, " je t'ai vu " qui était adressée à quelqu'un de qui l'on s'est séparé et que l'on revoit un jour après, en signe de joie de le revoir. Ainsi disait-on : Nankumono Mwaanana ! eyo nankumono naamu (je t'ai vu ! merci, je te vois aussi). En effet, quand le jour s'enfuit, personne ne sait si l'on va tous se revoir au lever du soleil. Notons que la racine " Nankuy-mono" est aussi reconnue par les Notes ethnographiques du Ministère des colonies à la page 30.

sous le fait et le contrôle de l'unique et même conscience réelle...

Cette conception dualiste de l'être inspire la suspicion facile du devant-moi sous ses deux aspects opposés d'être et de non être, du visible et de l'invisible, du vouloir et de non vouloir, de l'amour de soi et du mépris de l'autre. Elle entame surtout la quiétude individuelle face à une question sans réponse, de l'autre aspect inconnu du devant- moi capable de me surprendre instantanément. C'est la face obscure du muntu mpassu, un muntu toujours inquiet de l'aspect inconnu du devant-moi, prêt au rendez-vous de tout ce qui compte alors dans une culture qui fait jaillir et rejaillir plus de soupçon, de méfiance, fait la chasse à la sorcière, rend le présent moribond.

Cette morale n'envisage pas combien est faible la volonté individuelle et combien indispensable est l'apport bénéfique du devant-moi tel qu'il avait été enseigné dans le bukishi où la sociabilité demeure un trésor, une vraie valeur qui transcende la pauvreté, porte au loin le sentiment humain, donne à la vie humaine un ultra sens.

V.2.2.3. Notions de morale à l'école "Musongye mpassu"

Ce qui, au début n'avait été qu'un sentiment humain, un enseignement stratégique ou, tout au plus, un slogan circonstanciel, encore compatible avec la situation

spatio-temporelle du moment, s'organise, peu à peu, en un corps comportemental, une attitude devenant tout à fait un mode de vie qui s'empêtre dans la culture sous forme d'un mécanisme de protection individuelle et collective contre les menaces, tant internes qu'externes.

Musongye mpassu conseille, encore aujourd'hui, la vigilance comme attitude indispensable en toute circonstance. Pour cette école, les vertus de force, de sagesse, de bienveillance...sont d'une importance capitale. L'école insiste, entre autres éléments, sur le respect mutuel ; celui-ci, enseigne cette école, se fédère entre humains égaux, il est imposable dans le cas contraire à qui veut te le nier. C'est le principe de "la fédération du respect" basé sur l'égalité de genres et de catégories sociales : à celui qui t'offre du respect, remet-lui du respect mais impose-le à qui veut te le nier. Il s'agit, en effet, du respect mutuel comme la seule et l'unique mesure du comportement social par-delà l'âge, le sexe, la profession ou, plus encore, la catégorie sociale.

Aussi, au milieu de difficultés énormes, enseigne l'école, soit conscient des nécessités qui les imposent, observe ta tête qui porte deux oreilles, deux yeux et une bouche. Sois grand d'oreille et de vision mais petit de bouche. C'est le principe de l'acquisition de la sagesse basé sur l'observation des faits.

Les biens de ce monde appartiennent à tous. Si tu t'en sers, partage, tu ne mourras pas, tu ne connaîtras jamais de corruption. C'est le principe de l'infiniment exis-

tant basé sur le bon usage de biens de ce monde, récompensé par l'incorruptibilité de quiconque s'applique à faire le bien. C'est le "tokufua, tokunyanga" enseigné par les anciens avant l'avènement du christianisme dont l'issue est l'exemption de la putréfaction redevable à tout homme de bien et de pitié. Musongye mpassou regorge en lui tous ces principes.

Les germes du mal se propagent dans une masse sans modélisation, ils visent à blesser à outrance l'intimité de la personne qui, après tout, ne reste plus qu'un mort vivant ; et, tout ce qui fait sa grandeur se désagrège quand cette personne est blessée à mort. Ainsi, "qui prend ta femme, t'a offensé personnellement ; si tu le surprends en flagrant délit d'adultère, punis- le de dépossession de puissance (pouvoir), il ne t'arrivera rien". Aussi, ajoute cette école : La terre ne se vend pas, elle se loue ; les eaux courantes et la forêt appartiennent à quiconque ne crains pas la rosée. En face de consciences tourmentées par le tard, propose une seule mesure à laquelle tout le monde devra s'accrocher pour survivre. Dans ce sens, enseigne l'école Musongye Mpasu, "qui prétend avoir raison n'a qu'à prendre 'la portion magique'* qui établit la culpabilité de l'homme fielleux et justifie, par contre, l'innocent tourmenté".

* La portion magique ne l'était pas du tout comme d'aucuns pensent. C'était plutôt un poison d'ordalie fait de l'écorce d'un arbre de "mwavi mutshi" et dont l'issue était supposée dépendre de Dieu au cours d'une épreuve judiciaire. Ainsi disait-on de l'innocenté : "babingi mwavi", ce qui signifie littéralement : "il a chassé le mwavi", et donc il a eu raison.

Toutes les valeurs de l'homme s'effondrent quand la morale n'existe plus que dans les flots des principes sans cœur, un monde en souffrance d'humanité. Musongye mpasu enseigne une morale dont les germes de la justice débordent la lettre et la stérilité de la loi. Pour lui, "une punition très sévère est pareille à une injustice, ne l'inflige pas à l'autre si un seul homme la redoute". Le récit que relate le Ministère des colonies, à ce propos, peut mieux nous faire comprendre cette notion : " un chef du nom de Kilolo Gwambela était à la chasse avec ses sujets lorsqu'un sanglier sortit soudain des broussailles ; un des chasseurs tira vivement sur lui, le manqua, et la flèche blessa le Chef mortellement. Les autres chasseurs se précipitèrent sur le malheureux tireur et allaient le tuer sur-le- champ, quand le Chef blessé intervint et le protégea de son propre corps. Pendant la nuit le Chef, assisté de sa femme, aide l'homme à s'enfuir. Le lendemain le chef mourut" (12).

V.3. L'INFLUENCE DE L'ECOLE DANS LE MILIEU SOCIAL TRADITIONNEL

L'école est née avec l'arrivée des premiers missionnaires au Kasaï. Elle se présente alors comme un nouveau système d'éducation. Dans la société traditionnelle, l'éducation des enfants est assurée en famille. Elle est fondée sur des lois basées sur la coutume et ses interdits. L'éducation scolaire, elle, est régie par un système anonyme des lois. Ce sont des inconnus qui s'occupent

de l'éducation des enfants de familles inconnues et loin d'elles.

Le missionnaire apporte une école calquée sur le modèle du lycée européen et la responsabilité de l'Eglise en matière d'éducation est fondée sur sa mission d'annoncer à tous les hommes le mystère du salut et de tout édifier dans le Christ. Ainsi, l'école catholique est conçue comme une réponse à un besoin. Un besoin qui n'a rien à avoir avec les réalités du milieu dans lequel l'école est implantée. Elle doit répondre au besoin de l'Eglise, une Eglise qui s'identifie au support culturel du missionnaire. La religion chrétienne s'amène, bien sûre, avec le message du christ mais habillé au modèle d'une culture étrangère inconnue des autochtones, l'être blanc et l'être chrétien se confondent presque. Le missionnaire arrive, il apporte naturellement avec lui, en plus de l'évangile, sa culture en tant qu'être social. Il est à la fois missionnaire de l'Eglise et ambassadeur passif de sa culture. Tout pour lui, en dehors de sa culture, est primitif et païen.

Pour réussir à démanteler une telle situation, il faut commencer par les jeunes écoliers, les plus jeunes pour renouveler petit à petit la société en vue d'obtenir un changement de mentalité. Le missionnaire était convaincu que les adultes étaient déjà enkystés dans un comportement difficile à faire éclater. Le cadre idéal pour cette entreprise demeurait l'internat. Ce dernier permettait d'empêcher les jeunes à se replonger tous les soirs dans

un milieu familial ou pas social dit attardé, milieu où l'on leur impose la négation des principes acquis à l'école.

Quand les jeunes fréquentent l'école, ils savent qu'ils doivent rompre avec ce que le missionnaire appelle dans son langage primitivité et paganisme, ce qui n'est pas loin de s'opposer aux parents. Surtout que les élèves prennent part active aux opérations de destruction publique de fétiches entreprise par le missionnaire. Le jeune qui fréquente l'école se prépare à affronter la vie sous un angle beaucoup plus différent de celui de son milieu naturel d'où il est déraciné. Mais il faut aller jusqu'au bout. Ce qui n'est toujours pas très aisé.

De tout le travail du colonisateur, c'est l'évangélisation qui semble avoir porté le plus de fruits. Au bout d'un temps relativement record, beaucoup de paramètres ont changé. Il a réussi à former des auxiliaires fervents et zélés par un embrasement d'actions. On évangélise, selon la doctrine catholique, par la parole mais aussi par les œuvres, à savoir : l'école, les services de santé, la Caritas, l'aumône, la défense des opprimés, les visites des prisonniers et des malades, la prise en charge des orphelins, des veufs et veuves, les jeux de tout bord, l'enseignement biblique, la formation des agglomérations ou villages dits de la mission qui ont donné, par ailleurs, naissance aux grands centres du pays etc. Plus rien ne pouvait être comme avant, un bouleversement total s'était introduit dans la culture. Mais, tout ce qui est jugé païen et primitif ne l'était toujours pas forcément. La culture non défendue face à la fascination de

celle du blanc n'a qu'une voie : la disparition ou pour le moins l'affaiblissement.

La formation reçue à l'école a une tendance extra culturelle : le jeune n'est pas formé pour rentrer en famille. Il n'y est d'ailleurs pas préparé en conséquence. Il doit apprendre à se faire utile pour être accueilli dans l'enseignement, dans l'administration ou dans le commerce. Dans ces secteurs, la demande n'est pas fréquente. Ces pseudos intellectuels qui méprisent le travail de la terre sont tout simplement destinés au chômage. Ils n'ont pas d'emploi et ils ne veulent pas se salir les mains. La réinsertion dans le milieu d'origine provoque un décalage. Le lycée européen ne prépare pas au travail de la terre. Il forme des commis destinés à exploiter leur peuple. C'est dans ce sens que Monseigneur Bakole écrit : « La Société dépense de grosses sommes d'argent pour la formation de ses futurs exploiters » (Chemin de Libération).

La première élite noire a été formée pour être auxiliaire de l'homme blanc. L'intellectuel noir se devait d'imiter son maître. Nous comprenons alors pourquoi la classe intellectuelle ne milite pas en faveur de la classe paysanne. C'est une tradition de longue date. Le paysan vit dans une pauvreté crasse. L'Etat lui impose parfois des cultures qui ne sont pas à son avantage tout simplement pour lui permettre de mettre ses cadres à l'aise.

L'école s'est occupée de la science, elle n'a pas formé la conscience. Je veux dire, le nouveau système

d'éducation n'a pas réussi à modeler la conscience, à faire de la vertu une culture. Il existe un décalage entre ce que l'on apprend à l'école (science) et la praxis quotidienne de la vie (culture). En outre, les services dont bénéficient les sujets de la société ne sont rien par rapport à l'énergie dépensée par tous les citoyens pour la formation de ses futurs cadres et pour leur paiement. Ainsi, l'école a longtemps demeuré en marge de la vie sociale. Loin d'être ressentie comme un besoin, le nouveau mode d'éducation s'est montré comme un moyen d'accroissement de charges fiscales des parents. Ceux qui réussissent à se classer dans l'élite du pays n'ont qu'un but : vivre mieux au détriment des autres. Si ceux qui ont réussi à décrocher un emploi ne manifestent pas des sentiments patriotiques, ceux qui n'ont pas eu de chance ou qui n'ont pas terminé un seul cycle, une fois revenus dans le milieu d'origine, vivent comme s'ils n'avaient jamais été sur le banc de l'école. Ils ne savent plus rayonner ce qu'ils ont appris dans leur milieu de vie.

Certes, le nouveau système d'éducation a réussi à ouvrir les horizons du monde ; cependant, son impact dans la vie sociale n'est pas adéquatement ressenti. Tout en apportant solution à certains problèmes sociaux, elle en a créé d'autres. La communauté devrait, par ailleurs, jouir de ses bienfaits, malheureusement elle se fait longtemps prier de les offrir. A un certain niveau, en dépit du nombre croissant de diplômés, de baptêmes et de mariages religieux, de prêtres et de laïcs engagés, la vie chrétienne, moins encore la vie intellectuelle, n'est pas

devenue culture. L'Eglise comme l'Etat assistent impuissants à la violation des commandements et des lois (tortures, corruption, viol, détournement des fonds, assassinats...). On dirait, ni dans l'Eglise ni dans la vie sociale, l'influence de l'école ne peut se faire sentir sans tâter : les agronomes formés, s'ils ne sont pas au service de l'Etat, ils ne cherchent pas à s'investir dans l'agriculture. Ce sont des agronomes qui achètent d'ailleurs des légumes et des tomates chez les non-initiés. Et s'ils peuvent le faire, on a trop peu à imiter chez eux. Ils ne sont supérieurs qu'en termes techniques. Formés à l'école calquée sur le modèle métropolitain, ils attendent un sous-emploi qui, peut-être, ne leur sera jamais offert. L'agriculture étant, en pratique, la moindre des priorités de l'Etat et surtout des agronomes eux-mêmes.

Chapitre VI : QUE DOIT L'ETAT CONGOLAIS A L'EGLISE CATHOLIQUE DU CONGO ?

Nous savons que l'éducation scolaire était un sous-projet dans le grand projet d'évangélisation. L'Eglise se livre à cet almanach dans le but de sauver l'homme total. Une simple reconnaissance de l'Etat serait régénératrice d'énergies nouvelles, point de départ toute collaboration sincère entre l'Eglise et l'Etat.

VI.1. L'ÉGLISE CATHOLIQUE, UN RESEAU PUISSANT D'ENSEIGNEMENT

Le travail d'évangélisation réalisé par le diocèse dans les écoles a été énorme et historique qu'il sied de le rappeler. Nous le comptons sur le plan tant financier que social. Aujourd'hui, quand l'Evêque passe dans un milieu, nous suivons les réclamations tourner autour d'une paroisse. Tout le monde voudrait en avoir une. Certains le suivent à la Curie en délégation de notabilité comme on le ferait en politique. Ils sont tous convaincus qu'avoir une paroisse c'est augmenter en valeur et en grandeur vis-à-vis des villages voisins.

Psychologiquement l'on comprend en effet que, dans un monde de concurrence, quand les circonstances et les conditions sont les mêmes, il y a rivalité entre deux personnes ou deux entités. Nous le voyons entre deux premiers étudiants, deux prétendants, etc. Dans les multiples réclamations ils disent souvent : « envoie-nous un prêtre rester chez-nous ». Autrement, nous voulons un prêtre semblable à celui que nous avons vu ailleurs, qui développera notre milieu. Ils continuent à garder l'image de ce prêtre bailleur d'argent qui remplit les bouches entrouvertes. Le but primordial, ici, est moins d'ordre spirituel que matériel. Cependant, dans les milieux où les paroisses ne paraissent plus comme des moyens puissants, où les couvents paraissent nus et froids la question se pose le moins.

Il est vrai, quand le missionnaire s'installait dans une région, celle-ci devenait à l'époque le centre de rayonnement sur tous les plans : l'agriculture, la prière, le commerce, l'enseignement, les soins de santé... L'agglomération démographique comme la science de l'époque étaient assurées à la mission. Parfois, le prêtre était maître à la manière de nos chefs coutumiers. Ceux-ci, non seulement qu'ils sont garants de la coutume, mais aussi ils représentent légitimement les ancêtres dont ils gardent la tradition. Les missionnaires faisaient ainsi le monde comme les abeilles font leurs ruches.

Au village de la mission certains curés traçaient les avenues, distribuaient les parcelles. Ils étaient "cadastres", appuyés par la seule foi des chrétiens. Ils avaient le pouvoir de chasser du village de la mission tous les récalcitrants, d'imposer telle culture ou tel élevage. Le monde appartenait à cette Eglise qui se signe chaque fois avant comme après la prière. Le travail qu'elle a abattu est, certes, énorme. C'est pour cela qu'on critique tellement ceux qui l'ont réalisé. Ainsi, plus on agit ou on s'exprime, plus on s'expose, plus on mérite des critiques des autres. A l'inverse, moins l'on a agi, moins l'on s'est exposé, moins l'on est connu et peu critiqué. Ce principe de la psychologie générale peut se vérifier dans toutes les couches de la société.

Nous ne comptons pas le nombre d'écoles et leurs internats, les terrains de tout jeu, les masses de candidats universitaires, des dirigeants et autres cadres de

notre pays formés par les personnes consacrées et dans les écoles catholiques notamment. Nombreux de ces monuments ont été éduqués par les personnes étrangères qui proviennent des régions où l'on a, selon l'adage : "une brique dans le ventre", sans faire fi des moyens puissants qui les accompagnaient, tels les fonds du F.B.I. Dans un village, lors de certains troubles, un collègue congrégationniste avait été attaqué par les élèves : carreaux cassés, matériel volé, etc. La direction fit vainement remarquer aux élèves que ce collège était fait pour eux et que dans l'état actuel du pays il serait difficile de le réfectionner. Pour la masse et les élèves, ces religieux s'y accrochaient malgré les difficultés parce qu'ils y avaient quelques intérêts. Aussitôt après, l'école fut réfectionnée avec des ressources qui tombaient de nu. Les élèves ne s'inquiétaient nullement d'avoir mal agi. Ils ont continué à étudier dans la même école avec les mêmes éducateurs après avoir tout détruit, convaincus de reprendre l'expérience si jamais les troubles se répétaient...

Cependant, nous assistons aujourd'hui à la disparition de ceux qui ont une brique dans le ventre. Nous vivons de moins en moins de la générosité extérieure. Nous assistons passivement au délabrement de cet héritage mystérieux. Nous nous retrouvons dans l'ambiance croissante de ceux qui n'ont pas de brique dans le ventre. Et chacun comprend qu'il est temps de se lancer à l'instar des barbares chez les grecs, à l'initiation de la nouvelle culture, à l'émigration, à l'auto- expatriation, peu importe. Le temps du pantouflage étant terminé, l'heure crie à la

spécialisation, à l'initiation technologique, pour ne pas dire, à l'espionnage de la culture occidentale.

Ici, je distingue trois catégories de barbares africains. La première, de ceux qui se sont lancés à l'initiation, mais alléchés par le riz lacté de l'Occident, refusent de retourner chez eux au pays de désarroi, disent-ils. Comme si cet acte ne suffisait pas ils arrivent à désavouer même leur propre nationalité sans toutefois se débarrasser du cafard qu'ils avaient emporté dans leur poche lorsqu'ils débarrassaient leur chambre au moment du voyage. Je veux dire, l'intellectuel africain peut bien fournir un effort de s'adapter au langage, aux règles de politesse, aux circonstances socioculturelles de l'Occident mais il est radicalement incapable de ne pas rester différent. Il ne peut pas se convertir totalement à cette culture sans risquer un certain déséquilibre. Et si l'un d'eux prenait toutes les allures occidentales, ceux-ci souriraient. Tout ce qu'on lui demande c'est qu'il tienne compte du cadre humano-spacio-temporel.

La deuxième catégorie nous revient, bien sûr, mais elle éprouve, jusqu'ici, des difficultés à concilier la théorie à la pratique. Elle se confond dans la mêlée. A leur côté se trouvent ceux qui reviennent et qui retournent aussitôt après puisque découragés par l'échec de leurs ambitions. Ils préfèrent vivre, disent-ils humainement, sous d'autres cieux, ne visant chacun que son bonheur personnel et non l'héroïsme.

Comme on le voit, le réseau puissant des héritiers se recherche encore mais est-il prêt à se retrouver ? Si pas aujourd'hui mais alors demain. La meilleure des voies est celle qui aidera nos fils et nos filles à vivre sans peine et pendant longtemps, à être en même temps créatifs et pratiques. Le leadership, en la matière, revient à l'Etat congolais qui doit jouer pleinement son rôle.

VI.2. A QUI A PROFITE L'EDUCATION SCOLAIRE A KABINDA ?

Le carnet du bénéficiaire de l'éducation scolaire a pratiquement occupé tout notre propos. Cette éducation qui, au départ était un sous-projet dans le grand projet d'évangélisation apporté par les missionnaires s'est vue dotée de beaucoup de crédits dans le chef des populations locales. Nonobstant les déchirements que cette éducation a subi, les crises politiques qu'elle a traversées, les pertes lui infligées par les guerres, rien ne l'a empêché à rester fidèle à l'intention du départ, celle exprimée par les premiers missionnaires : "christianiser par l'école les milieux conquis et favoriser sa prospérité spirituelle et matérielle, en plus des dispensaires et des institutions caritatives". Les écoles qui ont connu une expansion ininterrompue demeurent un motif d'honneur de cette évangélisation.

Cette richesse de la spiritualité n'est pas la seule donnée qu'il convienne de porter au crédit de l'éducation scolaire ; car, si nous nous situons du côté de l'extrant de

ce projet, on a vu les écoles sortir partout de terre en milieux urbains que ruraux. Tous les coins et recoins du diocèse jusqu' en ses campagnes les plus enclavées ont vu germer une école primaire, soit secondaire quelle que soit sa forme.

Un autre élément essentiel de ce projet missionnaire est l'effet même du projet. Signalons ici l'importance croissante qu'a prise l'éducation scolaire dans le milieu. L'école s'est avérée, de par son évolution, la pépinière de la future société en même temps que de la civilisation locale. Ce rôle, l'école continue à l'assumer. Dans chaque milieu où elle se trouve, l'école se présente comme un centre de rayonnement de la jeunesse donnant naissance à des agglomérations de celle-ci. La mainmise des prêtres sur l'école se justifie par ce rôle qu'elle a joué et continue encore à jouer. Considérer d'un œil méfiant la présence du prêtre dans cette importante communauté qui souffle aujourd'hui appétits et passions aux nombreux mercantilistes, équivaut à un manque de fidélité historique. Que des diplômés, des hommes d'Etat au prestige considérable, menuisiers, écrivains et tant d'autres capacités qui sont les fruits de cette éducation.

Mais au-delà de ces effets, il est toujours difficile d'admettre totalement que tous les milieux scolarisés ont, ipso facto, prospéré. En effet, depuis les menées sournoises du gouvernement à majorité libérale qui voulait saper l'œuvre scolaire et sociale de missionnaires, l'élan donné par l'Eglise dans les écoles s'est peu à peu

effrité, la cité de Kabinda, par exemple, est en souffrance du blocage technologique.

Nous savons, en outre, que Kabinda futur, celui du vingt-unième siècle en cours ne s'exprimera qu'en terme de "croissance". Les signes de cette croissance sont déjà en gestation mais aussi font-ils continuellement appel à la mobilisation de ses fils et filles, de tous ces intellectuels extravertis. Ces signes répondent tous au nom commun "d'autonomie synergétique" en matières administratives, financières, infrastructurelles, énergétiques, etc.

Le point de départ de cette autonomie est l'œuvre bâtie par l'Eglise : l'Eglise a bâti, elle a par ailleurs frayé un chemin et prêté à chacun de ses fils un appeau. Le nom de l'oiseau recherché est inscrit sur le sifflet, il s'appelle "Kabinda Désenclavé, ouvert à l'Est, à l'Ouest, au Nord comme au Sud.

Cette mission ardue qui demande l'apport de tous et de chacun, la tolérance des différences et l'accueil de l'étranger est vouée à tout un programme d'actions sans lequel les efforts du siècle passé n'auraient aucun débouché. Le leadership de ce programme c'est l'Administration locale et autonome. Au banc des problèmes prioritaires, l'électricité, l'eau, les routes, l'élargissement de la ville, le chemin de fer ...C'est de cette façon que l'éducation scolaire continuera à profiter, non seulement à l'évangéliste, mais surtout aux milieux évangélisés.

VI.3. LA RECONNAISSANCE REGENERATRICE D'ENERGIES NOUVELLES

La question qui se pose avec beaucoup d'acuité est celle de déterminer la redevance de l'Etat à l'Eglise pour les écoles qu'elle a érigées, équipées et placées dans ses propres concessions comme dans les villages sous le nom d'écoles conventionnées catholiques sans aucun appui de l'Etat ; écoles que l'Etat a fini par détruire à travers ses multiples guerres. L'histoire nous apprend, comme souligné ci-haut, qu'au moment de l'acquisition de l'indépendance de notre pays, l'Eglise catholique disposait des écoles subsidiées à caractère privé. Elle en était le "Pouvoir Organisateur " ; lequel pouvoir lui permettait d'organiser et de gérer les écoles. Le personnel était régi par un contrat de travail signé entre lui et l'Eglise.

Nourrie de ce pouvoir, l'Eglise a construit, et encore aujourd'hui, les écoles avec des moyens maigres qu'elle se procurait, convaincue du désengagement de l'Etat, sans déterminer au départ la part propre à celui-ci. Voilà pourquoi, quand il arrive dans une paroisse, le prêtre se livre, de bonne foi, à construire des écoles dans la concession de la paroisse sans rien imaginer par la suite. La part de l'Etat ne se limite, tout au plus, qu'à l'agrégation et la prise en charge des enseignants.

Aujourd'hui, cependant, les prêtres se voient dépouillés du "traditionnel" pouvoir de gestion. Ils restent, néanmoins, Collaborateurs dans un cadre purement in-

terne. Ils ne peuvent plus gérer le personnel qu'au nom du Coordinateur diocésain par contrat tacite et interne. Mais en vrai architecte, l'Eglise s'applique continuellement à son travail d'apostolat comme à la seule consolation de ses espérances, dans le silence, elle fait bien son métier : à elle la truelle et le niveau, les dividendes à l'Etat, belle leçon d'un chrétien !

On peut se demander si là n'est pas tout le flou décevant : Je sais qu'on a souvent éprouvé tant de peines à se séparer d'un passé, aussi improductif soit-il, à aborder comme par règle d'interdiction générale certains problèmes en face, surtout s'ils paraissent dépasser les préoccupations immédiates de deux camps. Le sentiment général est que quand l'espoir de la nation s'enfouit loin de l'âme ou, a tendance à sombrer dans le profond brouillard ; quand les institutions de l'Etat semblent être au soir de leur vie, l'Etat décore bien souvent l'Eglise, lui rappelle très vite sa mission de sentinelle, il crie à la fédération des sentiments. Mais quand les symptômes du déclin ne sont plus tellement évidents, l'Etat devient tout mécréant, prêt à cracher sur l'Eglise ; il se rappelle l'image de sa grandeur avec haussement des épaules : la fédération des sentiments n'est qu'une fugitive raison. Voilà pourquoi, il est, pour le peu, équitable de reconnaître en certaines attitudes, aussi sévères puissent-elle l'être, une fidélité absolue à des principes, une fermeté d'une conscience que rien ne peut intimider, celle qui a permis à l'Eglise d'ainsi façonner l'image du monde par ses œuvres. Une telle reconnaissance régénérative des

énergies serait le point de départ de toute collaboration sincère entre l'Eglise et l'Etat.

Toutes ces œuvres réalisées par l'Eglise, tant en matière d'éducation scolaire qu'agro-pastorale, qui se voient aujourd'hui détruites par l'Etat congolais, n'auraient-elles pas du obéir à une intention droite qui relève d'une logique infiniment bénéfique, celle qui permette à l'Eglise de ne pas sombrer mais plutôt de les perpétrer ? C'est-à-dire, si l'Eglise construit de ses propres moyens une école, tout milieu confondu, celle-ci appartient à l'Etat qui prend en charge les travailleurs mais loue, toutefois les bâtiments. L'Etat a-t-il le droit de lotir, sous sa casquette, une telle école placée dans la concession de la paroisse? Dans le cas contraire, l'école reste privée, l'Eglise prend en charge les enseignants. Si l'Etat n'est pas en mesure de louer les bâtiments, la paroisse serait par le fait même considérée comme le septième enseignant pour chaque école qu'elle aurait construite de ses propres moyens. Si l'Etat a construit une école qu'il a proprement confiée pour gestion à l'Eglise, c'est une école de l'Etat sous gestion conventionnelle. Dans ce cas, l'Eglise aura droit à une simple motivation pour chaque école sous sa gestion. Les écoles dites "historiques" qui sont sous gestion de l'Eglise entreraient, d'office dans cette catégorie. C'est à cette mesure que l'élan éducatif serait relancé autrement, que toute confusion en la matière serait extirpée et, que les premiers missionnaires pourraient se reposer en paix quand les

faits pour lesquels ils ont peiné et péri offrent un regain d'espoir aux héritiers.

CONCLUSION

Mon propos s'est limité à traiter les niveaux primaire et secondaire de l'enseignement catholique. Il s'est référé aux archives de quelques établissements scolaires accessibles et s'est beaucoup servi de sources orales. Mon propos qui s'est élargi sur une période d'environ quatre-vingts neuf ans, soit de 1911 à 2000 n'a pas rendu notre histoire de l'éducation scolaire en série d'échecs mais plutôt en une lutte de choix politique entre l'école catholique et l'enseignement public, l'Eglise et l'Etat, catholiques et protestants, missionnaires et chefs traditionnels, l'éducation scolaire et l'éducation traditionnelle. Le prêtre reste de par sa profession : éducateur patenté des masses. Les raisons de manque de profit ne peuvent nullement lui prêter désertion ni la prolifération de l'école publique, moins encore les tisons de l'Etat le secouer.

L'implantation des écoles dans les milieux évangélisés a connu de dures résistances de la part des autochtones qui se voyaient totalement exclus, eux et leur mode d'éducation, de l'éducation de leurs propres enfants. La chasse aux élèves chaque matin dans le village avant le début des cours, sans moindre consentement de leur part ni de leurs responsables ; le verre de sel distribué chaque samedi aux élèves réguliers... sont, entre autres, la marque du forçat du temps d'incompréhension. L'Eglise qui savait que l'école était un sous-projet dans le grand projet d'évangélisation ne pouvait guère se mettre à l'abri

du soupçon ; parce que, éduquer l'homme évangélisé était alors, pour elle, une question de vie ou de mort, d'être ou de ne pas être.

Implantée dans un milieu aux prérequis éducatifs lointains, milieu tourmenté surtout par les événements angoissants du parcours, le produit de l'éducation scolaire a semblé être hybride (fécond, stérile aussi). Il a suscité un arsenal de questions relatives au genre (garçons et filles, tous enclins à la chicane), à l'impact (prosperité, effritement aussi), à la confiance et la fidélité aux modes d'éducation (scolaire, traditionnel aussi).

A travers l'expansion géographique des écoles, ce qui s'est révélé avec force, c'est la fidélité de l'Eglise, la fermeté et la solidité de ses assises qui donne sens aux espoirs enfouis dans les racines de l'âme ; surtout, le développement mental de milieux conquis. La reconnaissance d'une telle fermeté serait le point de départ de toute collaboration sincère entre l'Eglise et l'Etat. Elle extirperait toute confusion dans l'établissement des responsabilités historiques des uns et des autres. Elle ferait rejaillir une nouvelle étape de l'éducation recentrée, cette fois, sur le développement technologique de milieux évangélisés ; ceci devrait constituer encore aujourd'hui, pour l'Eglise, une nouvelle question de vie ou de mort, d'être ou de ne pas être.

BIBLIOGRAPHIE

1. De KEYSER C (1966), *L'éducation à la démocratie*. L'Enseignement Catholique, 4, 7-9.
2. ELA J.M. (1982), *L'Afrique des Villages*, Paris, Karthala.
3. NGOYI K(1987), *l'Eglise du Kasai et la Promotion humaine au sujet de l'Education Chrétienne*. **Arc-en-ciel**. Une Eglise dans le monde, Kananga, 23, 19-36.
4. BONTINCK F (1987), *La genèse de la convention entre le Saint-Siège et l'Etat Indépendant du Congo*. **L'Eglise catholique au Zaïre**. Un siècle de croissance (1880- 1980), 1, Kinshasa, 261-301.
5. ANONYME, *Quelques notes sur l'histoire de l'Eglise Catholique au Kasai*", s.d, s.éd.
6. *Plan décennal pour le développement économique et social du Congo belge(1949)*, Tome I, Bruxelles, éd. Vischer.
7. FELTZ G (1976), *Présentation*. **Etudes d'histoire africaine**, numéro spécial : l'Enseignement en Afrique noire, VIII, 5-8.
8. C.E.Z(1971), *Déclaration de l'Episcopat du Zaïre face à la situation présente*. **Documentation Catholique**, 1671, 238-240.
9. Michel JC (1978), *Pastorale scolaire au Zaïre*. **Telema**, 15, 27-39.
10. OKOTA W(1980), *Historique du nouveau système de paie*. Dans : *Travaux de Commission d'Eude sur la réforme de l'enseignement primaire et secondaire au*

Zaire. *Etude privée faite par les catholiques*, 2^e session, 10-20.

11. DIBWE M(2007), Le Chef songye KAMANDA Ya KAUMBU au rendez-vous de l'histoire et de la mémoire congolaise, Lubumbashi, P.U.L.
12. MINISTERE DES COLONIES(1922), Notes ethnographiques sur les populations habitant les bassins du Kasai et du Kwango oriental : peuplades de la forêt, peuplades des prairies, Bruxelles, Dewit.
13. NDALA NA(2003), Les slogans dans nos Eglises, un soutien indicible de la prédication, Kabinda, éd. Veritas.
14. VAN KERRBERGEN J(1985), Histoire de l'Enseignement catholique au Kasayi (1891- 1947), Kananga, Katoka.
15. NDALA N(2002), La Convention de gestion scolaire : un sens et un non- sens. *Un Jubilé d'argent 1977-2002*, Kabinda, éd. Veritas.
16. KETTEL G (1955), Pastoralia, 12, Kabinda, s.éd.
17. COMMISSION EPISCOPALE DE L'EDUCATION CHRETIENNE(1996), Les exigences d'une école catholique, Kinshasa, Secrétariat Général.
18. KETTEL G (1957), Pastoralia, 23, Kabinda, s.éd.
19. KETTEL G (1958), Pastoralia 32, Kabinda, s.éd.
20. Plan décennal pour le développement économique et social du Congo Belge(1949), Tome II, Bruxelles, Vischer.
21. NGOYI MC, MUTAMBA MF, FYAMA M, KIKANGALA ED(2010), 30 juin 1960-30 juin 2010 : 50 ans. Bilan et perspectives, Lubumbashi, les Immortels.

22. LES DOSSIERS DU CRISP (s.d), Congo 1966, Bruxelles, s.éd.
23. NGOYI MWADYAMVITA (s.d.), Lwendu lwa baluba, Katoka, Kananga, s.éd.
24. BETTINA HEINTZ et EVA NADAI(2015), Genre et contexte. Processus de désinstitutionalisation et différenciation de genre, Trivium [En ligne]. Consulté le 22 juin 2015. URL : <http://trivium.revues.org/5055>.

.

TABLE DES MATIERES

PREFACE	VII
AVANT- PROPOS	XI
INTRODUCTION	- 1 -
CHAPITRE I : AUX SOURCES DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE CATHOLIQUE.....	- 5 -
I.1. EN AFRIQUE	- 5 -
I.2. AU CONGO	- 8 -
I.3. AU KASAI.....	- 15 -
CHAPITRE II : L'EXPANSION DES ECOLES AVANT LE VICARIAT DE KABINDA (1911 A 1952)	- 25 -
II.1. LE DEBUT DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE (1911)- 25 -	
II.1.1. <i>Cadre historico-géographique</i>	- 25 -
II.1.2. <i>Quelques difficultés</i>	- 28 -
II.1.3. <i>Le recrutement des candidats au postulat de Frères de la Charité</i>	- 30 -
II.1.4. <i>La difficile cohabitation entre catholiques et protestants</i>	- 31 -
II.2. LA FONDATION DES ECOLES AVANT LE VICARIAT DE KABINDA.....	- 34 -
II.2.1. <i>Institut professionnel Saint Bernard (1912)</i>	- 34 -
II.2.2. <i>Ecole primaire Saint Ambroise (1912)</i>	- 36 -
II.2.3. <i>L'école primaire Saint Martin (1913)</i>	- 39 -
II.2.4. <i>Un centre pratique d'agriculture à Kabinda (1935)</i> ...- 39 -	
II.2.5. <i>Une école primaire pour garçons à Tshofa Saint François (1940)</i>	- 41 -
II.2.6. <i>Ecole professionnelle pour l'agriculture (1941)</i> .-	42 -
II.2.7. <i>Une école pour mulâtres reconnus (1943)</i>	- 43 -

II.2.8. <i>L'école ménagère post-primaire de Tielen (1949)</i>	- 44
-	
II.2.9. <i>Une école primaire pour filles à Kasansa (1950)</i>	- 45
-	
II.2.10. <i>Le Lycée Tuivuleneyi Saint Agnès (1951)</i> - 46
II.2.11. <i>Ecoles primaires pour filles et garçons à Luputa (1952)</i> - 47
II.3. TABLEAU CHRONOLOGIQUE DES ECOLES AVANT LE VICARIAT DE KABINDA - 50
II.4. LA POLITIQUE DE L'EXPANSION DES ECOLES AVANT LE VICARIAT - 50
CHAPITRE III. LA LUTTE SCOLAIRE ENTRE L'EGLISE ET L'ETAT CONGOLAIS - 53
III.1. L'ECOLE, UN NOUVEAU MODE D'EDUCATION	- 53
III.2. LE BAPTEME DES ECOLIERS - 60
III.3. LES PRELUDES DE LA CONVENTION DE GESTION SCOLAIRE - 62
III.3.1. <i>La question scolaire, l'origine des écoles laïques et des associations des parents</i> - 62
III.3.2. <i>La stratégie de l'Eglise dans la lutte scolaire</i>	... - 63
III.4. DU BUREAU DE L'INSPECTION AU BUREAU DE LA COORDINATION - 69
III.5. LES ECUEILS DES INNOVATIONS ADMINISTRATIVES ENTRE L'EGLISE ET L'ETAT - 73
III.6. A QUI A PROFITE LA LUTTE SCOLAIRE ? - 79
CHRETIEN JUBILAIRE QUI ES-TU ? - 80
CHAPITRE IV : L'EXPANSION DES ECOLES APRES LE VICARIAT DE KABINDA - 81
IV.1. LA FONDATION DES ECOLES - 81
IV.1.1. <i>Le mouvement de Compagnons Bâisseurs (C.B.)</i>	- 81
IV.1.2. <i>Un atelier d'apprentissage artisanal à Katombe (1953)</i> - 82
IV.1.3. <i>Fondation du Collège Saint Paul (1954)</i> - 83

<i>IV.1.4. Une école primaire pour filles à Tubeya (1954).</i>	<i>89</i>
-	
<i>IV.1.5. Une école primaire à Saint Antoine Lusambo, rive gauche du Sankuru (1955).</i>	<i>90</i>
<i>IV.1.6. Une école primaire à Tshungu (1955).</i>	<i>91</i>
<i>IV.1.7. Une école primaire pour garçons à Kalonda (1956)-</i>	<i>92</i>
<i>IV.1.8. Un Petit séminaire pour le vicariat à Kalenda Saint Pie X (1957).</i>	<i>94</i>
<i>IV.1.9. Un atelier d'apprentissage artisanal à Tshofa (1957)</i>	<i>96</i>
<i>IV.1.10. Une école primaire à Basubukie (1957)</i>	<i>97</i>
<i>IV.1.11. Les écoles succursales (1958).</i>	<i>97</i>
<i>IV.1.12. La suspension des subsides du Fond du Bien-Etre Indigène (FBI).</i>	<i>102</i>
<i>IV.1.13. Un Institut social Eselele à Kabinda (1959).</i>	<i>102</i>
<i>IV.1.14. l'Institut Bumune Saint Ambroise (1959)</i>	<i>104</i>
<i>IV.1.15. Les troubles de 1960</i>	<i>105</i>
<i>IV.1.16. L'école primaire Bansisa (1960).</i>	<i>109</i>
<i>IV.1.17. Ecole Primaire de Kanyama (1960).</i>	<i>110</i>
<i>IV.1.18. Suppression de la Province de Lomami en 1966....</i>	<i>111</i>
<i>IV.1.19. L'Ecole primaire Shimatayi (1966).</i>	<i>116</i>
<i>IV.1.20. Une école primaire pour garçons à Saint Tridon Lusambo (1967).</i>	<i>117</i>
<i>IV.1.21. L'Abbé Kanyama Matthieu, premier Evêque autochtone de Kabinda (1969).</i>	<i>117</i>
<i>IV.1.22. L'école primaire Ya Kanyama à Zewe (1970)</i>	<i>121</i>
-	
<i>IV.1.23. L'école primaire Mbale (1987).</i>	<i>122</i>
IV.2. LA POLITIQUE DE L'EXPANSION DES ECOLES APRES LE VICARIAT DE KABINDA.	122
IV.3. QUELQUES ELEMENTS DE STATISTIQUE...	123
IV.4. RELATION AVEC LES PARTENAIRES	126

**CHAPITRE V : UNE ECOLE DANS UN SYSTEME
D'EDUCATION TRADITIONNELE DYNAMIQUE**

ET DANS UNE SOCIETE MULTILINGUISTIQUE FORTEMENT TOURMENTEE	128 -
V.1. UNE ECOLE DANS UN SYSTEME D'EDUCATION TRADITIONNELLE DYNAMIQUE	148 -
V.1.1. LE TROISIEME SEXE A-T-IL EXISTE DANS LA TRADITION?	149 -
V.1.2. L'ECOLE "MUSONGYE MPASSOU..."	160 -
V.2. L'INFLUENCE DE L'ECOLE DANS LE MILIEU SOCIAL TRADITIONNEL.....	169 -
V.3. UNE ECOLE DANS UNE SOCIETE MULTILIN- GUISTIQUE FORTEMENT TOURMENTEE .	ERREUR !
SIGNET NON DEFINI.	
V.3.1. L'AGRESSION-UGANDO-BURUNDO- RWANDAISE DE 1998-2000	Erreur ! Signet non défini.
V.3.3. Quelques figures de repère.....	Erreur ! Signet non défini.
V.3.2. L'EXPANSION DE LA CIVILISATION SWAHILIPHONE	Erreur ! Signet non défini.
V.3.3. L'ORGANISATION SCOLAIRE EN " ZONE ROUGE"	Erreur ! Signet non défini.
CHAPITRE VI : QUE DOIT L'ETAT CONGOLAIS A L'EGLISE CATHOLIQUE DU CONGO ?	174 -
VI.1. L'EGLISE CATHOLIQUE, UN RESEAU PUISSANT D'ENSEIGNEMENT	175 -
VI.2. A QUI A PROFITE L'EDUCATION SCOLAIRE A KABINDA ?	179 -
VI.3. LA RECONNAISSANCE REGENERATRICE D'ENERGIES NOUVELLES.....	182 -
CONCLUSION	186 -
BIBLIOGRAPHIE	188 -
TABLE DES MATIERES	191 -
RESUME SUR LA COUVERTURE	196 -

Imprimé à Lubumbashi par
l'imprimerie NFUKAM BUENDE
Avenue Adoula C/Lubumbashi
+243 814 111 801 / +243 997 311 062
LUBUMBASHI – R.D. CONGO

RESUME SUR LA COUVERTURE

Ce livre présente l'attitude de l'Eglise catholique face au projet de l'Etat qui, dans ses menées sournoises, voulait saper, depuis la première guerre mondiale, l'œuvre scolaire et sociale missionnaire réussie, pourtant, au prix d'énormes sacrifices. Il explique, en plus, les origines de l'enseignement catholique, du baptême scolaire, le point de différence entre l'éducation traditionnelle et l'éducation scolaire, les multiples questions sur les origines des écoles laïques, des associations de parents ainsi que le Bureau de Coordination. Il mentionne aussi les innombrables difficultés liées à l'implantation des écoles dans le Vicariat de Kabinda en passant par les affreux troubles de 1960 jusqu'à l'horrible agression ugando-burundo-rwandaise. Il n'oublie pas non plus de souligner l'importance de l'éducation extrascolaire et l'influence historique de la civilisation Swahiliphone. La question qui embarrasse et demeure est celle de l'impact de l'école dans cette région: à qui profite-t-elle ? Car, la capitale de la Province de Lomami elle-même, sans s'ôter de sa casaque de vieillard, est toujours placée sur des pierres qui s'effritent, des pierres fissurées, loin de monter dans le train de l'émergence du lendemain. A qui donc profite l'école ?

L'Abbé NDALA NYONGONYI André n'est pas seulement un passionné de l'histoire, il est à la fois philosophe, théologien, consultant junior en management des

projets, licencié en Santé Publique, spécialiste en épidémiologie et contrôle des maladies, Assistant d'enseignement à l'Université de Lubumbashi : c'est à tous ces titres qu'il rembourse ce qu'il a acquis.